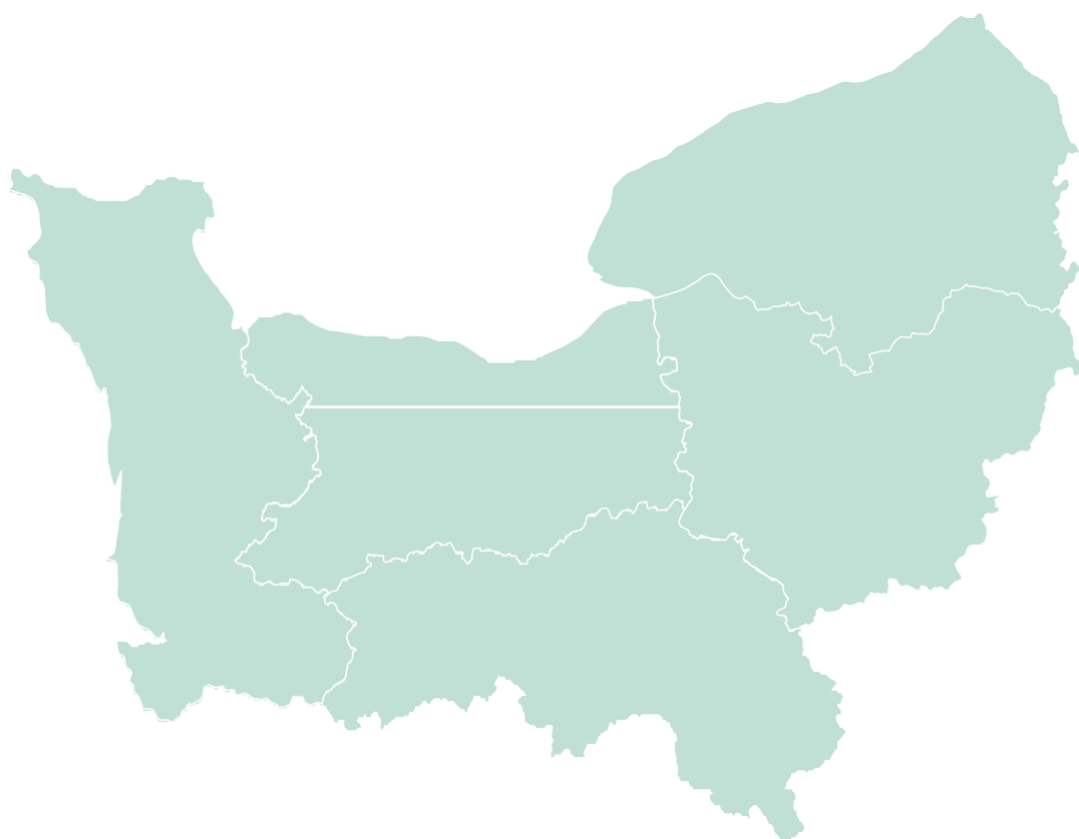




ÉVolutions et Relations en Santé au Travail en Normandie



Un outil d'observation et de production d'indicateurs sur différents aspects du travail et de la santé des salariés

Cette étude a été commanditée par le Centre hospitalier universitaire de Rouen - Délégation à la recherche clinique sur des crédits émanant de l'Agence régionale de santé de Normandie, de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Normandie.

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux équipes de santé au travail de Normandie volontaires pour participer à l'observatoire Evrest. Nous remercions également les membres du comité de pilotage Evrest Normandie pour leur expertise et leur contribution à la réalisation de ce rapport.

Référents Régionaux Evrest en Normandie :

- Dr Mathilde Boulanger, Maison Interentreprises de la Santé au Travail (MIST Normandie),
- Anne-Marie Fouin, Service interprofessionnel de santé au travail de la Manche (SISTM 50),
- Dr Marie-Hélène Gaultier, Service interprofessionnel de santé au travail de la Manche (Naval Group),
- Dr Laétitia Rollin, Service de santé au travail et pathologie professionnelle, Centre hospitalier universitaire de Rouen,
- Dr Matthieu Saily, EDF.

Équipe projet nationale Evrest :

- Dr Amélie Adam, Enedis GRDF, Villers-lès-Nancy,
- Dr Bénilde Feuvrier, Organisme pour la prévention et la santé au travail (OPSAT), Étupes,
- Dr Ariane Leroyer, Université Lille 2, Centre hospitalier universitaire de Lille,
- Céline Mardon, Cnam-CRTD, Centre d'études de l'emploi et du travail, Noisy-le-Grand,
- Anne-Françoise Molinié, Cnam-CRTD, Centre d'études de l'emploi et du travail, Noisy-le-Grand,
- Marie Murcia-Clere, Association prévention et santé au travail région Centre (APST Centre), Tours,
- Dr Jean Phan-Van, Électricité de France (EDF), Saint-Laurent-des-Eaux,
- Dr Jean-Louis Pommier, Médecin du travail retraité, Poitiers,
- Dr Laétitia Rollin, Service de santé au travail et pathologie professionnelle, Centre hospitalier universitaire de Rouen,
- Dr Florian Toné, Pôle santé travail Métropole Nord (Service de santé au travail), Lille,
- Dr Nadine Vial, Santé au Travail Loire Nord (STLN 42), Roanne,
- Serge Volkoff, Cnam-CRTD, Centre d'études de l'emploi et du travail, Noisy-le-Grand,
- Victor Le Franc, Cnam-CRTD, Centre d'études de l'emploi et du travail, Noisy-le-Grand,
- Valerya Viera Giraldo Cnam-CRTD, Centre d'études de l'emploi et du travail, Noisy-le-Grand,
- Melina Anquetil, Centre de médecine du travail et de santé au travail.

Partenaires du Gis Evrest :

- Airbus Group,
- Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact),
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses),
- Centre hospitalier universitaire de Rouen,
- Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), dans le cadre des activités du Gis Creapt (Groupement d'intérêt scientifique – Centre de recherche sur l'expérience, l'âge et les populations au travail),
- Électricité de France (EDF),
- Institut de santé au travail du Nord de la France,
- Association Présanse (Prévention santé service entreprise),
- Université de Lille, droit et santé,
- Université de Rouen.



Équipes ayant participé à la constitution de l'échantillon Evrest en Normandie, coordonnées par les médecins suivants :

- Dr Françoise Anselme
- Dr Marie Auger
- Dr François Bailly-Comte
- Dr Dominique Bec
- Dr Frank Beuron
- Dr Karine Bignon
- Dr Line Boucher
- Dr Laure Boudet
- Dr Mathilde Boulanger
- Dr Jean Bourge
- Dr Catherine Brigot
- Dr Patrick Ceintre
- Dr Christian Challes
- Dr Asim Chaudhry
- Dr Annie Chaussavoine-Leboucher
- Dr Catherine Colliard
- Dr Dominique Coquin
- Dr Gregory Cordier
- Dr Isabelle Couland
- Dr Bogdan Covtun
- Dr Marie Debiolles
- Dr Delphine Dejean
- Dr Sylvie Dejonghe
- Dr Fabien Dervin
- Dr Monique Duval
- Dr Sofiane Fadel
- Dr Michèle Fauquet
- Dr Philippe Gauberti
- Dr Marie-Hélène Gaultier
- Dr Véronique Gosselin
- Dr Jean Gouel
- Dr Anne Hamel
- Dr Isabelle Jaouen-Helaine
- Dr Bénédicte Jean
- Dr Cynthia Kahil
- Dr Antoine Kuntz
- Dr Véronique Lacroix Ménage
- Dr Eve Lanne
- Dr Jean Larchevesque
- Dr Jean Le Diacre
- Dr Annie Le Foll
- Dr Bénédicte Le Neindre
- Dr Françoise Lefèvre
- Dr Christine Legendre
- Dr Cyriaque Lemonnier
- Dr Jérôme Lesage
- Dr Nicoleta Lesueur
- Dr Mihaela Lupse
- Dr Bénédicte Manchon-Desrivières
- Dr Sylvaine Marie-Dupont
- Dr Claudine Maze
- Dr François Ménard
- Dr Michelle Meyer
- Dr Caroline Nayrat
- Dr Hans Niebuhr
- Dr Agnès Palix
- Dr Marie Pillet
- Dr Vincent Planquois
- Dr Alain Poirier
- Dr Isabelle Pommier
- Dr Sylvain Précourt
- Dr Didier Prodhomme
- Dr Isabelle Quadrini
- Dr Marc Rakotondramasy
- Dr Brigitte Ressencourt
- Dr Gaëlle Rivière
- Dr Sophie Roger-Leenaert
- Dr Laétitia Rollin
- Dr Isabelle Rouget
- Dr Sylvie Roussel
- Dr Marie Royer
- Dr Armelle Sabathier
- Dr Matthieu Saily
- Dr Thierry Senez
- Dr Pascale Soenen
- Dr Helene Soler
- Dr Michèle Soubrane
- Dr Daniel Taberlet
- Dr Caroline Tachon
- Dr Laurence Taillard Ménard
- Dr Alix Vallaeys
- Dr Sylvie Vaugeois
- Dr Claire Viel-Duncombe
- Dr Rene Ze Bekolo

Membres du Comité de pilotage Evrest en Normandie :

- Dr Mathilde Boulanger, Référent régional Evrest, Médecin du travail (MIST Normandie),
- Christine Daigurande, Ingénieur conseil (Carsat Normandie),
- David Delasalle, Directeur régional du travail (Direccte Normandie),
- Pascal Dupuis, Directeur (Santé BTP Rouen-Dieppe),
- Corinne Emo, Directrice (AMSN),
- Anne-Marie Fouin, Infirmière de santé au travail (SISTM 50),
- Dr Marie-Hélène Gaultier, Référent régional Evrest, Médecin du travail (Naval Group),
- Pr Jean-François Gehanno, Chef du service de médecine du travail et de pathologie professionnelle (CHU de Rouen),
- Christelle Gougeon, Responsable du pôle prévention promotion de la santé (ARS Normandie),
- Dr Jean-Yves Larchevesque, Médecin du travail (Adesti),
- Nathalie Lucas, Chargée de mission pôle santé environnement (ARS Normandie),
- Jeanne Pfister, Statisticienne (OR2S),
- Manon Pruvost-Couvreur, Responsable de l'antenne normande (OR2S),
- Dr Muriel Raoult-Monestel, Médecin inspecteur régional du travail (Direccte Normandie),
- Dr Laétitia Rollin, Référent national et régional Evrest, Médecin du travail (CHU de Rouen),
- Dr Mathieu Sailly, Médecin du travail (Santé BTP Rouen-Dieppe),
- Nadège Thomas, Directrice-adjointe (OR2S)
- Dr Rémi Six (AMSN).

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF	8
ÉLÉMENTS DE MÉTHODE	10
PARTICIPATION AU DISPOSITIF	13
RÉSULTATS	15
<i>L'échantillon enquêté</i>	17
<i>Les conditions de travail</i>	20
<i>Les charges physiques du poste de travail</i>	27
<i>Les expositions</i>	30
<i>La formation</i>	34
<i>Le mode de vie</i>	36
<i>L'état de santé</i>	40
TABLEAUX DETAILLÉS	51
<i>Descriptif de l'ensemble des réponses au questionnaire selon le sexe</i>	53
<i>Descriptif de l'ensemble des réponses au questionnaire selon le sexe et l'âge</i>	61
<i>Descriptif de l'ensemble des réponses au questionnaire selon la PCS</i>	69
<i>Descriptif de l'ensemble des réponses au questionnaire selon le secteur d'activité</i>	77
PERSPECTIVES	85
ANNEXE : LE QUESTIONNAIRE	87

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF¹

Qu'est-ce que
l'observatoire
Evrest ?

Evrest (Évolutions et relations en santé au travail) est un dispositif de veille et de recherche en santé au travail. C'est un observatoire pluriannuel par questionnaire, construit en collaboration par des médecins du travail et des chercheurs, pour pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés. Le recueil des données s'appuie sur un questionnaire très court, qui tient sur un recto-verso, rempli lors des consultations. Ce questionnaire a été pensé pour être proche de la conduite habituelle de l'entretien de santé au travail, afin de s'intégrer au mieux dans la visite. Il contribue à rendre visibles, au niveau collectif, certaines informations qui restent le plus souvent limitées au cadre du colloque singulier entre le salarié et le médecin. Le dispositif vise :

- d'une part à constituer une base nationale, à partir d'un échantillon de salariés (ceux nés en octobre d'une année paire jusque fin 2016, et nés en octobre depuis janvier 2017) parmi ceux suivis par les médecins du travail. Cette base est exploitée au niveau national et régional,
- d'autre part à permettre à chaque médecin participant (ou à un groupe de médecins qui décideraient de se coordonner) de produire des données pour enrichir la pratique de prévention et les réflexions sur le travail et la santé au niveau d'une collectivité de travail (entreprise, branche professionnelle...). Les données sont alors exploitées au niveau local.

Pourquoi
Evrest ?

De nombreuses recherches ont permis d'établir la place majeure qu'occupe la santé au travail dans l'ensemble des enjeux de santé publique. Indéniablement, les interactions entre conditions de travail et inégalités sociales de santé se maintiennent même si la qualité de la vie au travail est réputée s'améliorer naturellement avec le temps. En matière de santé au travail comme dans bien d'autres domaines des sciences sociales, les indicateurs chiffrés ne sont pas porteurs d'une autorité supérieure à celles des approches cliniques ou du débat social. Ces indicateurs ne sont pas toujours indispensables, et en aucun cas suffisants. Néanmoins, leur usage et leur élaboration peuvent favoriser la confrontation des points de vue entre les dirigeants d'entreprises, les salariés et leurs représentants, les professionnels de la santé au travail. Ils peuvent ainsi aider à orienter les actions de prévention. En particulier l'intérêt des indicateurs chiffrés peut être de :

- souligner les constats et remédier à la relative indifférence du débat social dans beaucoup d'entreprises sur les conditions de travail et la santé au travail. Cette veille statistique est utile pour l'action de prévention ; elle implique évidemment l'utilisation d'un protocole de mesure relativement stabilisé,
- proposer des approches diversifiées et nuancées des relations santé/travail. Ces relations ne sont ni uniformes ni univoques, il faut prendre en compte les nuances et même les paradoxes. Dans cette optique, repérer qu'un salarié se sent plutôt bien dans son travail à une certaine période ou bien pour un aspect précis de son travail, peut s'avérer aussi intéressant que d'évaluer l'ampleur des situations de pénibilité et de souffrance. Parfois, les actions utiles peuvent viser à préserver certains éléments des situations de travail et pas seulement à les transformer,
- apporter des connaissances de niveau intermédiaire entre la vision des décideurs et le souci des détails révélateurs (qu'on ne perçoit qu'en maintenant un contact étroit avec le travail en train de se faire et avec ceux qui le réalisent).

Les transformations dans les environnements de travail et dans l'organisation des entreprises ont des conséquences contrastées. Il est indispensable de maintenir des actions volontaristes dans le champ de la santé au travail. Ces actions doivent être accompagnées d'indicateurs afin de suivre ces évolutions, pour mettre en perspective, en vue d'une prise en charge collective, des problèmes de santé souvent vécus sur un registre individuel.

¹ Éléments issus du rapport Evrest national 2021 et du site internet d'Evrest <http://evrest.istnf.fr/>

L'histoire d'Evrest

Evrest est né au début des années 2000, à partir des échanges entre des médecins du travail et des ergonomes d'Aérospatiale (devenue EADS puis *Airbus Group*) et des chercheurs avec qui ils avaient établi, dans le cadre du Gis-Creapt, un partenariat durable autour des enjeux de travail et de santé. Tous constataient les limites des indicateurs usuels (chiffres d'accidents du travail et de maladies professionnelles notamment) et étaient convaincus de l'importance d'avoir un suivi dans le temps pour repérer et comprendre les liens entre la santé et le travail. Du côté des médecins du travail de l'entreprise, la quantification apparaissait comme une ressource pour rendre visibles les enjeux de santé dans leurs relations avec le travail, mais aussi leur propre activité et leur utilité. Ils espéraient que ces nouveaux « indicateurs » pourraient contribuer à transformer les représentations et ouvrir des espaces de débat autour des questions de santé au travail, espaces dans lesquels leurs points de vue auraient mieux droit de cité. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un dispositif léger et durable, porté par les médecins du travail et ancré dans leur pratique, qui permette d'analyser et de suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés. L'expérience du premier dispositif Evrest a suscité l'intérêt de médecins du travail de services interentreprises, se retrouvant dans le cadre d'un groupe « Épidémiologie » du Cisme et ayant été amenés à collaborer avec les chercheurs du Creapt. L'idée d'un observatoire en santé au travail entrainait bien en résonance avec des préoccupations qu'ils avaient déjà échangées au sein du groupe, mais avec le souhait de réfléchir à la spécificité de leur pratique et du suivi de salariés travaillant dans des entreprises de plus petite taille et de secteurs diversifiés. C'est dans ce cadre que le dispositif Evrest a été repris et adapté afin de pouvoir être utilisé par les médecins du travail de services interentreprises et de services autonomes.

Après une phase expérimentale dans le Nord - Pas-de-Calais en 2007, un site national permettant l'inscription des médecins et la saisie des questionnaires a été mis en ligne en janvier 2008, avec l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Toutefois la possibilité de s'inscrire était alors limitée à quelques régions, pour lesquelles un médecin avait bien voulu accepter de devenir référent régional Evrest. Le site d'information a également été ouvert à cette date. En 2009, suite à l'intérêt suscité par le dispositif et pour lui donner une assise institutionnelle, financière et scientifique et pour formaliser la coopération entre les organismes partenaires qui animent le projet au niveau national un Groupement d'intérêt scientifique Evrest a été constitué. Il a été renouvelé pour quatre années à compter de janvier 2021 (3^e renouvellement). La Présidente du Gis Evrest est Mme Marion Gilles (Anact) et la Directrice le Dr. Laëticia Rollin (Université de Rouen / CHU de Rouen). Les partenaires actuels du Gis sont l'Anses, l'Anact, le Cnam dans le cadre des activités du Gis Creapt, le CHU de Rouen, l'Université de Rouen, l'Université de Lille, l'ISTNF, l'association Présanse, l'entreprise Airbus et l'entreprise EDF.

Quels bénéfices pour les équipes santé travail ?

Evrest est un outil de recueil de données qui permet de passer de l'individuel au collectif et de mettre ainsi la santé au travail en débat au sein d'une entreprise ou d'une branche professionnelle.

Evrest est un outil qui peut enrichir l'entretien médical individuel de santé au travail, car il permet de poser des questions de façon systématique. Le débat entre le médecin et le salarié autour de ces questions peut conduire à explorer des dimensions du travail qui étaient jusque-là restées dans l'ombre car non interrogées par le médecin et tuées par le salarié qui les avait tellement intériorisées qu'il ne prenait pas la peine d'en parler. Evrest peut permettre de favoriser la confrontation des points de vue entre les dirigeants d'entreprises, les salariés et leurs représentants et les professionnels de la santé au travail et d'apporter des connaissances ou souligner des constats. Il peut également aider à orienter les actions de prévention voire appuyer les propositions d'action de prévention formulées par les médecins dans le cadre par exemple des instances du dialogue social des entreprises.

Evrest étant un outil fournissant des chiffres, il est indispensable que le médecin garde la maîtrise de sa construction et accompagne l'explication des résultats des connaissances acquises lors des entretiens cliniques.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE²

Organisation du dispositif Evrest

Ce dispositif se présente avec trois grands niveaux de fonctionnement :

- Le **niveau national** est structuré autour d'un Groupement d'intérêt scientifique (Gis) et s'appuie sur une « Équipe projet nationale Evrest » ou EPNE. Cette équipe est chargée de la mise en œuvre du dispositif et de son évolution :

- elle produit le modèle de questionnaire et gère son évolution,
- elle fournit un outil national de saisie que tous les médecins participant peuvent utiliser (pour l'échantillon national comme pour leurs besoins spécifiques),
- elle apporte une aide méthodologique pour faciliter le traitement local ou régional de données pertinentes en santé au travail,
- elle contribue au développement des capacités de coordination et de traitement des informations, et favorise la mise en commun d'outils (programmes, documents de référence)
- elle participe à des groupes de travail avec les autres dispositifs de veille en santé au travail afin de potentialiser les exploitations et recherches de ces différents dispositifs.

À ces fins, elle gère un site Internet d'information sur le dispositif Evrest, distinct du site de saisie, qui met à disposition les outils nécessaires au bon fonctionnement du dispositif (questionnaire, guide de remplissage, nomenclatures, protocoles, etc.), des outils de restitution de résultats (tris à plat sous forme d'un PDF automatisé, tris à plat sous une forme numérique, présentation des résultats par comparaison aux résultats nationaux dans un diaporama powerpoint automatisé...), et des réponses aux principales questions liées à l'utilisation et à l'évolution du dispositif. Enfin, l'EPNE assure aussi l'animation et la formation du réseau des médecins référents régionaux.

- Au **niveau régional**, dans chacune des régions participant à Evrest, un ou plusieurs référents régionaux prennent en charge la gestion des inscriptions des médecins volontaires de leur région, les informent sur le dispositif Evrest et son fonctionnement. Ces référents contribuent aussi à structurer – sous des formes qui peuvent différer selon les régions – un cadre permettant de répondre aux besoins d'appui technique et de réflexion pour les médecins impliqués dans Evrest.

- Les **médecins du travail ou infirmiers participants** s'engagent au minimum à alimenter l'échantillon national de base de salariés interrogés. Ils peuvent en outre, s'ils le souhaitent, élargir ponctuellement ou durablement leur utilisation du dispositif Evrest selon des besoins qui leur sont propres (individuellement ou de façon coordonnée avec d'autres, par exemple au niveau d'une entreprise, d'un service de santé au travail ou d'une branche professionnelle). L'organisation technique du dispositif laisse la possibilité à tout médecin qui le souhaite de pouvoir récupérer et utiliser les données qu'il a lui-même recueillies.

Modalités d'échantillonnage

L'échantillon national est constitué des salariés nés en octobre des années paires (échantillonnage de la population des salariés au 1/25^e) jusqu'en 2016, puis des salariés nés en octobre à partir de 2017, vus lors d'un entretien périodique ou dans le cadre d'un entretien d'embauche, s'ils sont depuis au moins deux mois dans l'entreprise. Un entretien réalisé dans le cadre d'une visite de reprise qualifiée également de visite périodique peut aussi être l'occasion de remplir un questionnaire Evrest, à partir du moment où l'arrêt de travail n'interfère pas sur la relation entre le travail et la santé. Un entretien santé travail infirmier peut aussi être l'occasion de remplir un questionnaire Evrest. Les salariés sont inclus quel que soit leur contrat de travail. Ceci sous-entend que les intérimaires « réguliers » sont également inclus. Le terme de « réguliers » exclut les contrats récents et courts tels que « étudiants et emplois vacances ». Pour les salariés intérimaires « réguliers », la partie du questionnaire sur les conditions de travail porte sur les dernières missions effectuées en se reportant à une période de deux mois de missions même si celles-ci n'ont pas été réalisées en continu.

² Éléments issus du rapport Evrest national 2021

Le questionnaire : la fiche Evrest

S'agissant d'un dispositif devant perdurer dans le temps, le questionnaire doit s'intégrer facilement à la pratique des médecins du travail, ce qui suppose qu'il soit court et proche de la conduite habituelle des visites. La spécificité et l'objectif du dispositif Evrest ne résident pas dans l'exhaustivité et la précision des mesures, mais dans la diversité des domaines couverts, la possibilité de les mettre en relation, et surtout dans la mise en place d'un suivi longitudinal de ces données. Le questionnaire se présente sur un recto-verso. Depuis 2011, il comporte une 3^e page, facultative, permettant également le recueil de dix questions complémentaires, laissées au libre choix de chaque médecin. Ce questionnaire peut être proposé aux salariés soit par le médecin, soit par l'infirmier(ère), après s'être assuré qu'ils aient pris connaissance de la note d'information.

Il comporte des variables d'identification qui servent à générer, lors de la saisie, un identifiant unique pour chaque salarié (par une procédure de hachage). Cet identifiant permet, lorsqu'une deuxième fiche est saisie pour le même salarié, de faire le lien entre les deux fiches saisies ; il ne permet cependant pas d'identifier le salarié. Ce dispositif permet ainsi d'assurer la protection de l'anonymat des salariés tout en permettant de suivre les personnes interrogées au fil du temps. Le questionnaire comporte ensuite quelques informations sociodémographiques puis explore quatre grands thèmes : les conditions de travail, la formation reçue et dispensée, le mode de vie et l'état de santé. La façon d'aborder le travail est à la fois large, par la diversité des domaines abordés, et très succincte, compte tenu du faible nombre de questions dans chacun de ces champs. De même, les informations recueillies sur la santé visent à repérer l'existence de signes cliniques ou plaintes dans les principaux domaines (cardio-respiratoire, neuropsychique, digestif, ostéo-articulaire, dermatologique et auditif).

Un guide de remplissage est mis à disposition de l'ensemble des médecins participants. La partie administrative est remplie par le service de santé au travail, la partie concernant les expositions, le vécu au travail et le mode de vie par le salarié lui-même ou par le médecin ou infirmier à partir des appréciations du salarié, et la partie santé par le médecin ou infirmier lors de la consultation. Si le salarié a répondu seul aux *items* concernant le vécu au travail et le mode de vie, le médecin ou infirmier prend connaissance de ses réponses et est éventuellement amené à en discuter avec le salarié.

Informations concernant l'interprétation des résultats

Dans le cadre du remplissage du questionnaire Evrest, les réponses sont constituées par les appréciations des salariés eux-mêmes, ce qui renvoie à la question des « mesures subjectives ». La discussion sur la portée et les limites de ce type de mesures rassemble de nombreux arguments.

Tant qu'une explication poussée n'est pas réalisée avec le travailleur, ses réponses spontanées peuvent refléter une vision réductrice de son activité et de ses conditions de travail³. Les réponses dépendent de la représentation que les salariés se font des attentes et objectifs du destinataire ou commanditaire (pouvoirs publics, employeurs, hiérarchie, syndicats ou, dans le cas d'Evrest, le médecin du travail...). Il peut aussi y avoir des variations dans les réponses selon l'humeur du jour et les événements récents. D'autre part à plus long terme, les représentations des salariés sont influencées par des processus sociaux qui déterminent la visibilité des conditions de travail dans un milieu donné⁴. Plus problématique, pour certaines analyses en santé au travail, les réponses sur un aspect du travail peuvent dépendre de l'état de santé. Par exemple, le mal de dos renforce les appréciations négatives sur le maintien de postures difficiles, bien davantage que sur les efforts à produire⁵. Enfin, les appréciations des salariés peuvent aussi refléter des ignorances réelles, voire des stratégies de défense⁶.

³ C. Teiger, A. Laville. *L'apprentissage de l'analyse ergonomique du travail, outil d'une formation pour l'action*. Travail et emploi, 47, 1991.

⁴ M. Gollac. *Des chiffres insensés ? Pourquoi et comment on donne un sens aux données statistiques*. Revue française de sociologie, XXXVIII-1, 1997.

⁵ J. Duquette, M. Lortie, M. Rossignol. *Perception of difficulties for the back related to assembly work : general findings and impact of back health*. Applied Ergonomics, vol.28, n°5-6, 1997.

⁶ C. Dejours. *Travail : usure mentale, de la psychopathologie à la psychodynamique du travail*. Bayard, Paris. 1993.

L'ensemble de ces réflexions permet d'illustrer la question de la « subjectivité ». Il ne s'agit pas d'éliminer ces « mesures subjectives » mais de les intégrer dans la démarche. En effet, le questionnaire Evrest tend à considérer l'ensemble des composantes de la situation de travail et de la santé, en repérant leurs relations pour enrichir et consolider les interprétations. Les questions posées par la fiche de recueil Evrest sont trop larges pour apporter une estimation fine des conditions de travail et des expositions professionnelles. D'autres outils statistiques, tels que l'enquête Sumer (1994, 2003, 2009-2010 et 2017), permettent de cerner de façon beaucoup plus détaillée ces expositions et de proposer des évaluations du nombre de salariés qui pourraient être concernés, selon le degré de sévérité retenu pour les expositions. Evrest vise à élucider des enjeux de santé au travail, en ne les limitant pas aux seules pathologies identifiées par le médecin du travail, mais en prenant en compte les différents troubles ressentis par le salarié dont de premiers symptômes précurseurs de pathologies. Ainsi, le questionnaire Evrest apporte des informations précieuses sur le « vécu » et le ressenti des salariés au travail.

La production de données chiffrées suscite aussi le besoin de comparaisons, par exemple avec l'idée de savoir si « on est mieux (ou pire) que ... » ou avec l'hypothèse que les priorités découleront directement de l'examen des chiffres (repérer là où « ça va plus mal »). Les données nationales, régionales ou sectorielles peuvent ainsi constituer une « référence extérieure » à laquelle on peut souhaiter comparer des chiffres obtenus par exemple par un médecin du travail faisant Evrest dans une entreprise particulière. Cette question de l'usage des comparaisons soulève de nombreuses difficultés et mérite un examen attentif et prudent. Tout d'abord, il faut se souvenir que, sur la plupart des sujets abordés dans Evrest, on mesure des fréquences (proportion de personnes concernées par telle ou telle caractéristique du travail ou de la santé), et non des intensités (d'exposition par exemple) ou des gravités (de problèmes de santé). Telle posture jugée contraignante dans telle situation pourrait par exemple ne pas l'être dans une autre situation. La réponse des salariés a néanmoins un sens, mais la comparaison ne peut se faire sans précaution. Ensuite, certaines comparaisons peuvent laisser supposer que de faibles écarts – par exemple en se comparant à des résultats nationaux du secteur – autorisent à considérer que « ça va », laissant de côté la réflexion sur le niveau même de l'indicateur sectoriel (qui peut être lui-même très élevé) ou la gravité du problème qui s'exprime derrière les chiffres. Et lorsque la « référence » est moins bonne que le résultat dans l'entreprise étudiée, on peut aussi estimer, pour de multiples raisons (issues de la connaissance de l'entreprise, du point de vue des salariés, etc.) que même si la situation n'est pas catastrophique, il est primordial de s'intéresser au problème avant qu'il ne devienne préoccupant. Dans l'usage de ces comparaisons, c'est là encore toute la connaissance clinique en amont et la qualité de l'argumentaire qui permettront d'utiliser au mieux les chiffres en entreprise.

L'utilisation du chiffre, au travers du questionnaire Evrest, dans la boîte à outil du médecin est pertinente pour ce qui est de l'apport qu'il procure quant à la connaissance, l'évaluation des effets, pourvu qu'il y soit recouru avec discernement et accompagnement approprié. Cela vaut d'ailleurs pour tout outil.

Dans ce rapport, les salariés sont regroupés tour à tour suivant leur sexe, leur classe d'âge, leur profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) et leur secteur d'activité. Les différences de ces regroupements en regard de leurs réponses au questionnaire sont ensuite évaluées par des tests statistiques. Lorsqu'au moins un des effectifs du tableau croisé est inférieur à 5, le test exact de Fisher est utilisé. Dans le cas contraire, le test du Chi-2 de Pearson (avec la correction de continuité de Yates) est utilisé. Dans certains cas, de grandes différences de proportions peuvent apparaître entre les groupes mais sans significativité statistique en raison d'un faible effectif.

PARTICIPATION AU DISPOSITIF

Au niveau national⁷

L'observatoire Evrest a été mis en œuvre progressivement à partir de 2008 sur l'ensemble des régions françaises volontaires, après une phase expérimentale menée dans la Région Nord - Pas-de-Calais en 2007 (quelques autres régions avaient néanmoins déjà commencé à utiliser le questionnaire Evrest dès 2007 et ont enregistré par la suite ces informations dans la base de données nationale).

À partir de juin 2013, toutes les régions françaises bénéficiaient d'au moins un référent régional, ainsi que les Départements et Régions d'Outre-Mer (La Réunion et les Antilles-Guyane) et la Nouvelle-Calédonie. La possibilité a également été donnée à deux grandes entreprises françaises de rejoindre le dispositif Evrest, tout en conservant une autonomie de gestion de leurs données ; elles forment ainsi leur propre « région » non administrative. Ce sont les Industries Électriques et Gazières (IEG) et la SNCF. Les fiches des salariés de ces régions sont, pour les analyses présentées dans le rapport national, réaffectées à leur région géographique.

Au total, entre 2017 et 2019, années sur lesquelles portent ce rapport, entre 600 et 750 équipes santé travail ont participé au recueil des données au niveau national (équipes ayant saisi au moins une fiche d'un salarié né en octobre). Il faut cependant noter que le taux d'utilisation du dispositif est très variable selon les régions.

Un autre aspect de la participation des médecins au dispositif Evrest en est une utilisation spécifique sur une population exhaustive ou un échantillon avec un taux de sondage élevé, dans le cadre d'une entreprise, d'un secteur d'activité, d'un métier ou du suivi des salariés exposés à un risque particulier. Le nombre d'entreprises pour lesquelles un Evrest entreprise a été réalisé est estimé à près de 400 chaque année entre 2017 et 2019.

En Normandie

En Normandie, Evrest est porté par cinq référents régionaux : le Dr Laëtitia Rollin, Anne-Marie Fouin, le Dr Mathieu Saily, le Dr Marie-Hélène Gaultier, le Dr Rémi Six et le Dr Mathilde Boulanger. Ils s'appuient sur un groupe de suivi régional composé notamment de médecins et d'infirmiers de santé au travail, de l'agence régionale de santé, de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail et de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

Le recueil des premières fiches (ou questionnaires) réalisé dans le cadre de ce dispositif a débuté fin 2008 en Haute-Normandie et en 2013 en Basse-Normandie. Entre 2017 et 2019, 84 médecins de santé au travail volontaires ont permis d'alimenter la base de données régionale Evrest.

Les résultats présentés ci-après concernent les données recueillies au cours des années 2017 à 2019. Durant cette période, 2 954 salariés nés en octobre ont été reçus par les médecins de santé au travail. Parmi ces salariés, 74 personnes apparaissent plusieurs fois (71 salariés ont été vus à deux reprises et 3 à trois reprises). Quand une personne est vue à plusieurs reprises, seule la fiche correspondant au dernier bilan est retenue dans l'analyse.

⁷ Dr Ariane Leroyer, Dr Laëtitia Rollin *Evrest – Rapport descriptif national 2018-2019*. Gis Evrest, Groupement d'intérêt scientifique, décembre 2020

Ainsi, au final, 2 954 fiches se répartissant comme suit, ont été retenues pour l'analyse :

		Normandie
2017	1 ^{er} trimestre	467
	2 ^e trimestre	332
	3 ^e trimestre	231
	4 ^e trimestre	251
	Total 2017	1281
2018	1 ^{er} trimestre	261
	2 ^e trimestre	220
	3 ^e trimestre	192
	4 ^e trimestre	181
	Total 2018	854
2019	1 ^{er} trimestre	211
	2 ^e trimestre	246
	3 ^e trimestre	197
	4 ^e trimestre	165
	Total 2019	819
Ensemble	2 954	

L'interprétation des chiffres doit se faire avec prudence. En effet, l'échantillon de salariés décrit ici ne peut prétendre à être représentatif de l'ensemble des salariés exerçant leur activité dans la région pour plusieurs raisons, notamment du fait de la participation des médecins du travail basée sur le volontariat, de sorte que l'échantillon d'entreprises concernées n'est pas représentatif de l'ensemble des entreprises de la région, ou du fait que l'interrogation des salariés est réalisée lors des entretiens périodiques de santé au travail, entretiens qui ont une périodicité variable selon l'entreprise, le poste de travail, fonction de l'exposition des salariés et de la démographie des médecins du travail. Toutefois, la méthode d'enquête mise en œuvre (mode de sondage aléatoire sur le mois de naissance) et le regroupement d'une large période d'enquête (qui permet de limiter l'impact des différences de périodicités de visites) font que l'on peut parler de représentativité des salariés suivis par les médecins du travail participant à Evrest.

Dans ce document, les résultats nationaux sont présentés en parallèle des résultats normands. Il ne s'agit là que d'éléments indicatifs, les comparaisons entre les données nationales et les données régionales n'étant pas confirmées par des tests statistiques. Il n'est donc pas possible de conclure à des différences « significatives » au sens statistique du terme. En revanche, pour toutes les comparaisons au sein de la région (selon le sexe, le secteur d'activité, etc.) des tests statistiques ont été réalisés avec un seuil de significativité fixé à 5 % (c'est-à-dire avec 5 % de risque de se tromper).



A decorative graphic consisting of a teal horizontal bar with a gradient effect, fading from left to right. A dark teal bracket is positioned on the left side of the bar, and a thin teal oval outline is behind it.

RÉSULTATS

L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ

L'échantillon normand se compose de 2 954 salariés ayant rempli les fiches avec le médecin ou l'infirmier(ère) de médecine du travail. Il est constitué de 58,7 % d'hommes et de 41,3 % de femmes, soit une répartition proche de l'échantillon Evrest au niveau national (59,2 % d'hommes et 40,8 % de femmes).

Dans la déclaration annuelle des données sociales (DADS) 2015 de l'Insee, cette proportion est plus équilibrée avec 50,0 % d'hommes en Normandie et 51,2 % sur la France entière.

Globalement, la répartition par âge de la population normande enquêtée est similaire à celle observée sur l'échantillon Evrest national.

Les jeunes âgés de moins de 25 ans sont toutefois moins représentés dans l'échantillon normand (8,7 %) que dans la population régionale de salariés (12,4 %), de même que l'échantillon national par rapport à la population salariée française (respectivement 9,1 % contre 12,2 %).

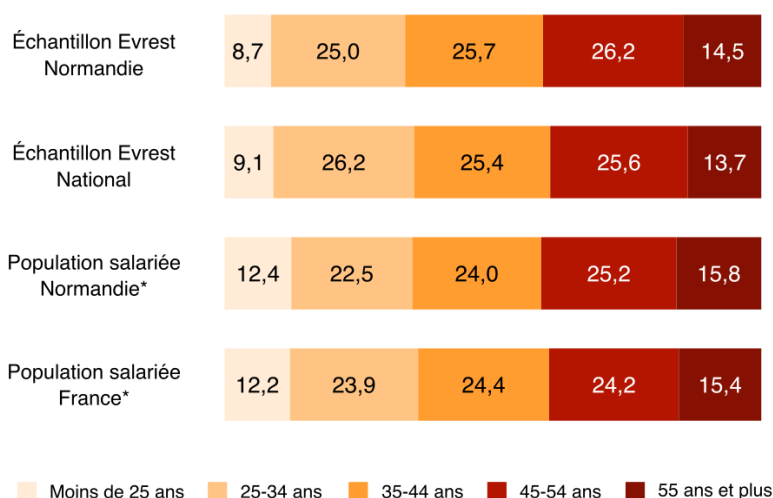
Selon la DADS 2015, les TPE (très petites entreprises : moins de 10 salariés) ou microentreprises emploient environ un quart des salariés normands. Par ailleurs, la moitié des salariés de la région travaillent dans des PME, équitablement répartis entre les petites entreprises (10 à 49 salariés) et les moyennes entreprises (50 à 249 salariés). Le quart des salariés restant exerce dans des entreprises de taille intermédiaire (ETI, 250 à 4 999 salariés) ou des grandes entreprises (GE, 5 000 salariés ou plus).

Cette répartition est légèrement différente de celle observée dans l'échantillon Evrest normand, où les salariés des TPE sont moins représentés (14,3 %), tandis que ceux des ETI-GE sont présents en plus grande proportion (30,9 %).

Répartition par sexe

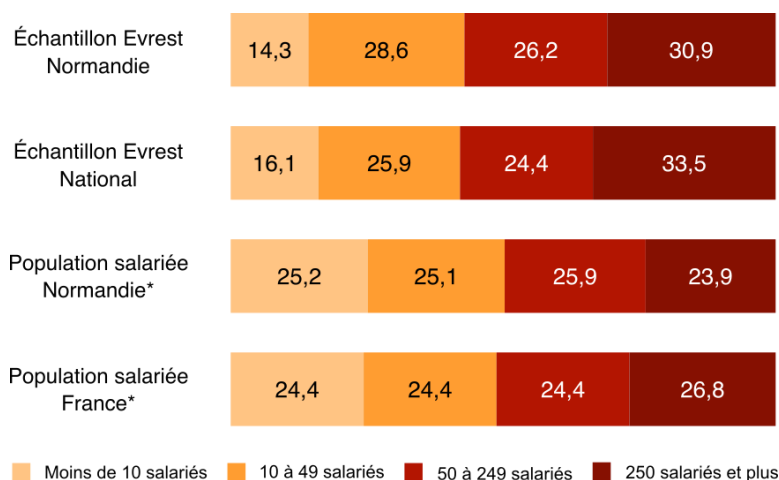
	Hommes	Femmes	Ensemble
Effectifs	1 734	1 220	2 954
Pourcentages	58,7 %	41,3 %	100,0 %
Âge moyen	40,5 ans	41,2 ans	40,8 ans
Âge médian	40 ans	41 ans	41 ans

Répartition par âge (en %)



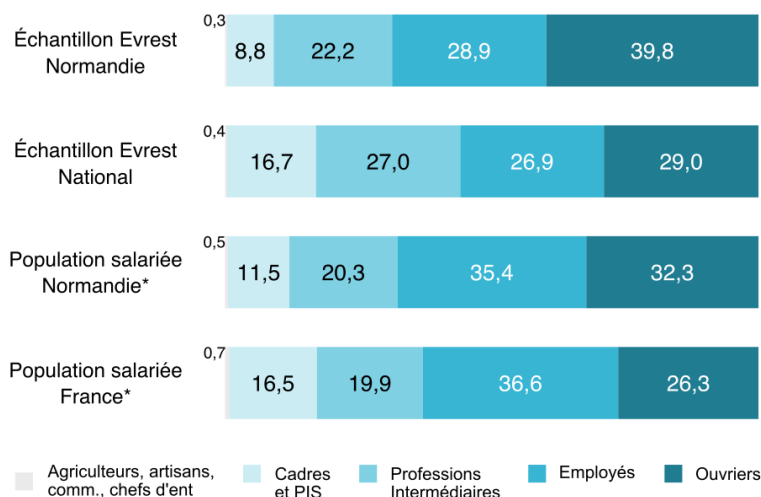
* Déclaration annuelle des données sociales, Insee, 2015

Répartition selon la taille de l'entreprise (en %)



* Déclaration annuelle des données sociales, Insee, 2015

Répartition par PCS¹ (en %)

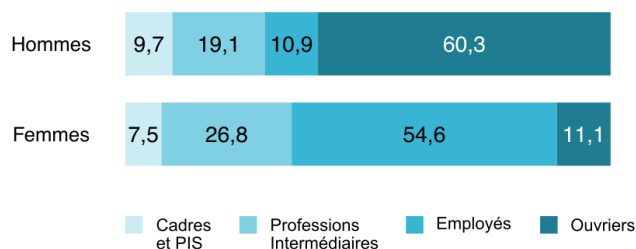


* Déclaration annuelle des données sociales, Insee, 2015

Différence significative selon la localisation

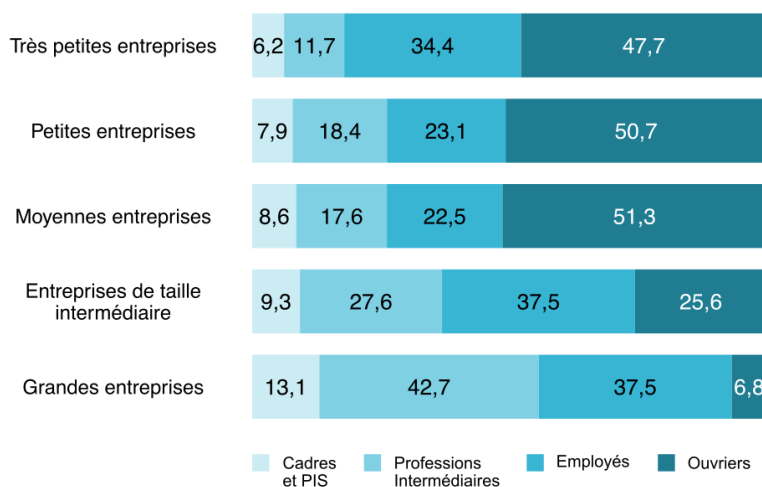
Répartition par PCS¹ selon le sexe (en %)

	Cadres et PIS	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Hommes	64,9	50,2	22,0	88,5
Femmes	35,1	49	78,0	11,5
Ensemble	100	100	100	100



Différence significative selon le sexe

Répartition par PCS¹ selon la taille d'entreprise (en %)



Différence significative selon la taille de l'entreprise

¹ Professions et catégories socioprofessionnelles

Selon la Déclaration annuelle des données sociales (DADS) 2015 de l'Insee, dans la région, les agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise représentent 0,5 % des salariés (0,7 % au niveau national). Ils sont 0,4 % dans l'échantillon Evrest national. Dans l'échantillon Evrest normand, 10 personnes appartiennent à cette catégorie socioprofessionnelle, soit 0,3 % des enquêtés. Ainsi, dans la majorité des analyses ci-après, ces 10 salariés ne seront pas inclus quand il s'agira de fournir des données selon la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS).

La répartition selon la PCS dans l'échantillon Evrest normand diffère de celle des données nationales : en effet les ouvriers y sont largement plus représentés (39,8 % contre 29,0 % au niveau national), tandis que la part des cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) est deux fois moins (respectivement 8,8 % contre 16,7 %). Cette disparité est aussi valable en comparant les données d'Evrest Normandie à la population salariée française des DADS. De plus, la part des professions intermédiaires est plus forte dans les DADS que dans la population Evrest normande (35,4 % contre 28,9 % respectivement).

La PCS diffère selon le sexe des salariés : les femmes sont plus souvent employées tandis que les hommes sont plus souvent ouvriers. Les hommes occupent davantage que les femmes des emplois de cadres ou professions intellectuelles supérieures mais sont moins présents parmi les professions intermédiaires.

La PCS diffère également selon la taille de l'entreprise. Par exemple, les grandes entreprises (5 000 salariés ou plus) sont celles qui comptent le plus de cadres et PIS (13,1 % des personnels enquêtés).

À l'inverse, les très petites entreprises (moins de 10 salariés) sont celles qui en comptent le moins (6,2 %).

Dans les TPE ainsi que dans les PME (10 à 249 salariés), les ouvriers sont la PCS la plus représentée, comptant pour près de la moitié des salariés dans chacune de ces structures.

Dans les entreprises de taille intermédiaire (250 à 4 999 salariés), les employés sont majoritaires tandis que dans les grandes entreprises, il s'agit des professions intermédiaires.

Selon la DADS 2015 de l'Insee, dans la région, le secteur de l'agriculture représente 0,2 % de la population des salariés. Dans l'échantillon Evrest normand, aucun salarié du secteur agricole n'est présent. De ce fait et étant données les faibles proportions concernées, ce secteur n'a pas été représenté graphiquement. Ainsi, bien que non représenté ci-contre, ce secteur représente 0,2 % de l'échantillon Evrest national (0,1 % de la population salariée française d'après la DADS 2015).

En comparaison de l'échantillon Evrest national, les salariés exerçant leur activité dans le secteur des services, et dans une moindre mesure dans celui de la construction, sont plus représentés dans l'échantillon normand. À l'inverse, les autres secteurs y sont moins représentés.

La composition salariale des secteurs d'activité est différente : les femmes sont davantage présentes dans le secteur de la santé/administration tandis que les hommes sont largement majoritaires dans l'industrie et la construction.

En termes de catégorie d'entreprise, la structure des secteurs d'activité est également hétérogène. Par exemple, le secteur de la santé humaine, action sociale et administration publique concentre une part élevée de salariés des grandes entreprises et des entreprises de tailles intermédiaires. Le secteur du commerce est celui où la part de salariés des TPE est la plus importante. Les salariés des PME sont les plus représentés dans l'échantillon normand, particulièrement dans la construction.

De la même manière, la répartition par PCS est significativement différente d'un secteur d'activité à l'autre. La proportion de cadres et PIS est, par exemple, maximale dans le secteur des services. La construction et l'industrie se composent majoritairement d'ouvriers.

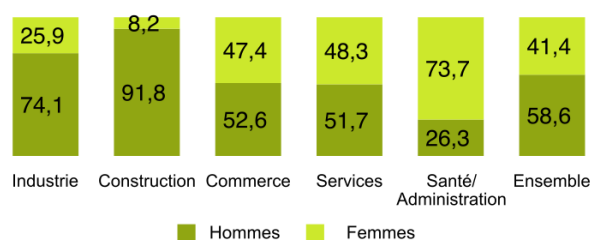
Au sujet du secteur industriel, les données nationales et normandes d'Evrest concernent l'industrie manufacturière (section C), la production et distribution d'électricité (section D), les industries extractives (section B) et la production et distribution d'eau (section E). S'agissant du secteur des services, les salariés des sections L (activités immobilières) et R (arts et spectacles) sont, eux aussi, comptabilisés dans l'échantillon national ainsi que dans l'échantillon normand (ces deux sections représentent 6 % des salariés du secteur des services dans l'échantillon normand). Enfin, les salariés de l'enseignement (section P) représentent 4 % des salariés du secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (nommé dans le document santé/administration) en Normandie.

Répartition par secteur d'activité (en %)



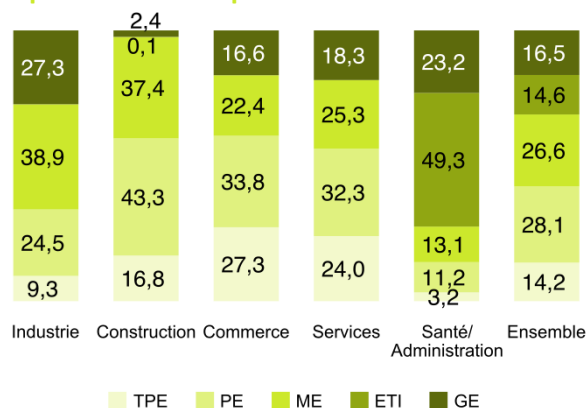
* Déclaration annuelle des données sociales, Insee, 2015

Répartition par sexe dans les secteurs d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

Répartition par taille d'entreprise dans les secteurs d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

Répartition par PCS¹ dans les secteurs d'activité (en %)

	Industrie	Construction	Commerce	Services	Santé/Administration
Cadres, PIS	9,5	6,1	4,7	17,1	9,3
Professions Intermédiaires	19,8	12,1	13,2	28,7	34,8
Employés	8,9	6,0	51,9	30,0	48,3
Ouvriers	61,8	75,8	30,2	24,3	7,6
Ensemble	100	100	100	100	100

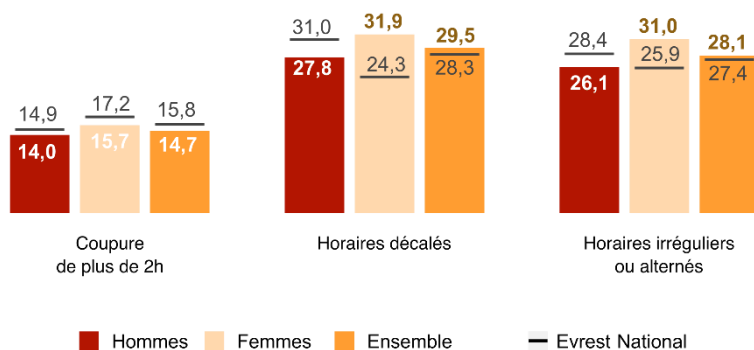
Différence significative selon le secteur d'activité

¹ Professions et catégories socioprofessionnelles

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

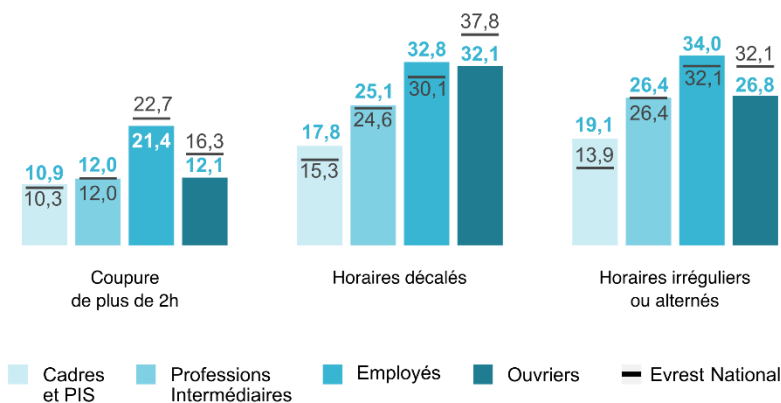
Les rythmes de travail

Rythmes de travail selon le sexe (en %)



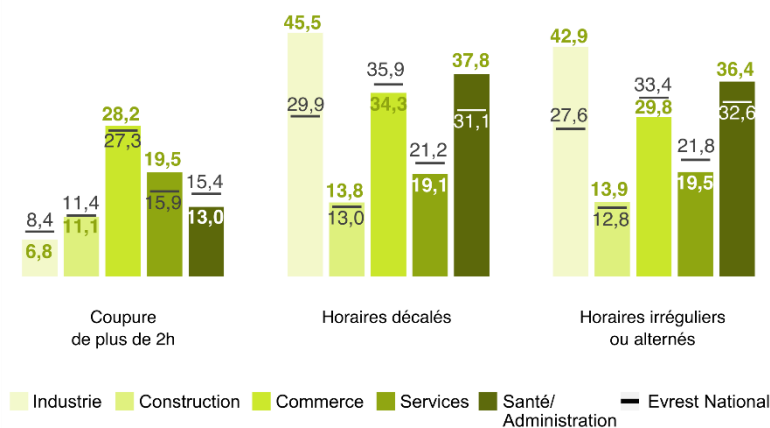
Différence significative selon le sexe (sauf « Coupure de plus de 2h »)

Rythmes de travail selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Rythmes de travail selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

Près de la moitié des salariés normands (46 %) a déclaré avoir un rythme de travail particulier (au moins un item parmi : « coupure de plus de deux heures », « horaires décalés » et « horaires irréguliers ou alternés »).

En particulier, 14,7 % signalent avoir régulièrement des coupures de plus de deux heures, 29,5 % déclarent des horaires décalés (davantage les Normandes que les Françaises) et près de trois salariés sur dix (28,1 %) signale avoir des horaires irréguliers ou alternés de manière régulière.

La fréquence des rythmes de travail particuliers varie selon les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Les coupures de plus de deux heures sont en effet plus souvent signalées par les employés (22,7 %) que dans les trois autres PCS étudiées. Ce constat se retrouve aussi pour les horaires irréguliers ou alternés, déclarés par un tiers (34,0 %) des employés contre un cinquième (19,1 %) des cadres et PIS. Concernant les horaires décalés, ce sont près d'un tiers des employés et des ouvriers qui y sont confrontés (respectivement 32,8 % et 32,1 %).

En termes de rythme de travail, des différences significatives entre secteurs d'activité existent également.

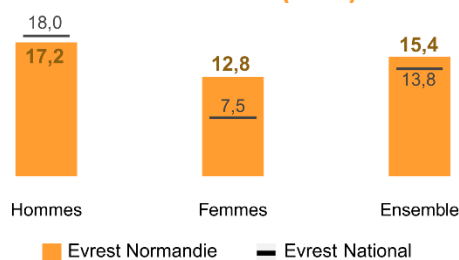
La proportion de salariés qui déclarent des coupures de plus de deux heures est la plus élevée dans le commerce (deux fois plus que la moyenne régionale).

Les salariés normands de l'industrie sont les plus nombreux à déclarer des horaires particuliers (décalés, irréguliers ou alternés), avec des proportions également plus importantes que leurs homologues du niveau national.

Comme au niveau national, les salariés de la construction rapportent moins souvent que les autres des horaires particuliers.

En Normandie, 15,4 % des salariés enquêtés effectuent régulièrement du travail de nuit. Davantage d'hommes (17,2 %) que de femmes (12,8 %) sont concernés. Ces chiffres sont un peu plus élevés que ceux observés au niveau national en particulier chez les femmes.

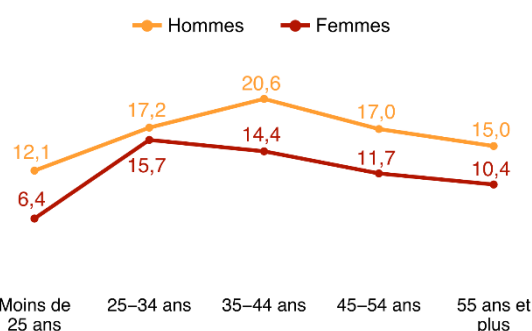
Travail de nuit selon le sexe (en %)



Différence significative selon le sexe

La fréquence du travail de nuit diffère significativement selon l'âge. Elle est la moins importante chez les salariés les plus jeunes et les plus âgés. Par ailleurs, la différence hommes/femmes vis-à-vis du travail de nuit s'exprime de façon significative pour chaque tranche d'âge. Elle est particulièrement visible chez les 35-44 ans où 20,6 % des hommes de cet âge indiquent effectuer régulièrement du travail de nuit contre 14,4 % des femmes du même groupe d'âge.

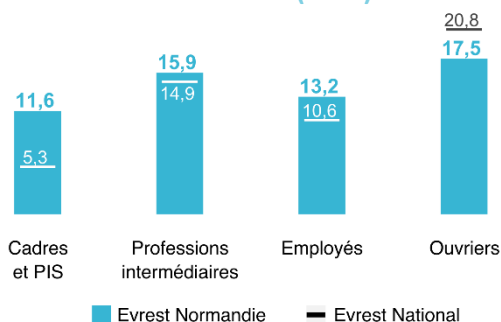
Travail de nuit selon l'âge et le sexe en Normandie (en %)



Différence significative selon l'âge

Concernant le travail de nuit, les ouvriers y sont les premiers confrontés (17,5 % d'entre eux) contre 11,6 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces derniers sont en Normandie deux fois plus nombreux en proportions qu'au niveau national à travailler de nuit (11,6 % contre 5,3 %).

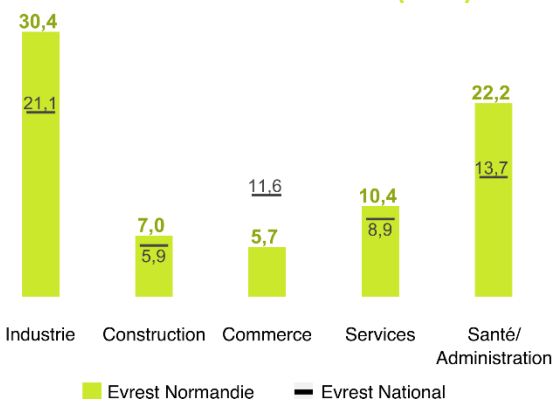
Travail de nuit selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

La fréquence du travail de nuit diffère selon le secteur d'activité. Dans la région, avec respectivement 30,4 % et 22,2 % des salariés concernés, les secteurs de l'industrie et de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale y sont de loin les plus confrontés. Ces proportions sont en outre plus élevées que celles observées au niveau national. À l'inverse, les salariés normands du secteur du commerce sont moins nombreux que leurs homologues du niveau national à déclarer avoir régulièrement du travail de nuit (5,7 % contre 11,6 %). Ce secteur commercial est par ailleurs celui où la fréquence du travail de nuit est la plus faible.

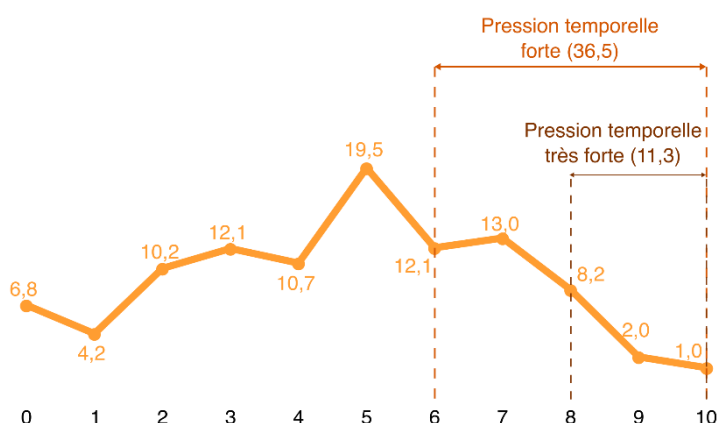
Travail de nuit selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

Les contraintes de temps

Cotation des difficultés liées à la pression temporelle* (en %)

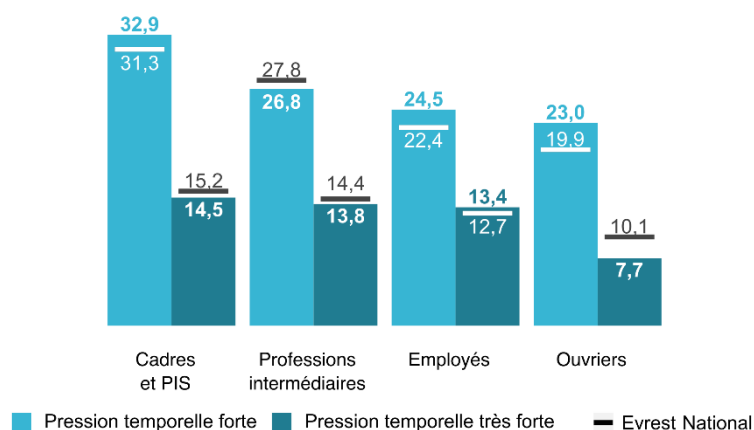


* Les salariés ont coté leur pression temporelle sur une échelle entière allant de 0 (pas de pression) à 10 (pression extrême). La pression temporelle est considérée comme forte pour les scores supérieurs ou égaux à 6, et comme très forte pour les scores supérieurs ou égaux à 8.

La pression temporelle (devoir se dépêcher, faire tout très vite...) a été notée par les salariés sur une échelle allant de 0 à 10. Plus d'un salarié sur trois (36,5 %) subit une pression temporelle forte (note supérieure ou égale à six), proportion quasi-similaire à celle du niveau national (37,5 %). Plus précisément, un salarié sur neuf (11,3 %) éprouve de très fortes difficultés liées à la pression temporelle (note supérieure ou égale à huit), contre 12,8 % au niveau national.

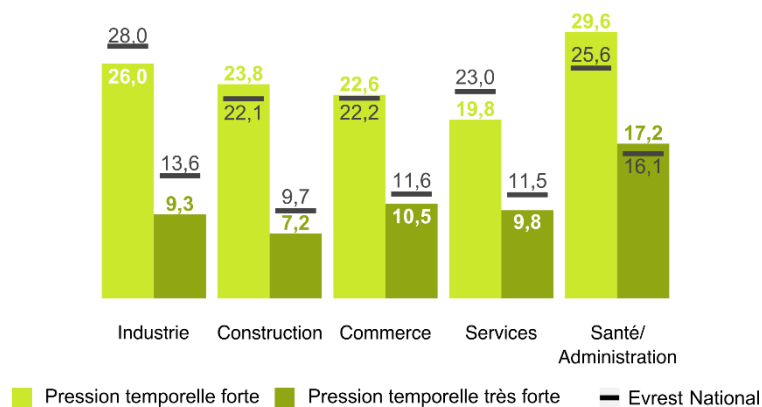
La pression temporelle varie en fonction du sexe : 33,2 % des hommes contre 38,8 % des femmes ont déclaré subir une pression temporelle forte (et très forte pour respectivement 9,6 % et 13,2 % d'entre eux). Les salariés les plus jeunes sont les moins nombreux à exprimer subir cette pression. En effet un cinquième (21,3 %) des moins de 25 ans a coté une forte pression temporelle, soit quinze points de moins que leurs aînés âgés de 25 à 34 ans (36,5 %). Cet écart est encore plus grand en considérant la très forte pression temporelle (respectivement 3,9 % contre 11,1 %).

Pression temporelle selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Pression temporelle selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

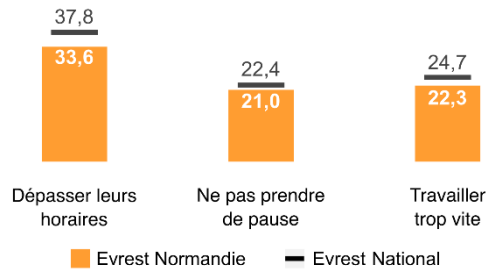
La forte pression temporelle diffère selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Il existe en effet un gradient social marqué : les cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) y sont les premiers confrontés (32,9 %) ; viennent ensuite les salariés exerçant une profession intermédiaire (26,8 %), les employés (24,5 %) puis les ouvriers (23,0 %). Concernant la très forte pression temporelle, ce sont les ouvriers qui y sont le moins confrontés : 7,7 % en Normandie, proportion près de deux fois moindre que celle relevée pour les Cadres et PIS.

Les proportions de salariés déclarant également une très forte pression temporelle varient selon le secteur d'activité. Les salariés de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale y sont les premiers confrontés (17,2 %) tandis que les salariés de la construction ont moins fréquemment exprimé subir une très forte pression temporelle (7,2 %).

Contraintes de temps (en %)

Concernant les contraintes liées au temps, 33,6 % des salariés normands indiquent qu'ils leur arrivent souvent ou très souvent de dépasser leurs horaires normaux, à 21,0 % de ne pas prendre de pause ou d'écourter leur repas ou encore à 22,3 % de régulièrement traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin.

En raison de leur charge de travail, il leur arrive assez souvent ou très souvent de...



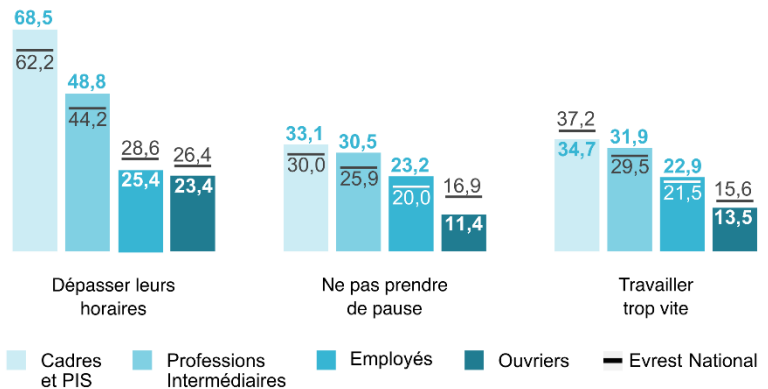
Différence significative selon la localisation (sauf pour « Ne pas prendre de pause »)

Les contraintes liées au temps sont plus souvent rapportées par les femmes, particulièrement celles de moins de 45 ans : 35,1 % d'entre elles déclarent qu'il leur arrive souvent ou très souvent de dépasser leurs horaires normaux, 23,9 % de ne pas prendre de pause ou d'écourter leur repas et 26,7 % de traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin.

Contraintes de temps selon la PCS (en %)

En raison de leur charge de travail, il leur arrive assez souvent ou très souvent de...

La fréquence des contraintes liées au temps diffère selon la profession et catégorie socioprofessionnels (PCS). Concernant le fait de dépasser régulièrement ses horaires de travail, un gradient social très marqué est observé : les cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) y sont les premiers confrontés (68,5 %) ; viennent ensuite les professions intermédiaires (48,8 %), les employés (25,4 %) et les ouvriers (23,4 %). De même, les cadres et PIS et les professions intermédiaires sont plus nombreux à écourter ou à ne pas prendre de pause, ou à traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin que les ouvriers et, dans une moindre mesure, les employés.

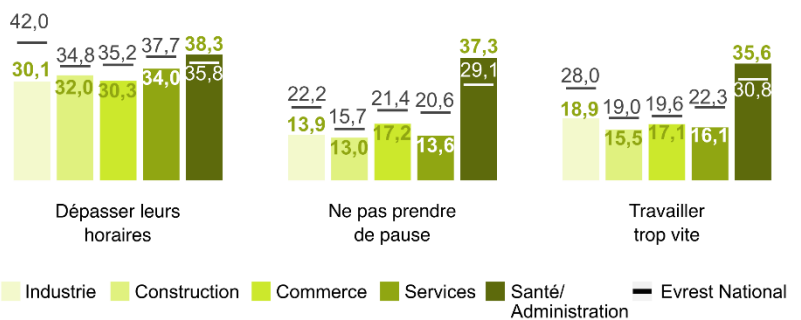


Différence significative selon la PCS

Contraintes de temps selon le secteur d'activité (en %)

Les contraintes liées au temps sont différentes entre les divers secteurs d'activité. Les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale, composé pour plus des trois quarts de femmes, majoritairement de moins de 45 ans, sont les plus nombreux à les signaler. Les salariés du secteur de la construction sont, à l'inverse, ceux qui ont le moins de contrainte par rapport à leurs pauses ou à leur vitesse d'exécution.

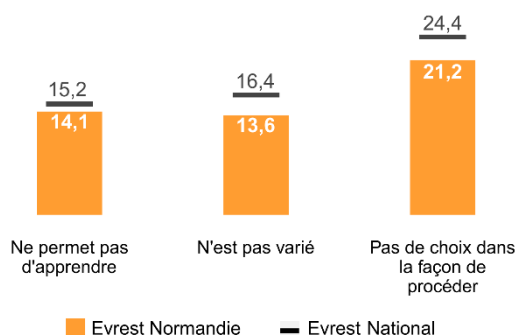
En raison de leur charge de travail, il leur arrive assez souvent ou très souvent de...



Différence significative selon le secteur d'activité

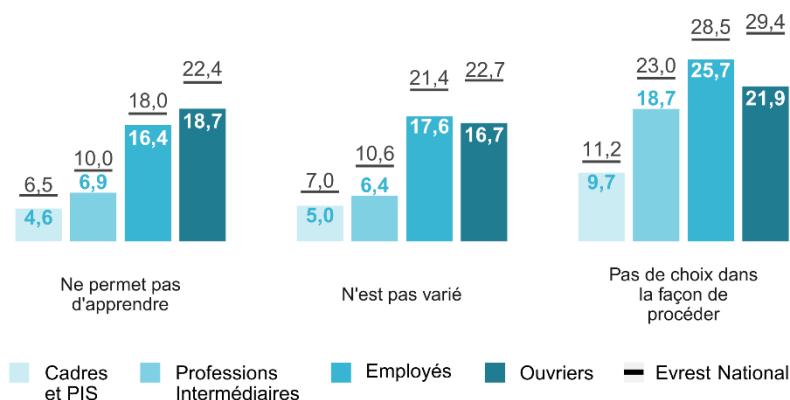
L'appréciation du travail

Appréciations sur le travail (1/3) (en %)



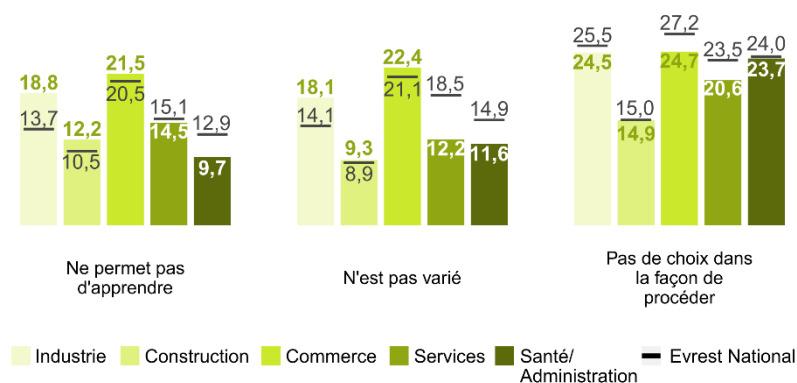
Différence significative selon la localisation (sauf « Ne permet pas d'apprendre »)

Appréciations sur le travail (1/3) selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Appréciations sur le travail (1/3) selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

En Normandie, 14,1 % des salariés enquêtés dans le cadre du dispositif Evrest estiment que leur travail ne leur permet pas d'apprendre des choses et 13,6 % qu'il n'est pas varié. Par ailleurs, 21,2 % des salariés déclarent qu'ils ne peuvent choisir eux-mêmes la façon de procéder dans leur travail.

Ils diffèrent selon l'âge des salariés. Les aînés ont plus souvent déclaré que leur travail ne leur permettait pas d'apprendre ou qu'il n'était pas varié (respectivement 22,8 % et 17,1 % des salariés de 45 ans ou plus contre 10,2 % et 13,0 % de ceux de moins de 45 ans). En revanche cette disparité entre les générations ne ressort pas sur la question de la liberté de procéder.

Les appréciations du travail diffèrent en fonction de la profession et catégorie socio-professionnels (PCS). Les employés et les ouvriers sont ceux qui déclarent le plus fréquemment un travail qui ne permet pas d'apprendre, qui n'est pas varié ou encore pour lequel ils n'ont pas le choix dans la façon de procéder. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures le déclarent moins souvent.

Les appréciations sur le travail diffèrent également d'un secteur d'activité à l'autre. En effet, le fait que leur travail ne leur permet pas d'apprendre est peu signalé chez les salariés de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (9,7 %) et de la construction (12,2 %). Il est le plus souvent mentionné chez les salariés du secteur du commerce (21,5 %). En ce qui concerne le fait de ne pas avoir de choix dans la façon de procéder dans son travail, les salariés du secteur de la construction sont une fois encore les moins nombreux à le déclarer (14,9 %).

En Normandie comme au niveau national, environ 13 % des salariés estiment ne pas avoir de possibilités suffisantes d'entraide (c'est-à-dire ceux qui ont répondu « non pas du tout » ou « plutôt non » à la question « Diriez-vous que dans votre travail vous avez des possibilités suffisantes d'entraide, de coopération ? »). Cela concerne davantage les femmes (16,0 %) que les hommes (11,3 %) et davantage les salariés de 45 ans ou plus (20,1 %) que ceux de moins de 45 ans (8,6 %).

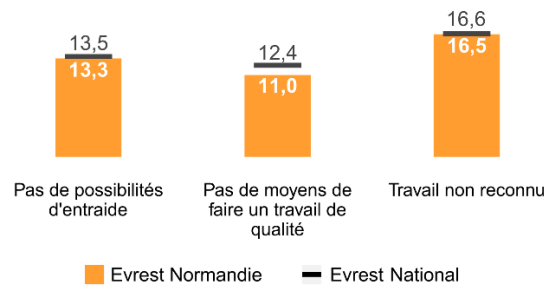
Dans la région, 11,0 % des salariés ont déclaré ne pas avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité, avec des différences selon le sexe et selon l'âge. Cette opinion est ainsi plus souvent partagée par les femmes de 45 ans ou plus (15,5 %) et l'est le moins souvent par les hommes de moins de 45 ans (7,1 %).

Le sentiment de non-reconnaissance de leur travail par l'entourage professionnel est exprimé par 16,5 % des salariés normands, une proportion similaire au niveau national. Une disparité hommes-femmes est relevée : respectivement 14,5 % contre 16,0 %. Un fort écart générationnel est également observé entre les salariés de moins de 25 ans (7,2 %) et leurs aînés de 45 ans ou plus (20,1 %).

Les ouvriers sont les moins nombreux à signaler de ne pas avoir les moyens nécessaires pour faire un travail de bonne qualité (8,2 %) tandis que les employés sont les plus nombreux à déclarer ne pas avoir suffisamment d'entraide, de coopération (15,8 %) et à avoir le sentiment que leur travail n'est pas reconnu par leur entourage professionnel (20,0 %). La déclaration du manque de possibilité d'entraide et de reconnaissance est moindre chez les cadres et professions intellectuelles par rapport aux autres PCS.

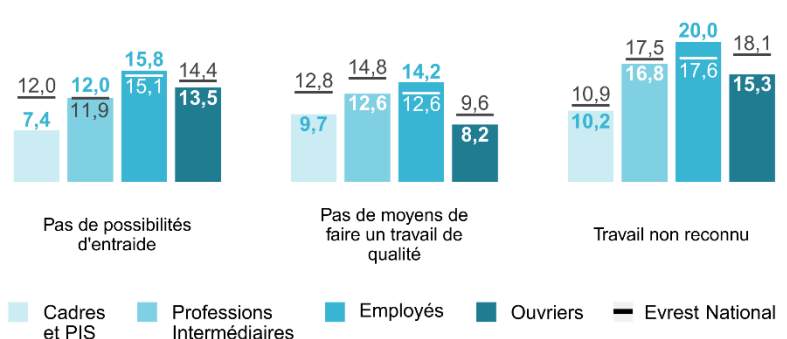
Il existe des différences selon les secteurs d'activité. En effet, dans la région comme en France, le secteur de la construction semble en meilleure situation comparativement aux autres secteurs d'activité puisque seuls 11,3 % des salariés y estiment insuffisantes les possibilités d'entraide, 6,3 % estiment ne pas avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité et 12,6 % ont le sentiment d'un travail non reconnu ; il en est de même pour le secteur des services en région, avec des indicateurs proches de ceux du secteur de la construction. Les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale font partie, à l'inverse, de ceux qui manifestent en plus grand nombre des appréciations négatives sur le travail pour les trois indicateurs considérés.

Appréciations sur le travail (2/3) (en %)



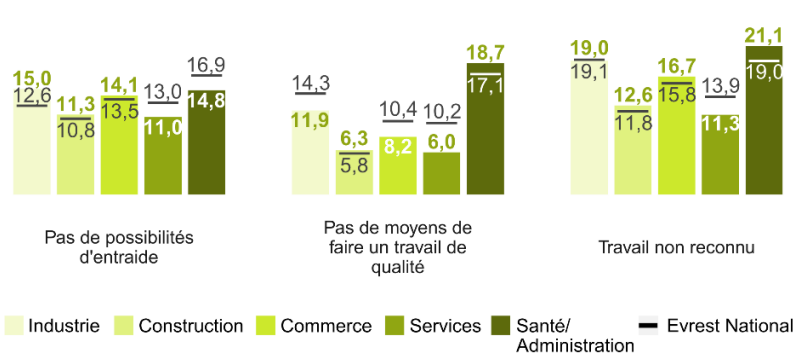
Différence significative selon la localisation uniquement pour « Pas de moyens de faire un travail de qualité »

Appréciations sur le travail (2/3) selon la PCS (en %)



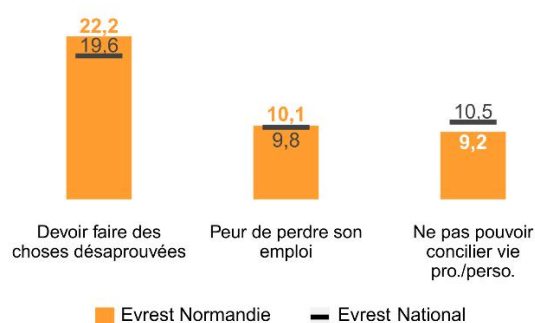
Différence significative selon la PCS

Appréciations sur le travail (2/3) selon le secteur d'activité (en %)



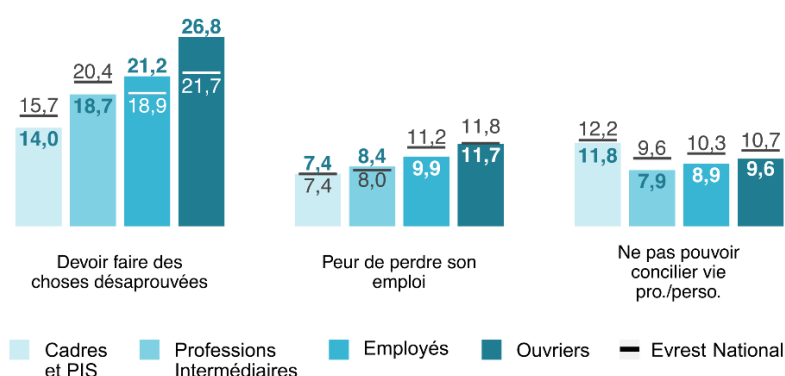
Différence significative selon le secteur d'activité

Appréciations sur le travail (3/3) (en %)



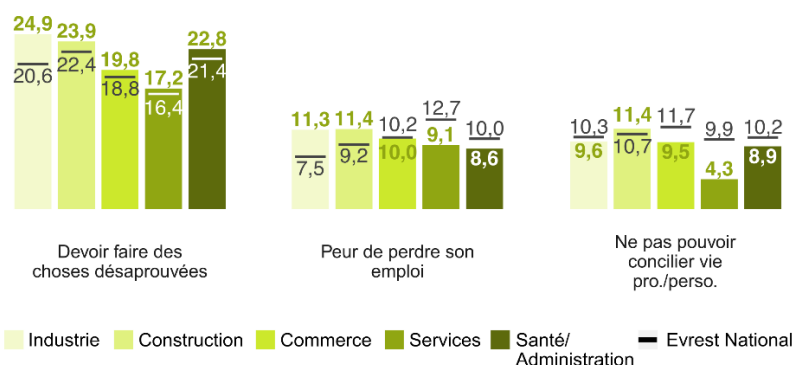
Différence significative selon la localisation (sauf « Peur de perdre son emploi »)

Appréciations sur le travail (3/3) selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS (sauf « Devoir faire des choses désapprouvées »)

Appréciations sur le travail (3/3) selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité (sauf « Peur de perdre son emploi »)

Toujours à propos de l'appréciation de leur travail, 22,2 % des salariés de Normandie signalent devoir faire des choses qu'ils désapprouvent et 10,1 % avoir peur de perdre leur emploi. En outre, près d'un salarié sur dix (9,2 %) indique ne pas arriver à concilier vie professionnelle et vie hors-travail.

La peur de perdre son emploi touche autant les hommes que les femmes et concerne entre 10,5 % et 13,0 % des salariés âgés de 35 à 54 ans.

Un quart des ouvriers (26,8 %) déclare devoir faire des choses qu'ils désapprouvent, soit huit points de plus que les professions intermédiaires et les employés et douze points de plus que les cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS).

La peur de perdre son emploi est davantage relevée chez les ouvriers (11,7 %) avec un écart de quatre points par rapport aux cadres et PIS (7,4 %). Les cadres et PIS sont plus nombreux, en proportion, à mentionner ne pas pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle.

En Normandie près d'un quart des salariés de l'industrie et de la construction déclarent devoir faire des choses qu'ils désapprouvent, suivis de près par les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale. Le secteur des services est le moins concerné par cette appréciation (17,2 %).

La peur de perdre son emploi présente peu de différences en Normandie selon les secteurs d'activités, en oscillant entre 8,6 % et 11,4 %.

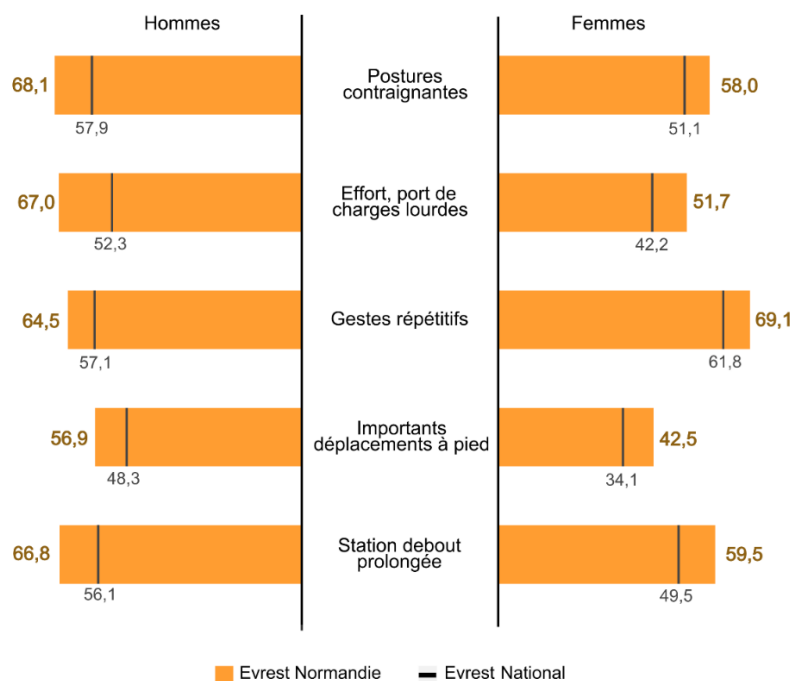
Pour ce qui est de l'impossibilité de concilier vie professionnelle et vie personnelle, seul le secteur des services se distingue en Normandie avec une proportion de salariés concernés plus faible que celles des autres secteurs d'activités (4,3 % contre environ 9 %/10 %).

LES CHARGES PHYSIQUES DU POSTE DE TRAVAIL

Dans la région, l'exposition (parfois ou souvent) aux charges physiques du poste de travail est plus importante qu'au niveau national. Pour 66,4 % des salariés normands, le poste de travail implique des gestes répétitifs (59,0 % au niveau national), pour 64,0 %, il implique des postures contraignantes (55,1 % au niveau national), pour 63,7 % il comporte une station debout prolongée (53,4 % au niveau national), pour 60,7 % il demande des efforts, des ports de charges lourdes (48,2 % au niveau national) et pour 50,9 % il comprend d'importants déplacements à pied (42,5 % au niveau national).

L'exposition à ces charges physiques diffère systématiquement selon le sexe des salariés, toujours à la défaveur des hommes à l'exception des gestes répétitifs. En effet, 69,1 % des femmes ont déclaré y être exposées (parfois ou souvent) contre 64,5 % des hommes.

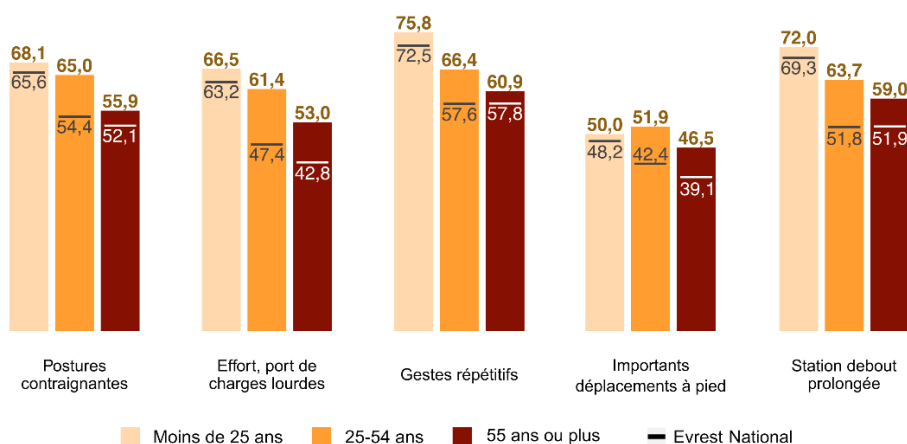
Charges physiques du poste de travail selon le sexe (en %)



Différence significative selon le sexe pour toutes les charges physiques évoquées

Au final, en Normandie, quatre salariés sur cinq (80,7 %) ont indiqué avoir un poste de travail qui présente au moins une des cinq charges physiques évoquées, avec une part plus élevée chez les hommes (89,6 % contre 84,3 % chez les femmes). Cette proportion décroît en fonction de l'âge des salariés. Ainsi, 92,1 % des salariés de moins de 25 ans ont un poste de travail qui présente des charges physiques contraignantes, cette proportion est de 87,0 % parmi les 25-54 ans et passe à 84,7 % chez les 55 ans ou plus.

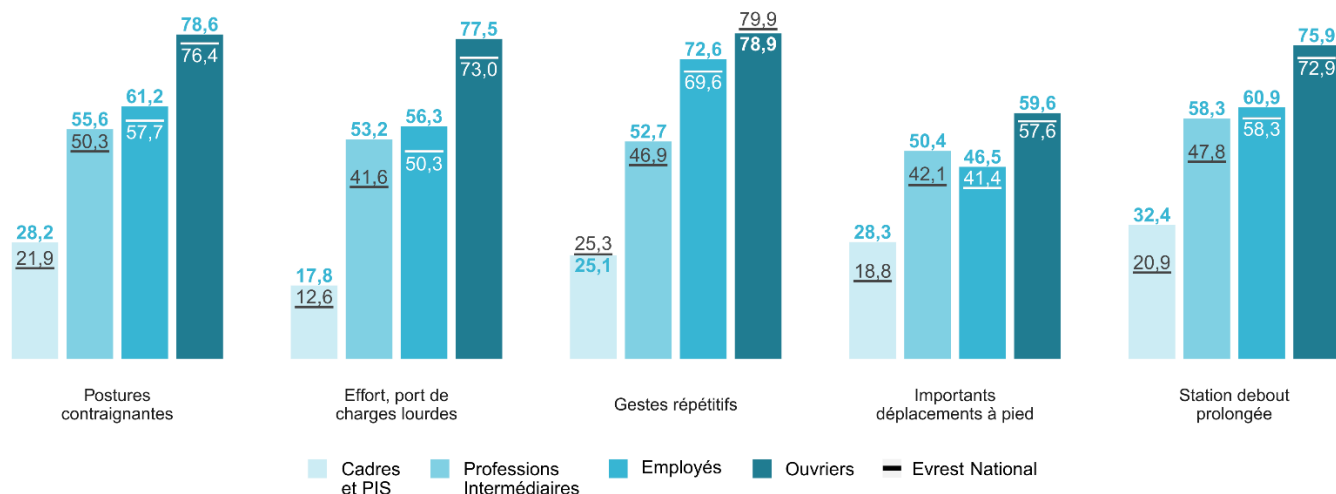
Charges physiques du poste de travail selon l'âge (en %)



Différence significative selon l'âge pour toutes les charges physiques évoquées

La fréquence des postes de travail présentant des charges physiques contraignantes diffère significativement selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Un gradient social marqué est observé quelle que soit la charge physique évoquée : les ouvriers y sont les premiers confrontés, viennent ensuite les employés, puis les personnes exerçant une profession intermédiaire et enfin les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ce gradient social est également observé sur l'échantillon Evrest national.

Charges physiques du poste de travail selon la PCS (en %)

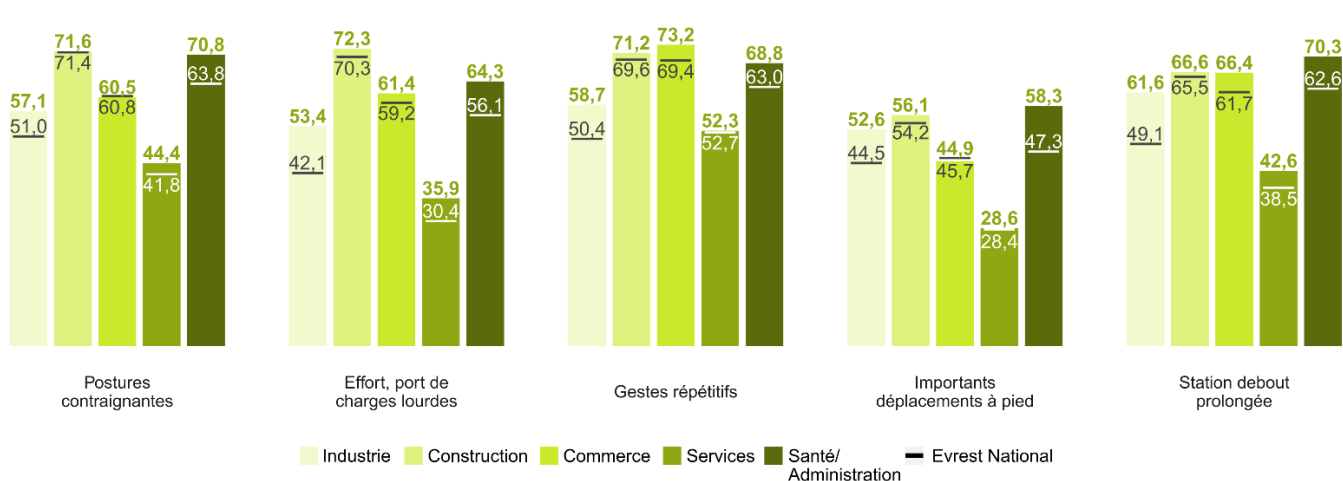


Différence significative selon la PCS pour toutes les charges physiques évoquées

Tant au niveau régional que national, le secteur des services présente les plus faibles parts de salariés confrontés à des charges physiques : près de 76 % d'entre eux occupent un poste comportant au moins une des cinq charges, contre entre 87 % et 90 % des salariés des autres secteurs d'activité. Dans ce secteur, les charges physiques les plus importantes sont les gestes répétitifs, déclarés par un peu plus de la moitié (52,3 %) des salariés.

À l'inverse, les salariés du secteur de la construction sont globalement les plus nombreux à rapporter des contraintes physiques, en particulier des postures contraignantes, des efforts ou ports de charges lourdes et des gestes répétitifs, chacune rapportée par environ sept dixièmes d'entre eux. Les contraintes physiques concernent aussi une large majorité des salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale. Si la part de salariés exposés aux contraintes liées aux efforts ou ports de charges lourdes est un peu plus faible que les salariés du secteur de la construction, ils sont au moins autant exposés qu'eux pour toutes les autres contraintes énoncées ici.

Charges physiques du poste de travail selon le secteur d'activité (en %)



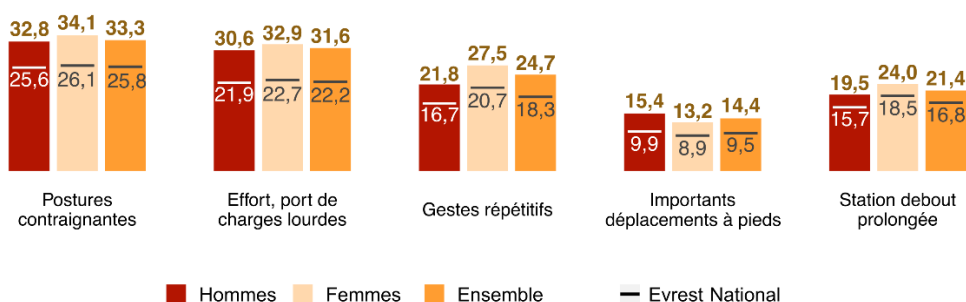
Différence significative selon le secteur d'activité pour toutes les charges physiques évoquées

En Normandie, 49,5 % des salariés enquêtés occupent un poste dont les charges physiques -au moins une parmi les cinq évoquées dans ce chapitre- sont estimées pénibles. Cela concerne davantage et de loin, les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (59,7 %) et le moins les salariés du secteur des services (28,1 %). Cette proportion est de 49,8 % pour les salariés de l'industrie, de la construction et du commerce. De même, cela concerne davantage les ouvriers (59,1 %) que les autres PCS, en particulier les cadres et PIS (17,7 % ont déclaré au moins une charge physique pénible).

Plus précisément, parmi l'ensemble des salariés, le travail est pénible pour 33,3 % d'entre eux en raison de postures contraignantes, pour 31,6 % du fait de ports de charges lourdes, pour 24,7 % en raison de gestes répétitifs, pour 21,4 % du fait d'une station debout prolongée et pour 14,4 % du fait d'importants déplacements à pied.

L'appréciation globale de la pénibilité des charges physiques du poste de travail par les salariés varie significativement entre les hommes et les femmes pour les gestes répétitifs et la station debout prolongée : les femmes éprouvent en plus grand nombre la difficulté ou la pénibilité de ces contraintes.

Pénibilité des charges physiques selon le sexe (en %)

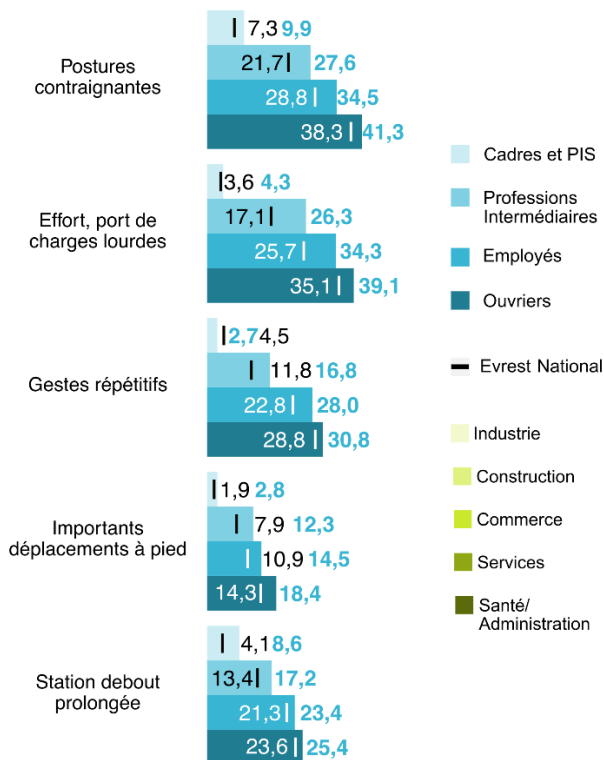


Différence non significative selon le sexe (sauf « Gestes répétitifs » et « Station debout prolongée »)

De même, la pénibilité ressentie diffère selon la professions et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Il existe en effet un gradient social marqué : quelle que soit la charge physique évoquée, la pénibilité ressentie est plus souvent exprimée par les ouvriers, puis par les employés, les salariés exerçant une profession intermédiaire et enfin les cadres et PIS.

La pénibilité ou la difficulté liée à aux charges physiques du poste de travail se manifestent plus fréquemment chez les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale, devant les salariés de l'industrie et de la construction.

Pénibilité des charges physiques selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

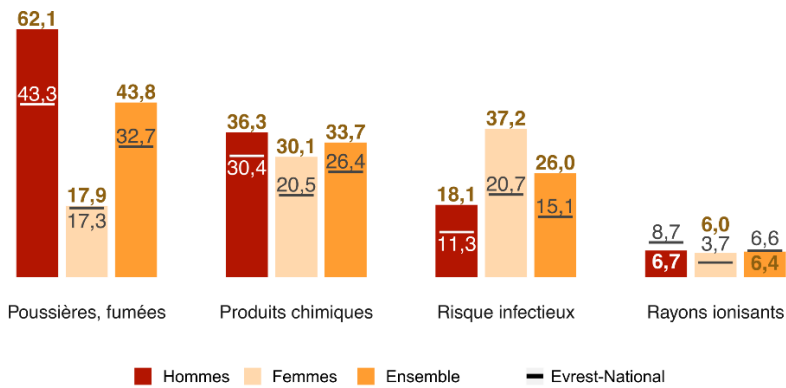
Pénibilité des charges physiques selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

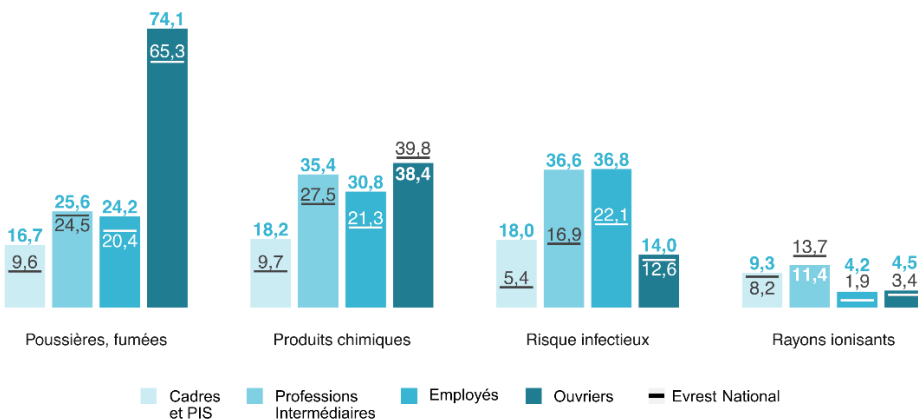
LES EXPOSITIONS

Expositions déclarées (1/4) (en %)



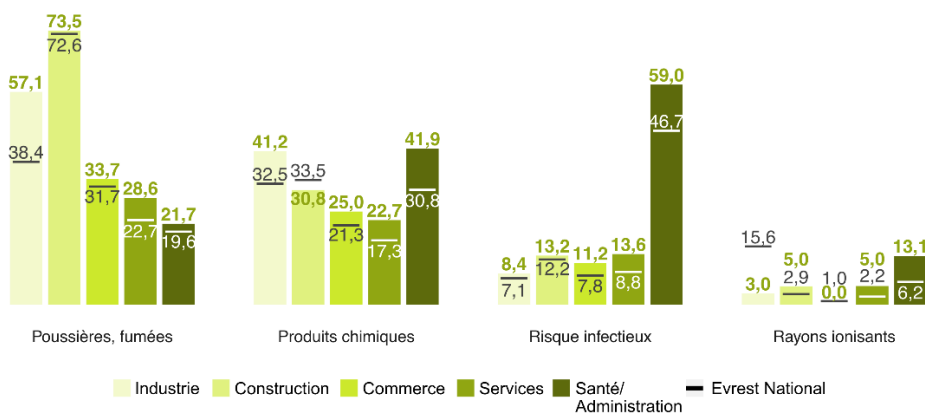
Différence significative selon le sexe (sauf « Rayons ionisants »)

Expositions (1/4) selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Expositions (1/4) selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

Certaines expositions professionnelles sont susceptibles d'affecter et de nuire à la santé des travailleurs. C'est notamment le cas des expositions aux produits, aux émissions, aux agents biologiques, aux rayonnements.

En Normandie, 43,8 % des salariés enquêtés ont déclaré être exposés à des poussières ou des fumées. Un tiers des salariés (33,7 %) est en contact avec des produits chimiques. Pour ces deux expositions, les hommes y sont davantage confrontés que les femmes (cf. graphique ci-contre). Le risque infectieux concerne 26,0 % des salariés et est plus souvent signalé par les femmes.

Tous ces chiffres sont supérieurs à ceux observés au niveau national.

Ce type d'exposition est différent selon la PCS des salariés.

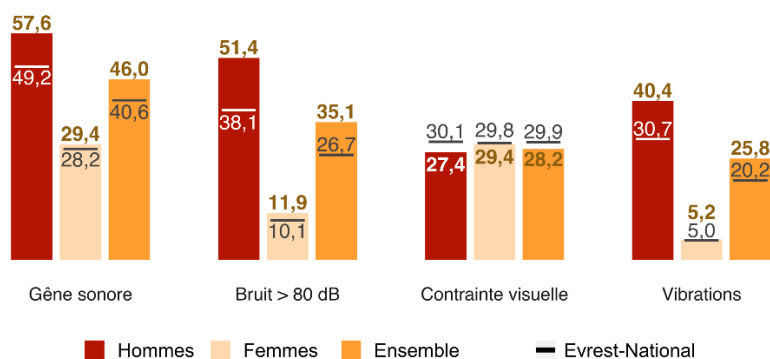
Les ouvriers sont très exposés aux poussières et fumées en regard des proportions relevées pour les autres professions et catégories socioprofessionnelles (74,1 % soit environ trois fois plus que dans les autres PCS). De même, l'exposition aux produits chimiques a été déclarée par une part plus importante d'ouvriers. Le risque infectieux est très présent en Normandie par rapport au niveau national ; il l'est particulièrement chez les employés (36,8 % contre 22,1 % dans l'échantillon national) et les salariés exerçant une profession intermédiaire (36,6 % contre 16,9 %).

Le risque infectieux est signalé par 59,0 % du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale, secteur très majoritairement féminin et composé d'employés et de professions intermédiaires. Ces salariés ont, pour une part importante, également déclaré être en contact avec des produits chimiques. Les salariés exerçant dans les secteurs de la construction et de l'industrie sont les plus exposés aux poussières, fumées.

De nombreux salariés déclarent être exposés à des nuisances physiques.

Dans la région, 46,0 % estiment être confrontés à une gêne sonore dans leur travail, davantage les hommes (57,6 % contre 29,4 % des femmes) et 35,1 % subissent du bruit supérieur à 80 décibels, beaucoup plus les hommes (51,4 %) que les femmes (11,9 %). Les contraintes visuelles touchent 28,2 % des salariés, autant les hommes que les femmes, et enfin 25,8 % ont déclaré être exposés aux vibrations, beaucoup plus les hommes (40,4 %) que les femmes (5,0 %). Les disparités relevées par sexe en région, le sont également au niveau national.

Expositions déclarées (2/4) (en %)



Différence significative selon le sexe (sauf « Contrainte visuelle »)

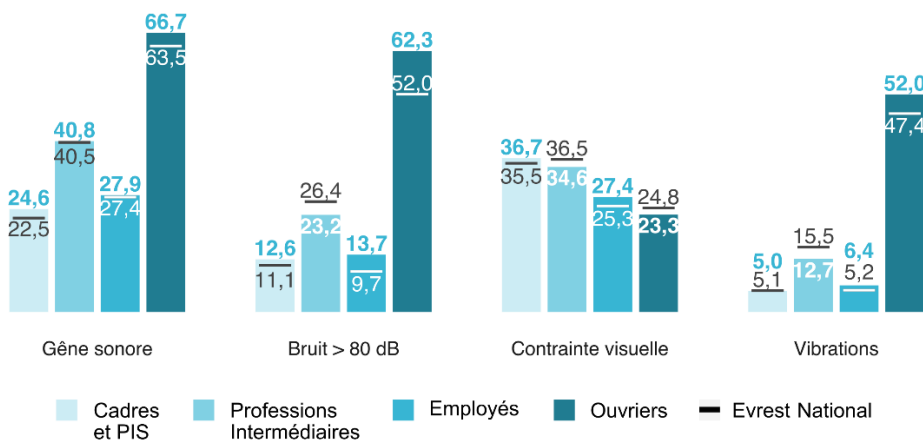
Les fréquences de déclaration de ces expositions varient de manière significative selon le secteur d'activité ou encore selon la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS).

La gêne sonore et le bruit (supérieur à 80 décibel) sont largement plus signalés par les ouvriers (respectivement 66,7 % et 62,3 %) et par les salariés du secteur industriel (64,0 % et 59,5 %) et de la construction (62,2 % et 59,6 %). Les salariés du secteur industriel normands sont davantage concernés par ces expositions que leurs homologues du niveau national ; ce constat n'est pas relevé pour le secteur de la construction.

Les nuisances liées aux vibrations sont très souvent déclarées par les ouvriers (52,0 %) et par les salariés travaillant dans le secteur de la construction (52,4 %). Près d'un tiers des salariés du secteur industriel signale être exposés aux vibrations.

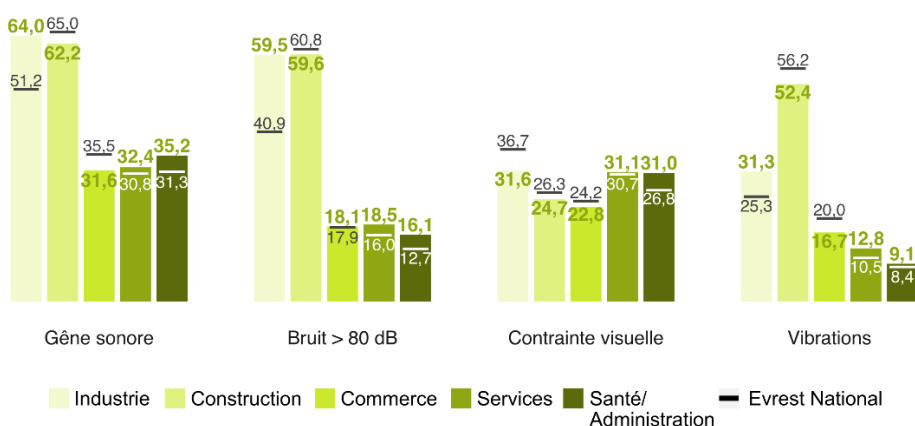
Au sujet des contraintes visuelles, si elles sont moins marquées, les différences entre PCS et secteurs d'activité, des disparités existent néanmoins. Elles sont davantage rapportées par les cadres et PIS et les salariés exerçant une profession intermédiaire, tandis que les personnes travaillant dans les secteurs de la construction et du commerce y sont moins exposés.

Expositions (2/4) selon la PCS (en %)



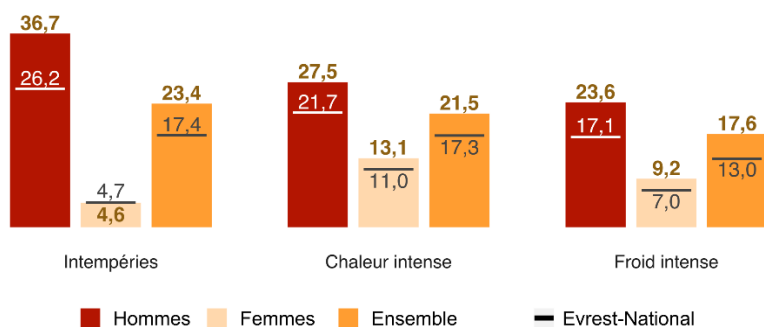
Différence significative selon la PCS

Expositions (2/4) selon le secteur d'activité (en %)



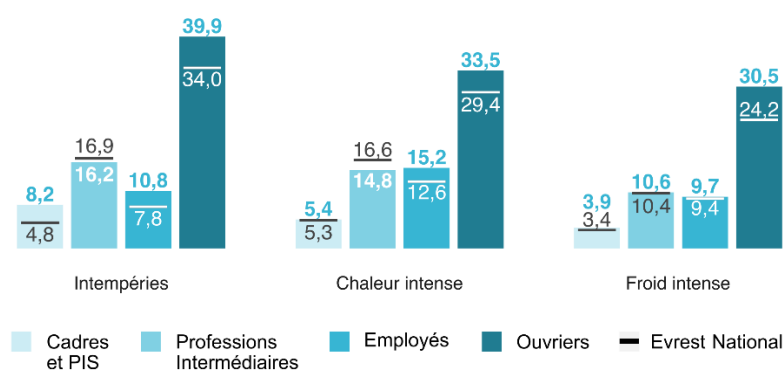
Différence significative selon le secteur d'activité

Expositions déclarées (3/4) (en %)



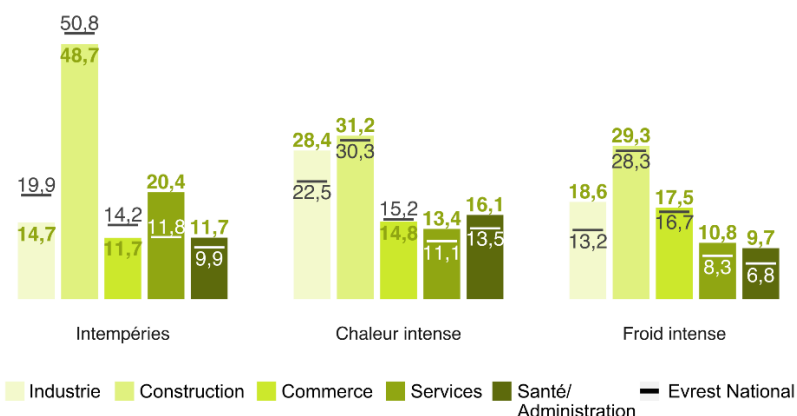
Différence significative selon le sexe

Expositions (3/4) selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Expositions (3/4) selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

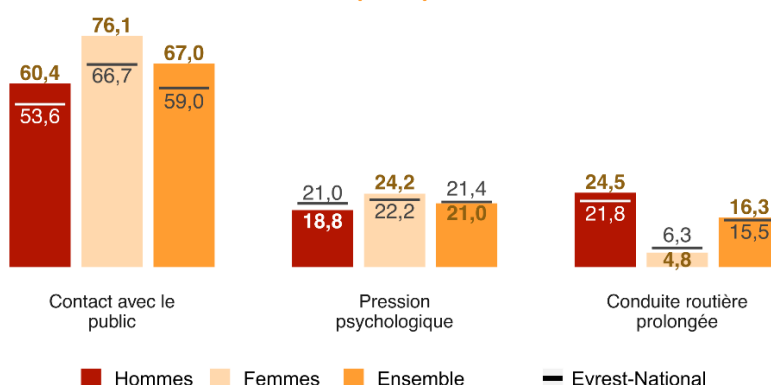
Dans le cadre de l'exercice de leur travail, une part importante de salariés déclare être exposée à des conditions climatiques ou des températures extrêmes sur le lieu de travail. En effet, 23,4 % des salariés ont déclaré être exposés aux intempéries, largement plus les hommes (36,7 %) que les femmes (4,6 %). Par ailleurs, 21,5 % ont signalé être exposés à une chaleur intense, les hommes davantage que les femmes. Enfin, 17,6 % des salariés ont indiqué être exposés au froid intense, là encore plus souvent les hommes (23,6 %) que les femmes (9,2 %).

Ces risques liés aux ambiances thermiques sont significativement différents d'une PCS à une autre. Les salariés les plus confrontés à ce type d'exposition sont les ouvriers : deux cinquièmes d'entre eux sont exposés aux intempéries et environ un tiers aux températures extrêmes, des proportions bien supérieures à celles enregistrées dans les autres professions et catégories socioprofessionnelles.

Les salariés travaillant en extérieur sont les plus exposés aux intempéries (ouvriers du BTP...). C'est donc logiquement que cette exposition est la plus déclarée, loin devant les autres, par l'ensemble des salariés du secteur de la construction (48,7 %) et plus particulièrement les ouvriers de ce secteur (57,5 %). De nombreux métiers obligent les salariés à évoluer dans des environnements marqués par des températures élevées (hauts fourneaux, teintureries, blanchisseries, cuisines, fonderies, ateliers de soudure...). Les risques liés à la chaleur intense sont le plus souvent signalés par les salariés du secteur industriel et de la construction. L'exposition au froid intense est quant à elle la plus souvent rapportée par les salariés de la construction.

Parmi l'ensemble des salariés enquêtés, 67,0 % ont indiqué être exposés aux contacts avec le public, davantage les femmes que les hommes. Par ailleurs, près d'un salarié sur cinq (21,0 %) signale être confronté à une pression psychologique, davantage les femmes que les hommes. Enfin, 16,3 % sont confrontés à une conduite routière prolongée, cette fois davantage les hommes que les femmes. Ces résultats sont proches de ceux observés sur l'échantillon Evrest national.

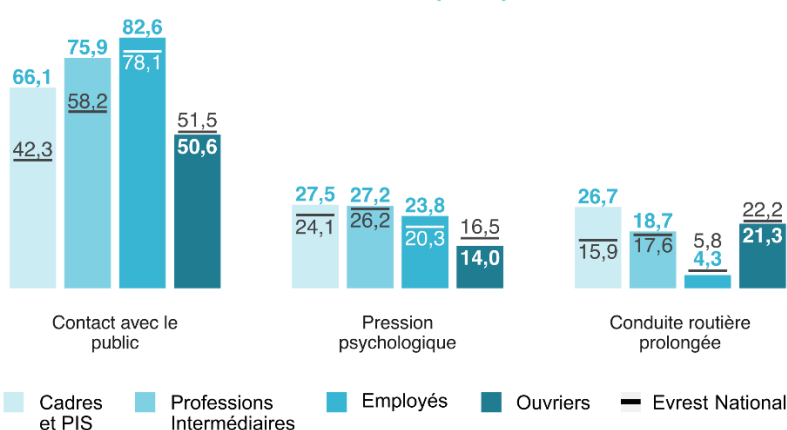
Expositions déclarées (4/4) (en %)



Différence significative selon le sexe

La fréquence de ces expositions varie selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Le contact avec le public concerne moins les ouvriers, tandis que les employés y sont les plus confrontés. Les cadres et PIS et les salariés exerçant une profession intermédiaire sont les plus nombreux à avoir signalé être exposés à une pression psychologique. L'exposition à une conduite routière prolongée est plus souvent déclarée par les cadres et PIS et par les ouvriers.

Expositions (4/4) selon la PCS (en %)



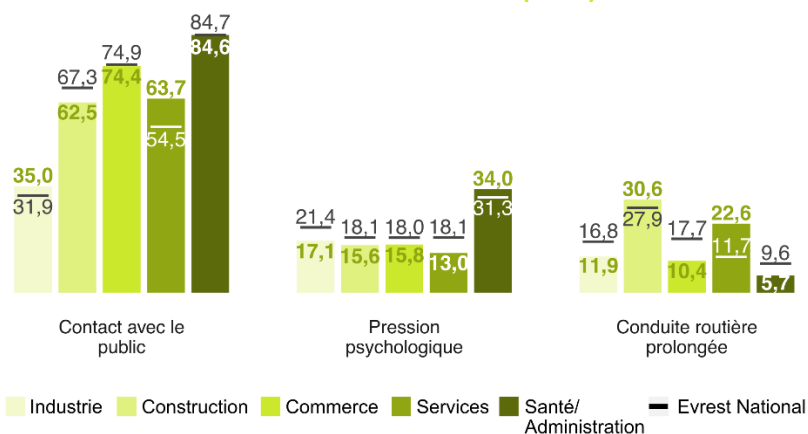
Différence significative selon la PCS

Le contact avec le public est le moins fréquent chez les salariés du secteur industriel (35,0 %). À l'inverse, une large majorité des personnels travaillant dans l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (84,6 %) déclare cette exposition. Les salariés des services sont plus confrontés que leurs homologues du niveau national (63,7 % contre 54,4 %).

Les salariés ayant signalé une pression psychologique sont les plus nombreux dans le secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (34,0 % contre entre 13 % et 17 % chez les salariés des autres secteurs d'activité).

La conduite routière prolongée est la plus souvent déclarée par les salariés du secteur de la construction (30,6 %) puis par ceux du commerce (22,6 %).

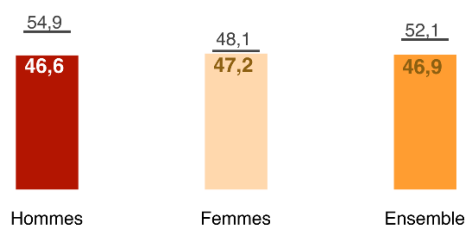
Expositions (4/4) selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

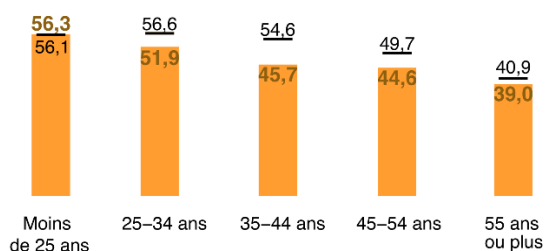
LA FORMATION

Ont bénéficié d'une formation depuis un an selon le sexe (en %)



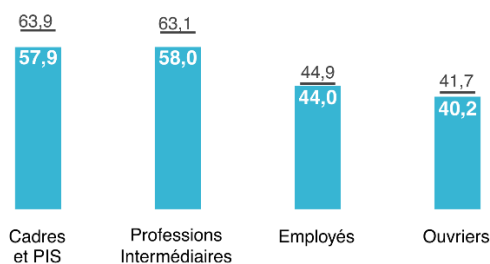
□ Evrest Normandie ■ Evrest National
Différence significative selon le sexe

Ont bénéficié d'une formation depuis un an selon l'âge (en %)



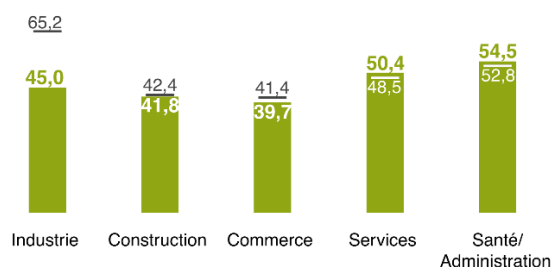
■ Evrest Normandie ■ Evrest National
Différence significative selon l'âge

Ont bénéficié d'une formation depuis un an selon la PCS (en %)



■ Evrest Normandie ■ Evrest National
Différence significative selon la PCS

Ont bénéficié d'une formation depuis un an selon le secteur d'activité (en %)



■ Evrest Normandie ■ Evrest National
Différence significative selon le secteur d'activité

Au cours des douze derniers mois, moins d'un salarié sur deux (46,9 %) déclare avoir bénéficié d'une formation, sans différence entre les hommes et les femmes. En revanche, une disparité s'observe selon les classes d'âge : la fréquence des salariés ayant bénéficié d'une formation au cours de l'année décroît avec l'âge passant de 56,3 % chez les salariés de moins de 25 ans à 39,0 % chez ceux âgés de 55 ans et plus. Parmi les personnes ayant suivi au moins une formation dans l'année, 90,9 % ont signalé qu'elle était en rapport avec leur poste actuel, 17,3 % qu'elle était en lien avec un futur poste et 38,8 % qu'elle était d'intérêt général.

La fréquence des salariés normands ayant reçu une formation au cours des douze derniers mois est significativement différente selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). En effet les cadres et PIS ainsi que les personnes exerçant une profession intermédiaire en sont les premiers bénéficiaires (respectivement 57,9 % et 58,0 %), mais avec une proportion moindre qu'au niveau national (respectivement 63,9 % et 63,1 %). Cette différence avec le niveau national ne se constate pas chez les employés et ouvriers, parmi lesquels respectivement 44,0 % et 40,2 % ont bénéficié d'une formation au cours de l'année.

Les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale sont les plus nombreux à indiquer avoir suivi une formation au cours des douze derniers mois (54,5 % d'entre eux). À l'inverse, les salariés exerçant dans le secteur du commerce sont ceux ayant le moins souvent bénéficié d'une formation (39,7 %).

Par ailleurs, 45,0 % des salariés normands du secteur industriel indiquent avoir suivi une formation au cours de l'année, une proportion inférieure de vingt points à leurs homologues du niveau national (65,2 %).

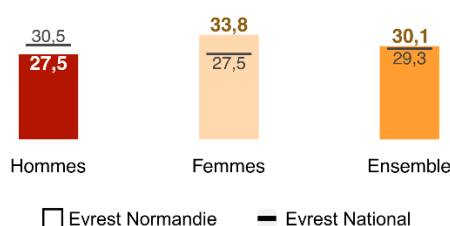
En Normandie, près d'un salarié sur trois (30,1 %) a eu un rôle de formateur ou de tuteur au cours de l'année écoulée, soit quasiment autant qu'au niveau national (29,3 %). Cette opportunité a été plus relevée chez les femmes que chez les hommes (33,8 % contre 27,5 %). De plus, la proportion de salariés ayant eu un rôle de formateur dans les douze derniers mois varie en fonction de l'âge. Elle est moins élevée chez les salariés les plus jeunes et les plus âgés et atteint son maximum chez les salariés ayant entre 25 ans et 44 ans, en particulier chez les 35-44 ans (34,1 % d'entre eux ont été formateur au cours de l'année écoulée).

De même, en Normandie, la part des salariés ayant eu un rôle de tuteur ou de formateur varie significativement selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Ce rôle est effectivement le plus souvent attribué aux cadres et professions intellectuelles supérieurs (51,2 %) puis aux personnes exerçant une profession intermédiaire (46,7 %), des proportions plus importantes que celles enregistrées au niveau national. Ce rôle est à l'inverse moins attribué aux employés (25,9 %) et enfin aux ouvriers (18,9 %). Cette même tendance est retrouvée au niveau national.

Dans la région, la fréquence des salariés ayant eu ce rôle de tuteur ou de formateur varie selon le secteur d'activité. En effet, les salariés normands interrogés pour Evrest qui exercent dans les secteurs de la construction (20,5 %) et du commerce (20,9 %) ont moins souvent été formateurs au cours de l'année écoulée que ceux des autres secteurs d'activité et ils l'ont de surcroît été moins souvent que leurs homologues du niveau national pour le commerce (26,1 %).

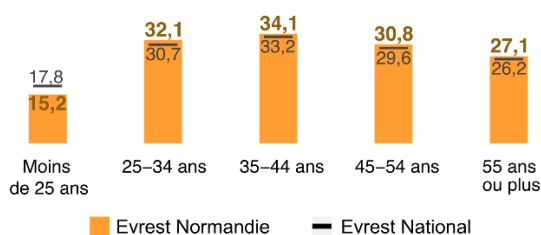
En revanche, les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale se sont vus le plus souvent confiés ce rôle (46,5 %) que les salariés des autres secteurs d'activité, et davantage qu'au niveau national (34,5 %).

Ont eu un rôle de formateur, de tuteur depuis un an selon le sexe (en %)



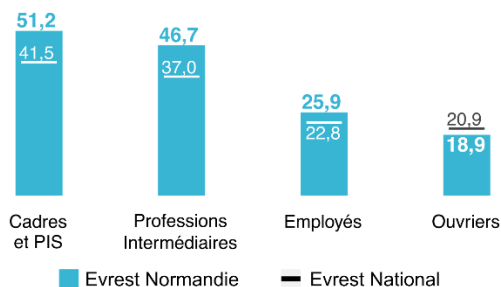
Différence significative selon le sexe

Ont eu un rôle de formateur, de tuteur depuis un an selon l'âge (en %)



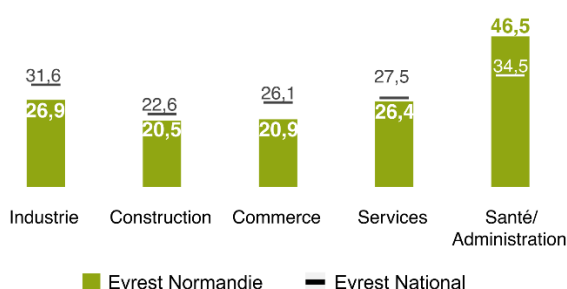
Différence significative selon l'âge

Ont eu un rôle de formateur, de tuteur depuis un an selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

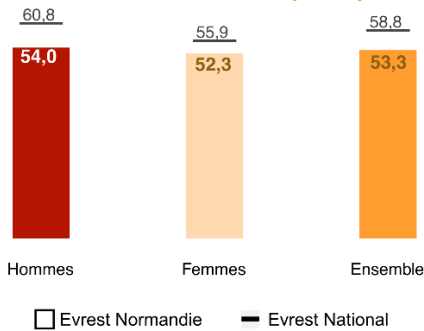
Ont eu un rôle de formateur, de tuteur depuis un an selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

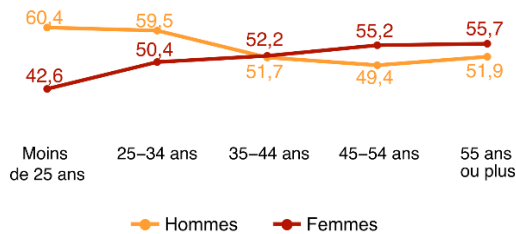
La pratique sportive

Pratique d'une activité sportive régulière selon le sexe (en %)



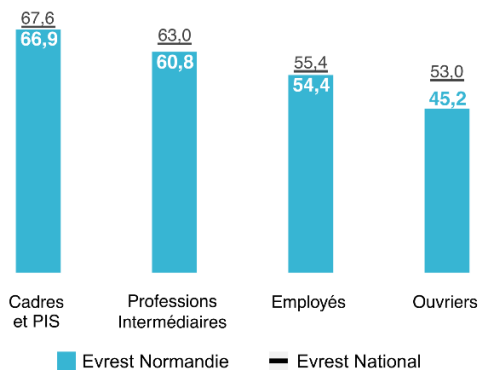
Différence non significative selon le sexe

Pratique d'une activité sportive régulière selon l'âge (en %)



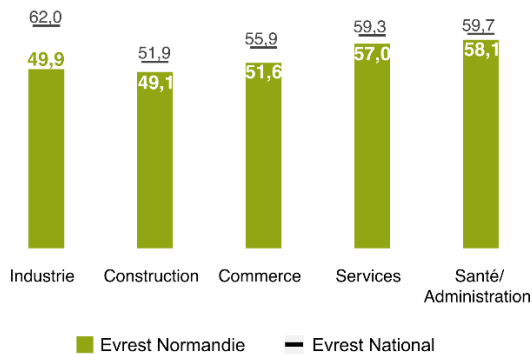
Différence non significative selon l'âge

Pratique d'une activité sportive régulière selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Pratique d'une activité sportive régulière selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

En Normandie, 53,3 % des salariés enquêtés dans le cadre du dispositif Evrest ont déclaré pratiquer une activité sportive de manière régulière (au moins une fois par semaine). Une proportion moindre que celle enregistrée au niveau national et sans différence significative entre les hommes et les femmes.

La pratique d'une activité sportive ne varie pas de manière significative selon l'âge : cela concerne 53,8 % des salariés de moins de 45 ans et 52,4 % de ceux âgés de 45 ans et plus. Néanmoins, chez les salariés de moins de 45 ans, la pratique sportive diffère en fonction du sexe : les hommes pratiquent en plus grand nombre que les femmes, différence qui s'estompe passé 45 ans.

La pratique régulière d'une activité sportive diffère selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Elle est plus fréquemment déclarée par les cadres et PIS (66,9 %) tandis que les ouvriers en pratiquent le moins (45,2 %). De plus les ouvriers normands sont proportionnellement moins nombreux que l'ensemble des ouvriers français à indiquer pratiquer une activité sportive de manière régulière (53,0 %).

De même, la pratique d'une activité sportive varie significativement d'un secteur d'activité à l'autre dans la région. Cet indicateur oscille entre 58,1 % dans le secteur de la santé / administration et 49,1 % dans le secteur du commerce. Cette proportion semble différer entre les niveaux régional et national pour le secteur de l'industrie, à la défaveur des salariés

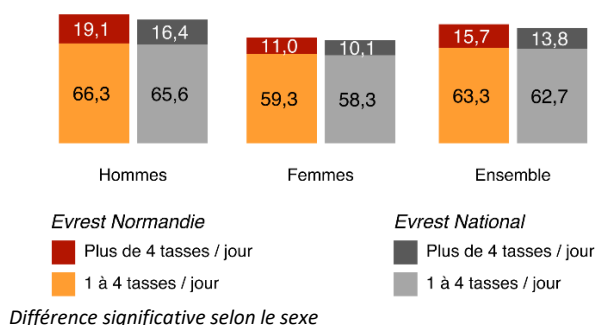
La consommation de café

En Normandie, 79,0 % des salariés interrogés dans le cadre d'Evrest déclarent consommer quotidiennement du café, soit un peu plus qu'à l'échelle nationale (76,4 %).

Dans la région, la fréquence de la consommation de café diffère significativement selon le sexe : elle concerne 85,4 % des hommes contre 70,3 % des femmes.

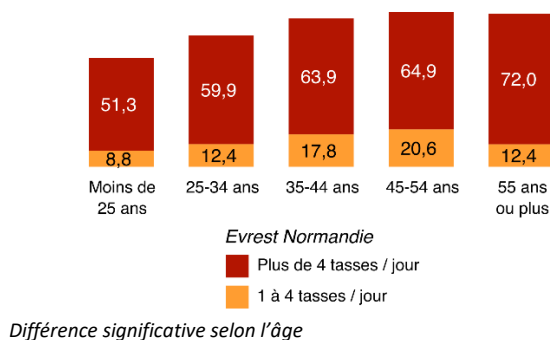
Plus précisément, la consommation quotidienne de plus de quatre tasses de café est également davantage déclarée par les hommes (19,1 %) que par les femmes (11,0 %).

Consommation de café selon le sexe (en %)



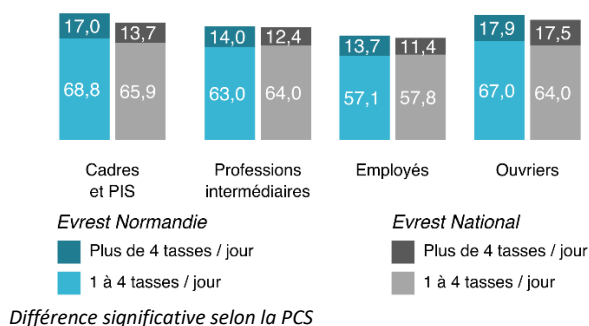
La fréquence de consommation quotidienne de café augmente avec l'âge passant de 60,1 % chez les salariés de moins de 25 ans à 84,3 % chez ceux âgés de 55 ans et plus. La consommation importante de café (plus de quatre tasses par jour) augmente jusqu'à 54 ans puis diminue nettement passé cet âge.

Consommation de café selon l'âge (en %)



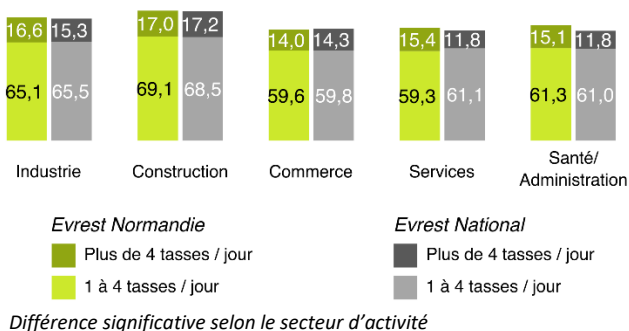
La consommation de café diffère suivant les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Qu'il s'agisse de la consommation globale ou de la forte consommation (plus de quatre tasses par jour), elle est moindre chez les employés et l'est davantage chez les ouvriers puis les cadres et professions intellectuelle supérieures (PIS).

Consommation de café selon la PCS (en %)



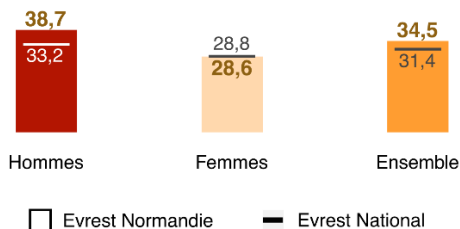
Les salariés de la construction sont les plus nombreux à indiquer consommer quotidiennement du café mais la consommation supérieure à quatre tasses par jour reste assez similaire entre les secteurs d'activité.

Consommation de café selon le secteur d'activité (en %)



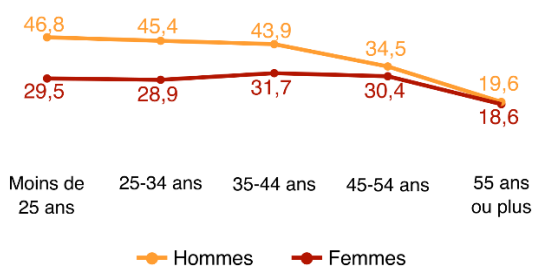
La consommation de tabac

Consommation de tabac selon le sexe (en %)



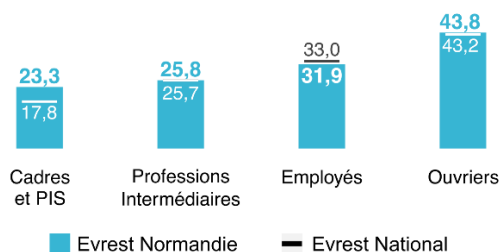
Différence significative selon le sexe

Consommation de tabac selon l'âge et le sexe (en %)



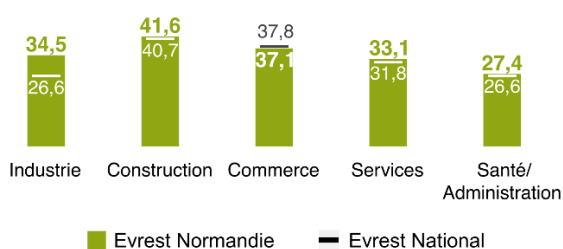
Différence significative selon l'âge

Consommation de tabac selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Consommation de tabac selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

En Normandie, 34,5 % des salariés interrogés dans le cadre d'Evrest déclarent consommer du tabac (occasionnellement ou régulièrement) ; ils sont 31,4 % dans l'échantillon national.

Dans la région, la fréquence de consommation diffère significativement selon le sexe : le tabagisme concerne 38,7 % des hommes contre 28,6 % des femmes. En Normandie, les hommes sont en outre plus nombreux qu'au niveau national à déclarer consommer du tabac.

La fréquence de consommation de tabac décroît significativement avec l'âge, chez les hommes comme chez les femmes : elle concerne 40,3 % des salariés de moins de 25 ans, 38,9 % des 25-34 ans, 38,6 % des 35-44 ans, 32,8 % des 45-54 ans et enfin 19,2 % des salariés de 55 ans ou plus. La consommation des hommes baisse plus fortement avec l'âge, de ce fait les différences de consommation entre les hommes et les femmes s'amenuisent avec l'âge.

Tant en région qu'au niveau national, la consommation de tabac diffère selon la professions et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Il existe en effet un gradient social marqué : c'est chez les ouvriers qu'est retrouvé la plus forte part de fumeurs (43,8 %), puis chez les employés (31,9 %), suivi par les salariés exerçant une profession intermédiaire (25,8 %) et enfin c'est chez les cadres et PIS que les fumeurs sont les moins nombreux (23,3 %). Au-delà du gradient social, il faut aussi prendre en compte la répartition par sexe pour chaque PCS : les ouvriers sont des hommes pour 88,5 % d'entre eux, ce qui explique aussi la proportion élevée de fumeurs au sein de cette catégorie.

La fréquence de consommation de tabac diffère également en fonction du secteur d'activité allant de 27,4 % dans le secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale à 41,6 % dans celui de la construction, secteur composé aux trois quarts d'hommes ouvriers.

Parmi les salariés enquêtés dans le cadre d'Evrest, dans la région comme au niveau national, moins d'un salarié sur dix indique consommer plus de 15 cigarettes par jour.

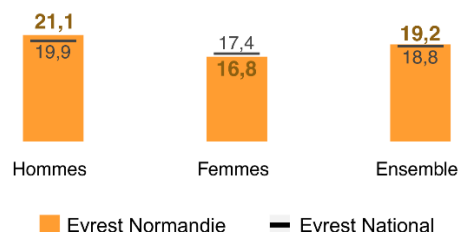
Cette part est significativement plus élevée chez les hommes (12,2 %) que chez les femmes (4,6 %). Un écart similaire entre hommes et femmes apparaît également au niveau national.

Par ailleurs, les faibles effectifs concernés notamment, ne permettent pas de conclure à une fréquence différente de la forte consommation de tabac en fonction de l'âge.

De même que pour la consommation quotidienne de tabac, quel que soit le nombre de cigarettes fumées, la fréquence de la forte consommation suit le même gradient social : elle est la plus importante chez les ouvriers (25,8 %), moindre chez les professions intermédiaires (19,2 %) et les employés (12,7 %) et la plus faible pour les cadres et PIS (9,2 %). Cette tendance est semblable dans l'échantillon national.

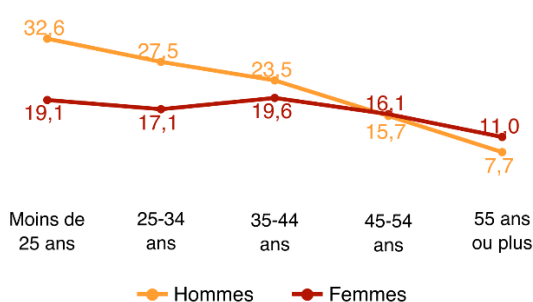
La fréquence de cette importante consommation de tabac diffère significativement en fonction du secteur d'activité. Le secteur de la construction est celui où est enregistrée la plus grande part de « gros » consommateurs : 23,7 % des salariés fumeurs de ce secteur d'activité indiquent fumer plus de 15 cigarettes par jour. La plus faible proportion est relevée pour le secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (14,5 %). La répartition est assez proche de celle relevée au niveau national.

Consommation de plus de 15 cigarettes par jour parmi les fumeurs selon le sexe (en %)



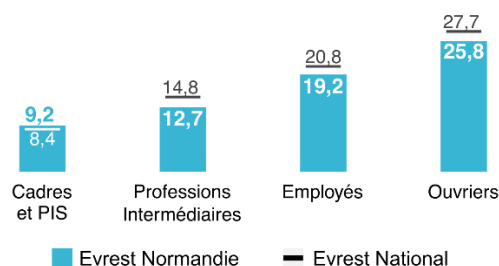
Différence significative selon le sexe

Consommation de plus de 15 cigarettes par jour parmi les fumeurs selon l'âge et le sexe (en %)



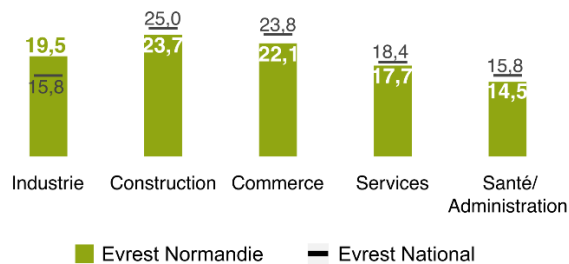
Différence significative selon l'âge

Consommation de plus de 15 cigarettes par jour parmi les fumeurs selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Consommation de plus de 15 cigarettes par jour parmi les fumeurs selon le secteur d'activité (en %)

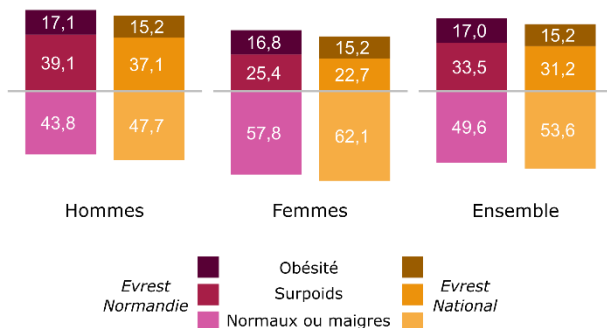


Différence significative selon le secteur d'activité

L'ÉTAT DE SANTÉ

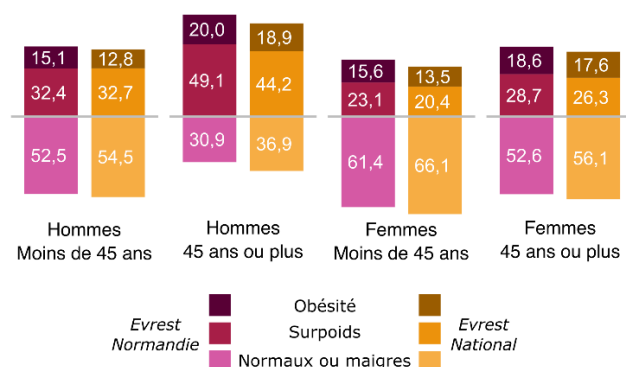
Surpoids et obésité

Corpulence selon le sexe (en %)



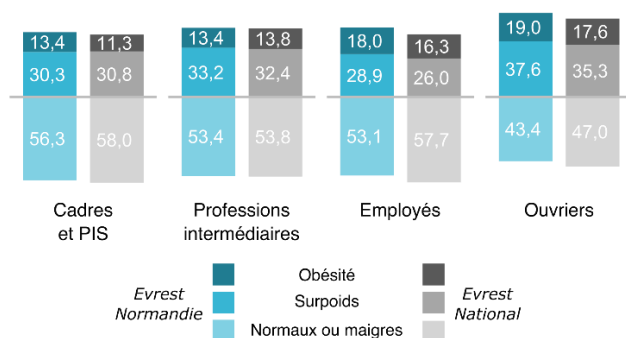
Différence significative selon le sexe

Prévalence du surpoids et de l'obésité selon le sexe et l'âge (en %)



Différence significative selon le sexe et l'âge

Prévalence du surpoids et de l'obésité selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Les conséquences de l'obésité en termes de risque d'invalidité ou encore de difficultés à poursuivre une activité professionnelle incitent à étudier cette question.

Parmi les salariés interrogés dans le cadre d'Evrest en Normandie, la moitié sont de corpulence normale, un sur trois (33,5 %) sont en surpoids et 17,0 % sont en situation d'obésité. Un peu plus de la moitié des salariés est donc en surcharge pondérale en surcharge pondérale (en surpoids ou en situation d'obésité).

Alors que l'obésité touche dans les mêmes proportions les hommes et les femmes (17,1 % des hommes et 16,8 % des femmes), le surpoids s'avère plus marqué chez les hommes (39,1 % contre 25,4 % chez les femmes). Les parts de salariés en situation de surpoids et d'obésité augmentent avec l'âge : 28,6 % des salariés de moins de 45 ans sont en surpoids contre 40,6 % de ceux âgés de 45 ans ou plus et 15,3 % des moins de 45 ans sont en situation d'obésité contre 19,4 % des 45 ans ou plus.

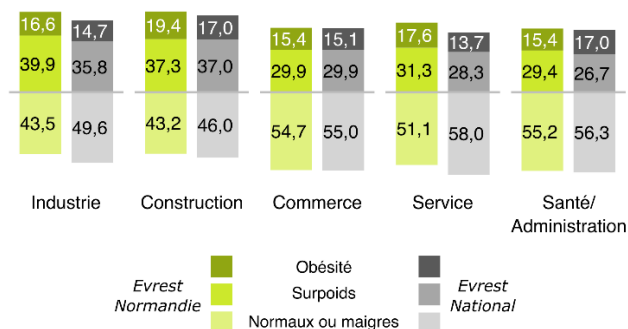
Les hommes de 45 ans ou plus sont finalement, de loin les plus concernés par le surpoids (49,1 %), mais également par l'obésité (20,0 %). En outre, ils sont sept sur dix à présenter une surcharge pondérale. Les femmes de 45 ans ou plus sont également plus concernées par les situations d'obésité (18,6 %).

La prévalence du surpoids et de l'obésité varie selon les professions et catégories socio-professionnelles (PCS). Ces situations concernent plus fréquemment les ouvriers (56,6 %) que les autres PCS. Le surpoids est précisément plus fréquent chez les ouvriers (37,6 % contre environ 30 % pour les autres PCS).

La part de salarié en situation d'obésité ne varie pas significativement suivant le secteur d'activité.

Toutefois, la part de salarié en surcharge pondérale (regroupant le surpoids et l'obésité) diffère significativement suivant les secteurs d'activité. Celles relevées dans les secteurs de la construction (56,8 %) et industriel (56,5 %) sont les plus importes suivi du secteur des services (48,9 %) et enfin des secteurs du commerce (45,3 %) et de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (44,8 %).

Prévalence du surpoids et de l'obésité selon le secteur d'activité (en %)

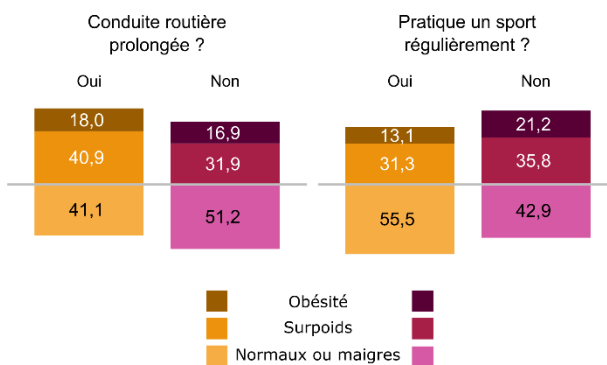


Différence significative selon le secteur d'activité

La relation entre la prévalence de l'obésité et la pratique régulière d'une activité sportive (au moins une fois par semaine) est significative en Normandie. L'obésité est en effet plus fréquente chez les salariés qui ont déclaré ne pas pratiquer d'activité sportive : 21,2 % contre 13,1 % de ceux qui font régulièrement du sport. Cette différence n'est pas observée au sujet du surpoids ; qu'ils pratiquent régulièrement ou non une activité sportive, autant de salariés sont en situation de surpoids (un peu moins d'un sur trois).

La relation entre la prévalence du surpoids et l'exposition à une conduite routière prolongée est significative en Normandie. Le surpoids est en effet plus fréquent chez ceux dont le poste de travail nécessite une conduite routière prolongée : 40,9 % sont en surpoids contre 31,9 % de ceux qui n'y sont pas exposés. Cette différence n'est pas observée au sujet de l'obésité.

Prévalence de la surcharge pondérale selon l'exposition à une conduite routière prolongée et la pratique régulière d'une activité sportive (en %)

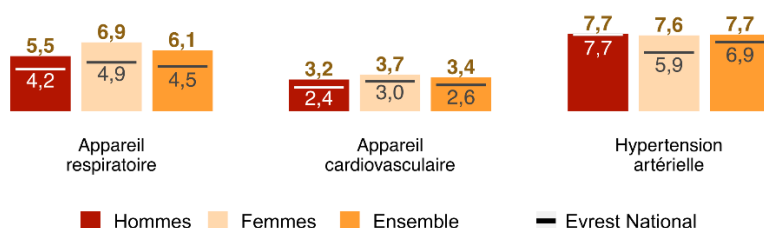


Différence significative selon la pratique sportive pour « Obésité » et « Surpoids et obésité »

Différence significative selon la conduite routière prolongée pour « Surpoids »

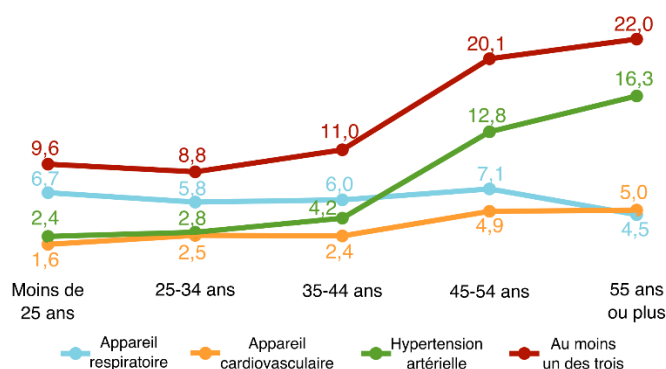
Les problèmes cardio-respiratoires

Problèmes cardio-respiratoires selon le sexe (en %)



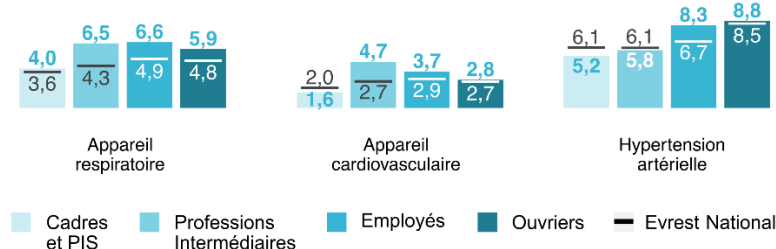
Différence significative selon le sexe pour « Hypertension artérielle »

Problèmes cardio-respiratoires selon l'âge (en %)



Différence significative selon l'âge (sauf pour « Appareil respiratoire »)

Problèmes cardio-respiratoires selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS pour « Hypertension artérielle »

En Normandie, 14,3 % des salariés enquêtés dans le cadre du dispositif Evrest souffrent de problèmes cardio-respiratoires (appareil respiratoire, appareil cardiovasculaire et/ou hypertension artérielle), sans différence significative suivant le sexe.

Plus particulièrement, 7,7 % des salariés souffrent d'hypertension artérielle, une proportion assez proche de celle observée au niveau national et qui concerne autant les hommes que les femmes.

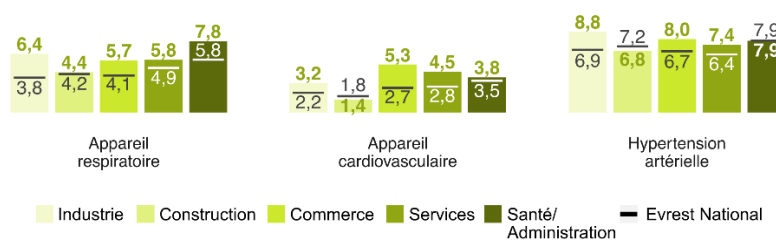
Les maladies de l'appareil respiratoire touchent 6,1 % des salariés normands et 3,4 % pour l'appareil cardio-vasculaires.

Tant en Normandie que pour l'échantillon national, la fréquence des problèmes cardio-respiratoires augmente de manière significative avec l'âge. C'est notamment le fait de l'hypertension artérielle et des maladies de l'appareil respiratoire. Si globalement un salarié normand sur six présente un problème cardio-respiratoire (au moins un des trois), ils sont 9,6 % chez les moins de 25 ans, 8,8 % chez les 25-34 ans, 11,0 % chez les 35-44 ans, 20,1 % chez les 45-54 ans et 22,0 % parmi les salariés âgés de 55 ans ou plus.

Au niveau des disparités suivant les professions et catégories socio-professionnelles (PCS), les cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) tendent à présenter moins de problème cardio-respiratoire, tandis que les ouvriers et les employés sont plus nombreux à présenter une hypertension artérielle.

Problèmes cardio-respiratoires selon le secteur d'activité (en %)

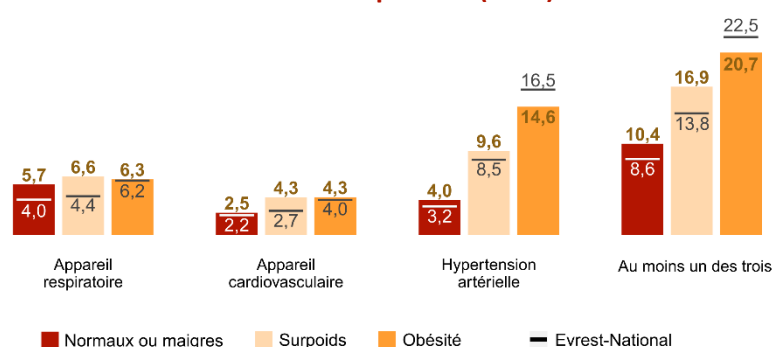
Que ce soit pour les problèmes cardio-respiratoires dans leur globalité ou pour chacune des trois composante, aucune différence significative n'est relevée suivant le secteur d'activité.



Différence significative selon le secteur d'activité (sauf « appareil respiratoire » et « Hypertension artérielle »)

Problèmes cardio-respiratoires selon la corpulence (en %)

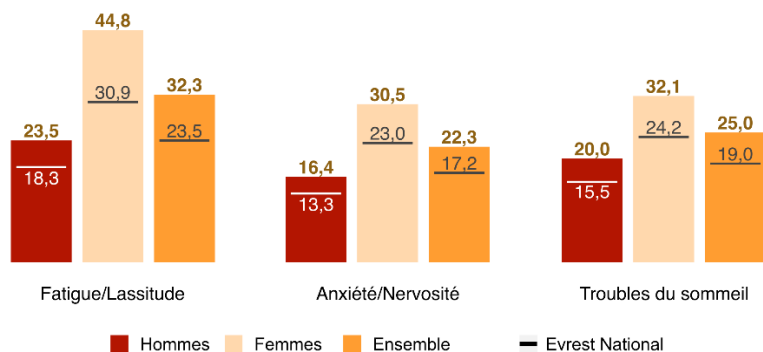
Il existe une relation entre les affections cardio-respiratoires et la corpulence. Les affections respiratoires et l'hypertension artérielle sont en effet plus fréquentes chez les salariés en surpoids et en situation d'obésité. C'est particulièrement flagrant pour l'hypertension artérielle : 4,0 % des salariés de corpulence normale y sont sujets, proportion qui passe à 9,6 % chez les salariés en surpoids et atteints 14,6 % chez les salariés en situation d'obésité.



Différence significative selon la corpulence (sauf pour « Appareil cardiovasculaire »)

Les troubles neuropsychiques

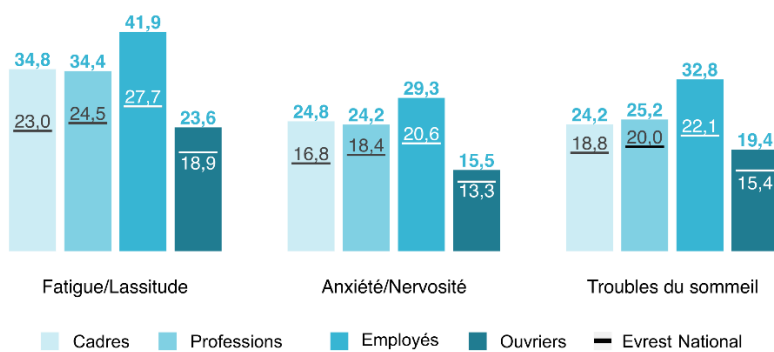
Expression des troubles neuropsychiques



Différence significative selon le sexe

Les expressions des troubles neuropsychiques diffèrent selon le sexe des salariés. Elles touchent davantage les femmes que les hommes. Cela est vrai en particulier pour la fatigue/lassitude qui concerne 44,8 % des femmes contre 23,5 % des hommes. Il en va de même pour l'anxiété/la nervosité/l'irritabilité qui concerne 30,5 % des femmes contre 16,4 % des hommes dans la région. Le constat est le même pour les troubles du sommeil qui touchent 32,1 % des femmes contre 20,0 % des hommes. En Normandie, les salariés semblent plus souvent sujets à ces trois troubles neuropsychiques que leurs homologues de l'échantillon national.

Expression des troubles neuropsychiques selon la PCS

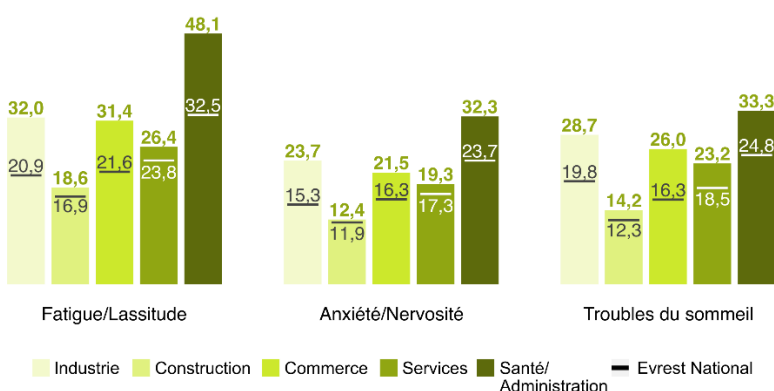


Différence significative selon la PCS

Les expressions des troubles neuropsychiques augmentent avec l'âge et atteignent leur plus forte fréquence chez les salariés âgés de 50 à 54 ans pour les trois troubles considérés : 37,5 % des salariés de cet âge ont mentionné de la fatigue/lassitude (47,5 % des femmes de 50-54 ans) ; 28,2 % ont signalé de l'anxiété/nervosité/irritabilité et 32,3 % des troubles du sommeil (37,2 % des femmes de 50-54 ans).

Les expressions des troubles neuropsychiques varient selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). Les plus faibles parts sont relevées chez les ouvriers et les plus fortes chez les employés.

Expression des troubles neuropsychiques selon le secteur d'activité



Différence significative selon le secteur d'activité

Fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité et troubles du sommeil sont des troubles plus fréquemment rencontrés chez les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/ action sociale (secteur majoritairement composé de femmes employées) ; proportions qui sont de surcroît plus élevées que celles enregistrées au niveau national. À l'inverse, les salariés du secteur de la construction (majoritairement composé d'hommes ouvriers) sont ceux qui déclarent le moins souvent chacun de ces trois troubles.

Au niveau national, le secteur de la construction est également le moins touché par la fatigue/lassitude de ses salariés. Cette même tendance est retrouvée au sujet de l'anxiété, la nervosité, l'irritabilité et des troubles du sommeil. Si les tendances sont les mêmes en région et au niveau national, les proportions de salariés concernés par ces troubles restent toujours supérieures en Normandie.

Les troubles neuropsychiques sont définis ici par l'association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité et de troubles du sommeil. En Normandie, 11,3 % des salariés sont ainsi sujets aux troubles neuropsychiques, une proportion supérieure à celle enregistrée au niveau national (7,4 %).

Cette proportion varie selon le sexe et l'âge. Chez les hommes, elles augmentent peu à peu avec l'âge pour atteindre un pic chez les 50-54 ans (11,7 %).

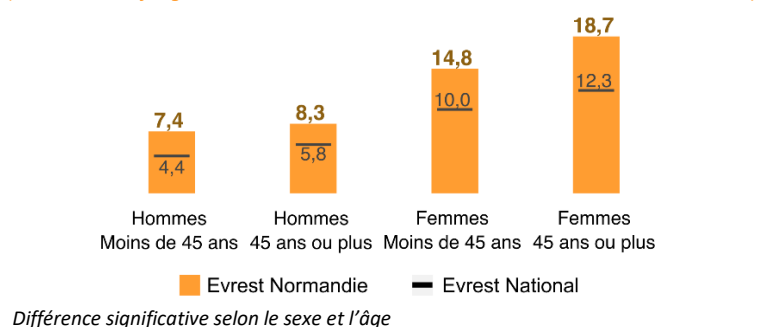
Le maximum chez les femmes est atteint pour la tranche des 30-34 ans avec 20,0 % de salariées affectées par ces troubles, avant de redescendre pour les 35-39 ans (14,5 %) et croître à nouveau pour les 50-54 ans (11,7 %) et croître à nouveau pour les 55 ans ou plus (19,3 %).

La prévalence des troubles neuropsychiques diffère selon la profession et catégorie socio-professionnelle. Les ouvriers, majoritairement des hommes, sont les moins concernés (7,1 %) tandis que la prévalence est la plus importante chez les employés (16,3 %), principalement des femmes.

Tant en Normandie qu'au niveau national, la fréquence des troubles neuropsychiques varie également selon le secteur d'activité. Comme c'est le cas pour chacune de leurs trois expressions, c'est dans celui de la construction que les salariés (en majorité des hommes ouvriers) sont les moins touchés par les troubles neuropsychiques (4,4 % d'entre eux). À l'inverse, c'est dans le secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale que les salariés (en majorité des femmes employées) rapportent le plus souvent des troubles neuropsychiques (17,5 %).

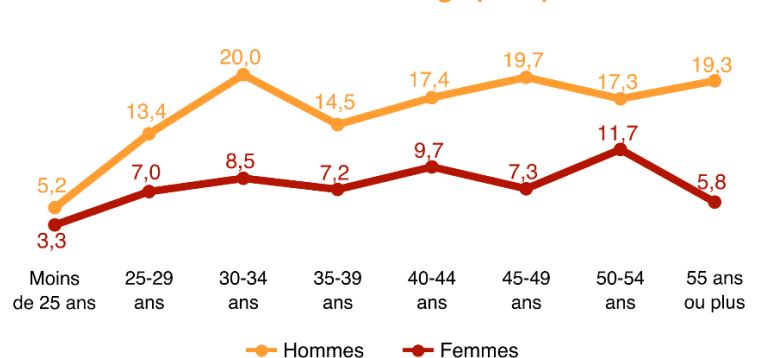
Prévalence des troubles neuropsychiques (en %)

(association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité et troubles du sommeil)



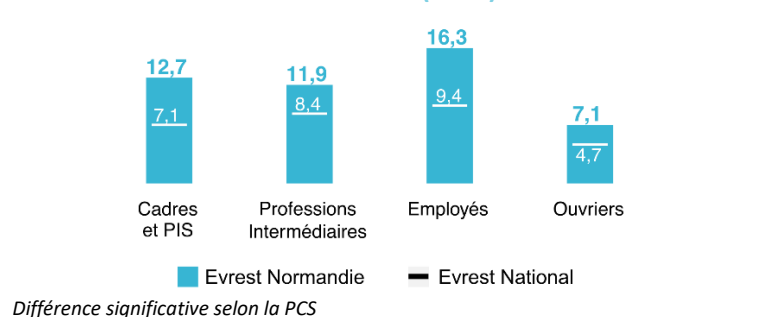
Prévalence des troubles neuropsychiques selon le sexe et l'âge (en %)

(association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité et troubles du sommeil)



Prévalence des troubles neuropsychiques selon la PCS (en %)

(association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité et troubles du sommeil)



Prévalence des troubles neuropsychiques selon le secteur d'activité (en %)

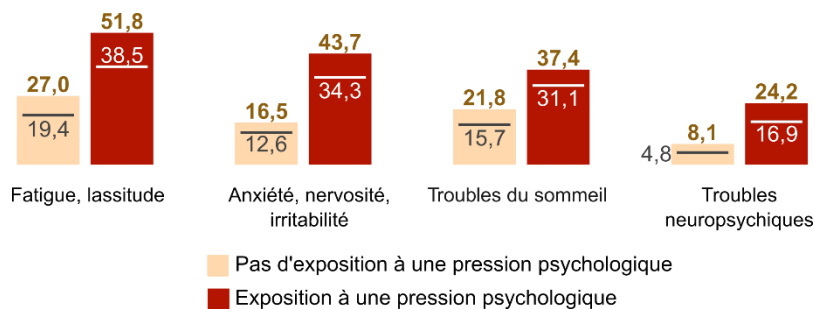
(association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité et troubles du sommeil)



Troubles neuropsychiques

(association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité, et troubles du sommeil)

selon l'exposition à une pression psychologique (en %)



Différence significative selon l'exposition à une pression psychologique

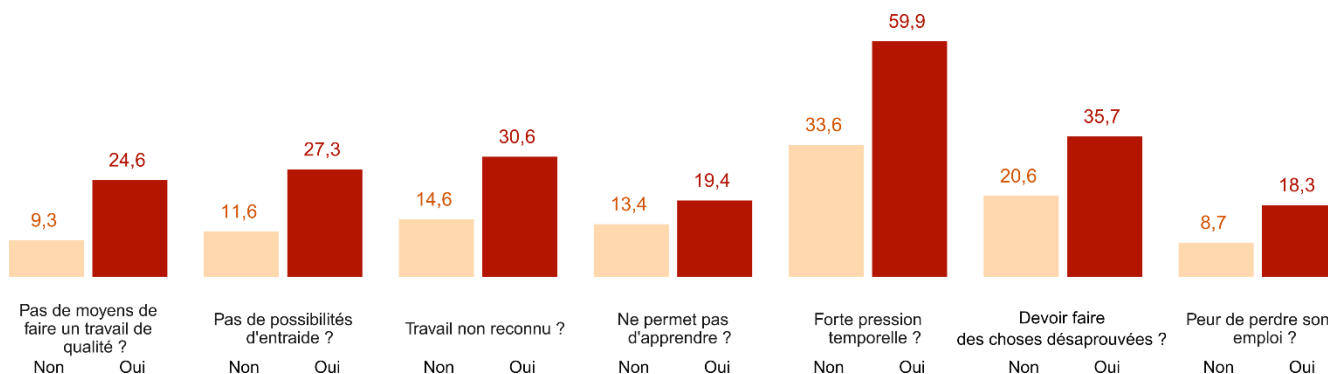
La relation entre les expressions des troubles neuropsychiques (association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité et troubles du sommeil) et le fait d'indiquer être exposé à une pression psychologique au travail est significative en Normandie. Ces troubles sont en effet plus fréquents chez les salariés qui ont déclaré être exposés à une pression psychologique dans le cadre de leur travail : 24,2 % contre 8,1 % de ceux qui n'ont pas indiqué l'être. Cela est le cas pour chacun des trois items considérés séparément : la fatigue/lassitude, l'anxiété/nervosité/irritabilité et les troubles du sommeil.

De manière plus générale, les troubles neuropsychiques sont plus fréquemment rencontrés chez les salariés ayant des appréciations négatives sur leur travail (forte pression temporelle, pas de moyens pour faire un travail de qualité, pas d'entraide, sentiment d'un travail non reconnu, obligation de faire des choses que l'on désapprouve, peur de perdre son emploi, travail qui ne permet pas d'apprendre). Par exemple, parmi les salariés qui ont déclaré ne pas avoir de moyens pour faire un travail de bonne qualité, 24,6 % souffrent de troubles neuropsychiques contre 9,3 % chez les salariés qui ne l'ont pas déclaré.

Troubles neuropsychiques

(association de fatigue, lassitude, anxiété, nervosité, irritabilité, et troubles du sommeil)

selon les appréciations sur le travail (en %)



Différence significative selon les appréciations sur le travail

Les troubles ostéo-articulaires

En Normandie, 45,2 % des salariés enquêtés dans le cadre du dispositif Evrest mentionnent des troubles ostéo-articulaires au cours des sept derniers jours (40,1 % des hommes et 51,5 % des femmes). Quelle que soit leur localisation, les TMS sont davantage signalés par les salariés normands que par ceux du niveau national.

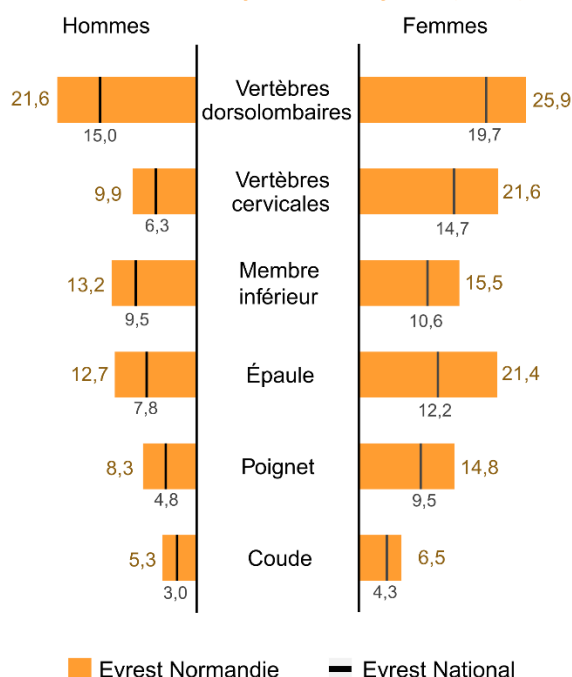
Les troubles ostéo-articulaires des vertèbres dorsolombaires sont les plus déclarés, tant chez les hommes que chez les femmes et qu'en région qu'au niveau national (24 % en région contre 18 % au niveau national, tous sexes confondus). Les TMS des vertèbres cervicales viennent en seconde position des TMS les plus déclarés par les salariés de la région ; de même qu'au niveau national, ils sont deux fois plus signalés par les femmes (21,6 % des Normandes contre 9,9 % des Normands). Ainsi, dans la région, 29,9 % des salariés ont rapporté des TMS du rachis (vertèbres cervicales et/ou dorsolombaires) au cours des sept derniers jours.

Les TMS du membre supérieur (épaule et/ou coude et/ou poignet-main) touchent 23,9 % des salariés normands, davantage les femmes que les hommes (29,9 % versus 19,7 %). Les TMS de l'épaule sont les plus fréquents, et ce beaucoup plus chez les femmes que chez les hommes (21,4 % contre 12,7 %) et plus par les Normandes que par les Françaises (12,2 %).

Au niveau national, 9,9 % des salariés enquêtés déclarent avoir souffert de troubles ostéo-articulaires du membre inférieur au cours des sept derniers jours ; ils sont 14,1 % en Normandie, encore une fois davantage les femmes que les hommes et davantage les salariés de Normandie que ceux du niveau national.

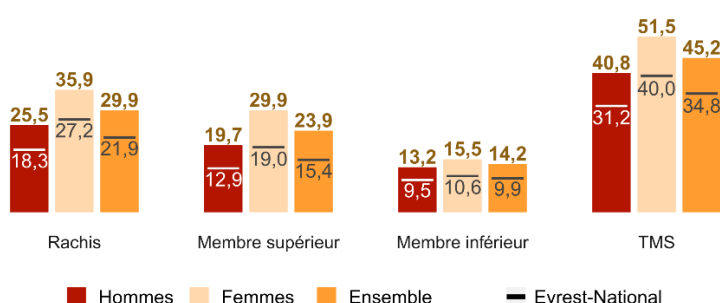
En Normandie, la fréquence des troubles ostéo-articulaires rachidiens, des membres supérieurs et des membres inférieurs augmente de manière significative avec l'âge. Leur fréquence est maximale entre 50 et 54 ans quelle que soit la localisation. La diminution de cette fréquence aux âges plus élevés est peut-être liée au fait que les salariés concernés par les TMS soit en arrêt de travail suite à ces troubles, voire en départ anticipé pour cause de pénibilité.

Prévalence des troubles ostéo-articulaires au cours des sept derniers jours (en %)



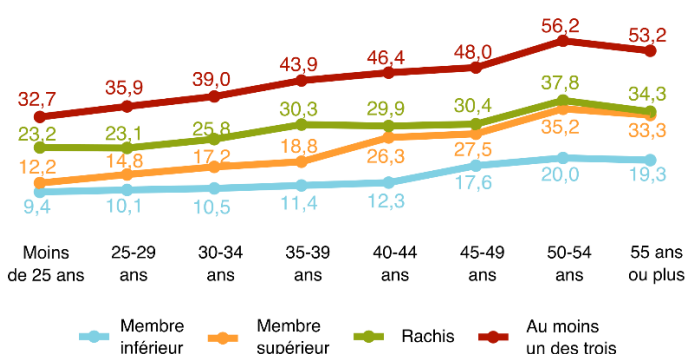
Différence significative selon le sexe (sauf « Coude »)

Prévalence des TMS au cours des sept derniers jours selon le sexe (en %)



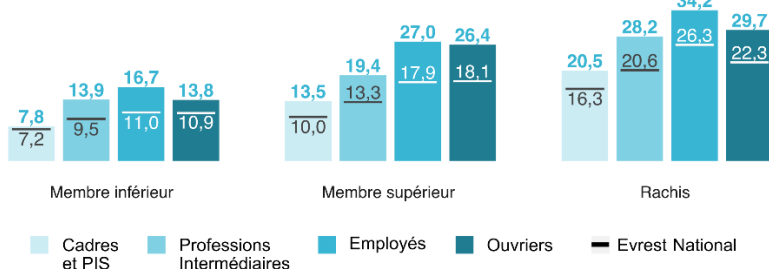
Différence significative selon le sexe

Prévalence des TMS au cours des sept derniers jours selon l'âge (en %)



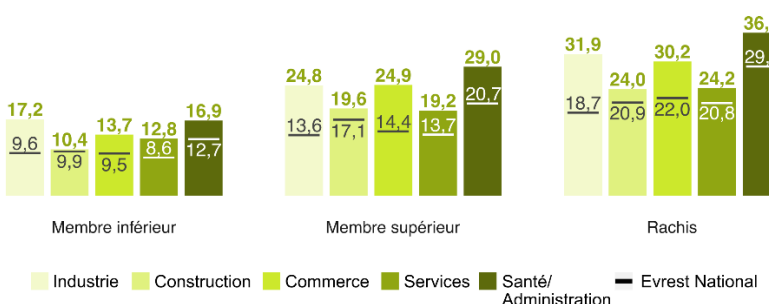
Différence significative selon l'âge

Prévalence des TMS au cours des sept derniers jours selon la PCS (en %)



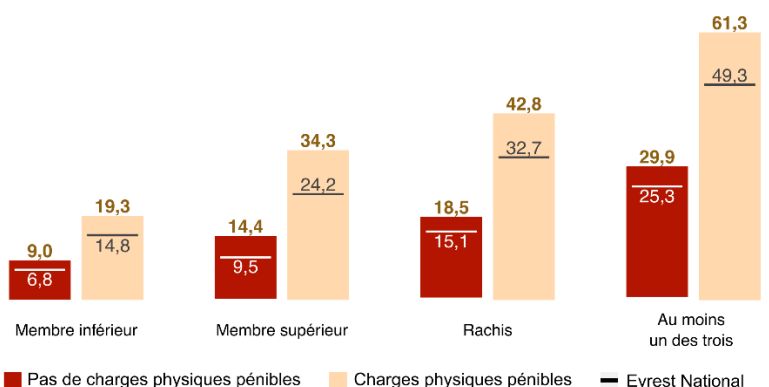
Différence significative selon la PCS

Prévalence des TMS au cours des sept derniers jours selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité

Troubles ostéo-articulaires au cours des sept derniers jours selon la pénibilité des charges physiques du poste de travail (en %)



Différence significative selon la pénibilité des charges physiques

Dans la région, la fréquence des TMS varie significativement selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) ; la moitié (50,5 %) des employés en signalent au cours des sept jours précédents, puis 45,9 % ouvriers, 44,0 % des salariés exerçant une profession intermédiaire et enfin 31,2 % des cadres et PIS.

De même, la fréquence des troubles ostéo-articulaires diffère selon le secteur d'activité. Plus de la moitié des salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (52,9 %) ont déclaré avoir souffert d'au moins un TMS dans les sept derniers jours. Viennent ensuite les salariés du commerce et de l'industrie avec une part d'environ 46 % chacun, puis ceux de la construction et des services dont la part est d'environ 38 %.

Cette même tendance est retrouvée pour chacune des localisations des TMS : les troubles ostéo-articulaires rachidiens, les troubles ostéo-articulaires du membre supérieur et du membre inférieur concernent en premier lieu les salariés du secteur de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale, puis ceux de l'industrie-commerce et enfin ceux des autres secteurs d'activité dans des proportions relativement similaires. Au niveau national, les écarts entre les secteurs d'activité sont moins marqués.

La relation entre troubles ostéo-articulaires et la pénibilité des charges physiques dans le poste de travail est marquée. En effet, si 41 % de l'ensemble des salariés se plaignent d'au moins un des troubles ostéo-articulaires parmi ceux évoqués ci-contre, ils sont 34,3 % chez ceux n'ayant pas déclaré de charges physiques pénibles dans leur poste de travail contre 63,4 % chez ceux qui en ont signalées. Cette même tendance est observée pour chacune des localisations de TMS (cf. graphique ci-contre).

Les autres problèmes de santé

Les troubles digestifs concernent dans la région 7,6 % des salariés interrogés dans le cadre d'Evrest, tandis que 9,0 % ont présenté des troubles dermatologiques. Les troubles ORL concernent 8,1 % des salariés de l'échantillon Evrest normand. Ces proportions semblent légèrement supérieures à celles enregistrées au niveau national. En Normandie, les affections digestives et dermatologiques touchent plus fréquemment les femmes tandis que les troubles de l'audition sont davantage signalés par les hommes.

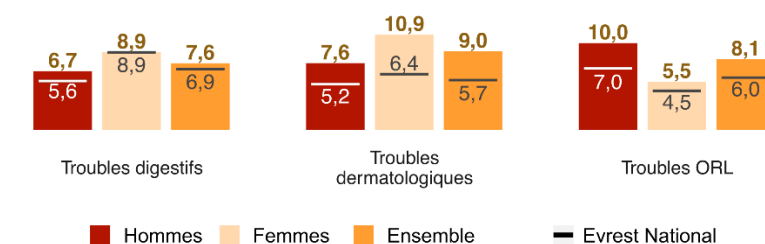
Les troubles de l'audition évoluent avec l'âge et sont plus fréquemment signalés par les salariés âgés de 45 ans et plus, chez les hommes comme chez les femmes, au niveau régional comme au niveau national. Concernant les troubles digestifs, l'évolution selon l'âge est observée uniquement chez les hommes ; chez les femmes, aucune différence significative n'est relevée. Les affections dermatologiques, si elles sont plus déclarées par les femmes, ne le sont pas par les salariés plus âgés ; leur fréquence de survenue est identique avant ou après 45 ans chez les hommes comme chez les femmes.

Dans la région, les troubles digestifs sont moins fréquemment déclarés par les ouvriers que par les autres professions et catégories socioprofessionnelles (6,1 % contre environ 8 % pour les trois autres PCS). La fréquence des affections dermatologiques varie également selon la PCS : elles sont davantage mentionnées par les employés (11,0 %) que les autres catégories (8,6 % des salariés occupant une profession intermédiaire, 7,1 % des cadres et PIS et 8,2 % des ouvriers). Les troubles de l'audition sont les plus fréquents chez les ouvriers, profession et catégorie socio-professionnelle majoritairement masculines.

Par ailleurs, les troubles auditifs sont plus souvent rencontrés dans le secteur industriel dont les salariés sont les plus exposés à la gêne sonore et au bruit supérieur à 80 décibel (13 %) que dans les autres secteurs d'activité (8 % dans la construction et 6 % pour le commerce, les services et l'administration publique/enseignement/santé/action sociale).

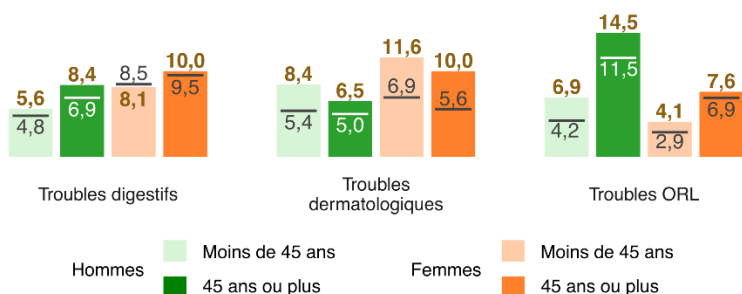
Les troubles digestifs varient également selon le secteur d'activité, ils sont le plus souvent déclarés par les salariés de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale et des services.

Prévalence des autres problèmes de santé au cours des sept derniers jours selon le sexe (en %)



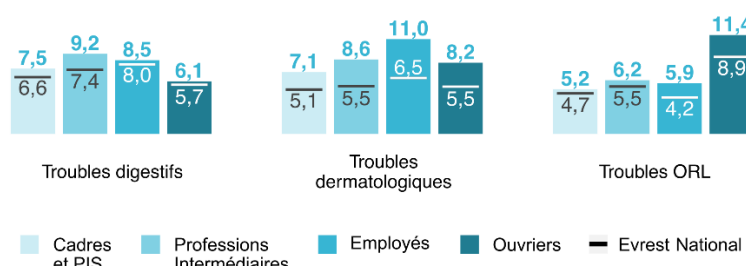
Différence significative selon le sexe

Prévalence des autres problèmes de santé au cours des sept derniers jours selon le sexe et l'âge (en %)



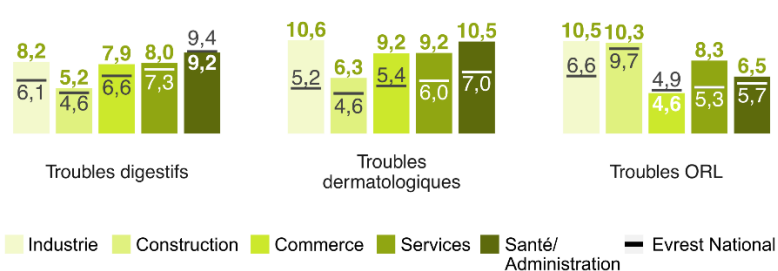
Différence significative selon le sexe et l'âge (sauf « Problèmes dermatologiques »)

Prévalence des autres problèmes de santé au cours des sept derniers jours selon la PCS (en %)



Différence significative selon la PCS

Prévalence des autres problèmes de santé au cours des sept derniers jours selon le secteur d'activité (en %)



Différence significative selon le secteur d'activité (sauf « Problèmes dermatologiques »)



TABLEAUX DÉTAILLÉS

DESCRIPTIF DE L'ENSEMBLE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE EN 2017-2019 SELON LE SEXE

Description de la population (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Âge						
< 25 ans	9,2	8,8	8,0	9,6	8,7	9,1
25-34 ans	25,8	26,6	23,8	25,6	25,0	26,2
35-44 ans	24,7	25,9	27,1	24,6	25,7	25,4
45-54 ans	26,1	25,9	26,4	25,3	26,2	25,6
≥ 55 ans	14,2	12,9	14,8	14,9	14,5	13,7
Profession et catégorie socio-professionnelle (PCS)						
Agriculteurs artisans, commerçants., chefs d'entreprise	0,5	0,5	0,1	0,2	0,3	0,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,7	18,4	7,5	14,2	8,8	16,7
Professions intermédiaires	19,0	27,2	26,8	26,8	22,2	27,0
Employés	10,8	12,8	54,6	47,5	28,9	26,9
Ouvriers	60,0	41,1	11,1	11,3	39,8	29,0
Secteur d'activité						
Agriculture	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Industrie	18,9	37,8	9,4	17,0	15,0	29,3
Construction	42,7	11,8	5,4	1,9	27,3	7,8
Commerce	13,6	23,1	17,4	22,9	15,2	23,0
Services	11,6	19,2	15,3	25,8	13,2	21,9
Santé humaine et action sociale, Adm. publique	13,1	8,0	52,5	32,3	29,4	17,9
Secteur d'activité détaillé (en effectifs pour la Normandie)						
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,1	0	0,1	0	0,1
Industries extractives	5	0,3	1	0,0	6	0,2
Industrie manufacturière	286	16,6	110	8,5	396	13,3
Production et distribution d'électricité, de gaz...	11	19,5	0	8,1	11	14,9
Production et distribution d'eau...	25	1,4	4	0,4	29	1,0
Construction	741	11,8	66	1,9	807	7,8
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	126	12,6	139	15,6	265	13,8
Transports et entreposage	61	7,4	15	2,9	76	5,5
Hébergement et restauration	49	3,2	58	4,4	107	3,7
Information et communication	63	3,7	16	2,4	79	3,2
Activités financières et d'assurance	18	1,7	35	3,5	53	2,4
Activités immobilières	7	0,7	15	1,7	22	1,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	37	4,6	59	6,4	96	5,4
Activités de services administratifs et de soutien	53	6,7	34	6,8	87	6,7
Administration publique	72	2,3	43	4,1	115	3,0
Enseignement	12	1,1	20	2,4	32	1,7
Santé humaine et action sociale	144	4,5	577	25,7	721	13,2
Arts, spectacles et activités récréatives	7	0,7	3	0,9	10	0,7
Autres activités de services	17	1,0	23	4,0	40	2,2
Activités des ménages en tant qu'employeurs...	0	0,0	2	0,1	2	0,1
Catégorie d'entreprise*						
Très petites entreprise (TPE) (< 10 salariés)	14,5		13,9		14,3	
Petites entreprises (PE) (10-49 salariés)	32,9		21,4		28,2	
Moyennes entreprises (ME) (50-249 salariés)	31,4		19,9		26,6	
Entreprises de taille intermédiaire (ETI) (250-4999 salariés)	15,9		17,2		16,4	
Grandes entreprises (GE) (≥ 50000 salariés)	5,4		27,5		14,5	

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

Organisation du temps de travail (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Changement de travail depuis 1 an						
Non	85,2	81,5	83,8	79,4	84,6	80,6
Oui, pour raison médicale	1,2	0,9	1,7	1,0	1,4	0,9
Oui, pour une autre raison	13,5	17,2	14,2	19,0	13,8	17,9
Oui, raison non précisée	0,2	0,5	0,2	0,6	0,2	0,5
Travail à temps plein*	94,5	91,6	70,2	72,0	84,5	83,6
Travail en journée normale*	80,2	78,6	71,6	79,3	76,6	78,9
Coupures de plus de 2 heures	14,0	14,9	15,7	17,2	14,7	15,8
Horaires décalés*	27,8	31,0	31,9	24,3	29,5	28,3
Horaires irréguliers ou alternés*	26,0	28,4	31,0	25,9	28,1	27,4
Travail de nuit*	17,1	18,0	12,8	7,5	15,3	13,8
Déplacements professionnels de plus de 24h*	12,7	12,7	1,8	4,7	8,2	9,4
Dépasser ses horaires normaux*						
Jamais	17,2	14,5	22,0	19,5	19,2	16,5
Rarement	48,8	45,9	44,7	45,1	47,1	45,6
Assez souvent	24,4	27,8	23,6	25,0	24,1	26,6
Très souvent	9,6	11,9	9,7	10,4	9,7	11,3
Sauter ou écourter un repas, ne pas prendre de pause*						
Jamais	42,3	36,5	45,8	43,4	43,7	39,3
Rarement	39,7	41,6	28,9	33,2	35,2	38,2
Assez souvent	13,9	16,6	18,1	16,6	15,6	16,6
Très souvent	4,1	5,3	7,3	6,8	5,4	5,9
Traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin*						
Jamais	43,1	33,9	39,4	36,4	41,6	34,9
Rarement	38,5	42,3	33,0	37,7	36,2	40,4
Assez souvent	15,0	19,2	20,4	19,8	17,3	19,4
Très souvent	3,4	4,6	7,1	6,1	5,0	5,2
Pression temporelle forte (>=6)*	33,6	36,5	40,4	38,9	36,5	37,5
Pression temporelle très forte (>=8)*	90,5	87,8	86,0	86,2	88,6	87,2
Abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue*	45,0	49,1	51,7	52,3	47,8	50,4
<i>Parmi eux : Perturbe le travail*</i>	48,5	59,9	67,1	61,4	56,9	60,5
Aspect positif du travail*	45,0	42,1	32,6	39,8	39,5	41,1

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

Appréciations sur le travail (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Travail qui permet d'apprendre des choses*						
Non pas du tout	5,3	4,2	4,7	4,9	5,1	4,5
Plutôt non	8,4	10,4	10,1	11,0	9,1	10,7
Plutôt oui	43,7	44,4	39,2	41,0	41,8	43,0
Oui tout à fait	42,5	41,0	46,1	43,1	44,0	41,9
Travail varié*						
Non pas du tout	3,4	4,1	4,4	4,5	3,8	4,2
Plutôt non	9,0	11,7	10,9	12,9	9,8	12,2
Plutôt oui	43,7	45,5	39,1	40,8	41,8	43,6
Oui tout à fait	43,9	38,8	45,6	41,8	44,6	40,0
Choix dans la façon de procéder*						
Non pas du tout	5,4	6,9	7,2	7,9	6,1	7,3
Plutôt non	13,9	16,7	16,7	17,5	15,0	17,0
Plutôt oui	46,6	45,5	44,1	42,9	45,5	44,4
Oui tout à fait	34,1	30,9	32,1	31,7	33,3	31,2
Possibilités suffisantes d'entraide, de coopération*						
Non pas du tout	3,2	2,4	4,7	4,1	3,8	3,1
Plutôt non	8,1	9,9	11,3	11,2	9,4	10,4
Plutôt oui	51,5	53,6	49,2	50,4	50,6	52,3
Oui tout à fait	37,1	34,2	34,8	34,3	36,2	34,2
Avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité*						
Non pas du tout	1,2	1,4	2,1	1,7	1,6	1,5
Plutôt non	7,8	10,2	11,8	11,6	9,5	10,8
Plutôt oui	54,6	56,2	56,6	56,7	55,4	56,4
Oui tout à fait	36,4	32,2	29,5	30,0	33,5	31,3
Sentiment d'un travail reconnu par l'entourage professionnel*						
Non pas du tout	3,2	3,6	3,9	4,0	3,5	3,8
Plutôt non	11,2	12,4	15,6	13,3	13,0	12,8
Plutôt oui	51,5	54,1	50,0	52,7	50,9	53,5
Oui tout à fait	34,1	29,9	30,5	30,0	32,6	29,9
Faire des choses que l'on désapprouve*						
Non pas du tout	27,6	29,2	35,5	35,7	30,9	31,9
Plutôt non	48,7	50,2	44,3	46,2	46,8	48,5
Plutôt oui	19,3	17,6	16,8	14,9	18,3	16,5
Oui tout à fait	4,4	3,1	3,4	3,2	4,0	3,1
Travailler avec la peur de perdre son emploi*						
Non pas du tout	64,0	63,5	67,8	65,1	65,6	64,1
Plutôt non	25,6	27,1	22,7	24,5	24,4	26,0
Plutôt oui	6,8	7,0	7,9	8,0	7,3	7,4
Oui tout à fait	3,6	2,4	1,6	2,5	2,7	2,4
Réussir à concilier vie professionnelle et vie hors travail						
Non pas du tout	2,7	2,7	1,4	2,2	2,2	2,5
Plutôt non	7,2	8,4	6,8	7,7	7,0	8,1
Plutôt oui	42,6	47,8	44,1	46,4	43,3	47,2
Oui tout à fait	47,5	41,2	47,7	43,7	47,6	42,2

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

Charges physiques du poste de travail (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Postures contraignantes						
<i>Fréquence d'exposition*</i>						
Non jamais	32,0	42,3	42,0	48,9	36,2	45,0
Oui parfois	44,1	39,2	31,3	32,3	38,8	36,4
Oui souvent	23,8	18,5	26,6	18,8	25,0	18,6
<i>Pénibilité*</i>						
Pas de charge physique	33,9	44,0	43,2	50,9	37,8	46,8
Charge physique non pénible/difficile	33,4	30,4	22,7	23,0	28,9	27,4
Charge physique pénible/difficile	32,6	25,6	34,1	26,1	33,2	25,8
Effort, port de charges lourdes						
<i>Fréquence d'exposition*</i>						
Non jamais	33,2	47,8	48,3	57,9	39,4	51,9
Oui parfois	42,9	36,5	28,5	27,5	37,0	32,8
Oui souvent	23,9	15,7	23,1	14,6	23,6	15,3
<i>Pénibilité*</i>						
Pas de charge physique	35,5	49,8	49,2	59,8	41,4	53,9
Charge physique non pénible/difficile	34,0	28,4	17,8	17,5	27,2	23,9
Charge physique pénible/difficile	30,4	21,8	32,9	22,7	31,5	22,2
Gestes répétitifs						
<i>Fréquence d'exposition*</i>						
Non jamais	35,7	43,0	30,9	38,2	33,7	41,1
Oui parfois	31,3	29,0	24,3	24,6	28,4	27,2
Oui souvent	33,0	28,0	44,8	37,2	37,8	31,7
<i>Pénibilité*</i>						
Pas de charge physique	38,3	45,3	32,1	40,7	35,7	43,4
Charge physique non pénible/difficile	40,0	38,0	40,4	38,7	40,2	38,3
Charge physique pénible/difficile	21,7	16,7	27,5	20,7	24,1	18,3
Importants déplacements à pieds						
<i>Fréquence d'exposition*</i>						
Non jamais	43,1	51,8	57,5	65,9	49,1	57,5
Oui parfois	27,4	25,3	16,3	14,6	22,8	20,9
Oui souvent	29,4	22,9	26,2	19,5	28,1	21,5
<i>Pénibilité*</i>						
Pas de charge physique	45,7	54,0	58,8	67,8	51,2	59,7
Charge physique non pénible/difficile	39,0	36,1	28,1	23,3	34,4	30,9
Charge physique pénible/difficile	15,3	9,9	13,2	8,9	14,4	9,4
Station debout prolongée						
<i>Fréquence d'exposition*</i>						
Non jamais	33,2	43,9	40,5	50,6	36,2	46,6
Oui parfois	29,3	26,3	15,8	16,5	23,7	22,3
Oui souvent	37,5	29,8	43,6	32,9	40,0	31,1
<i>Pénibilité*</i>						
Pas de charge physique	35,4	46,0	41,7	52,5	38,0	48,7
Charge physique non pénible/difficile	45,0	38,4	34,4	29,0	40,6	34,5
Charge physique pénible/difficile	19,6	15,7	23,9	18,5	21,4	16,8

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

Expositions (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Produits chimiques*	36,3	30,4	30,1	20,5	33,7	26,3
Poussières, fumées*	62,0	43,2	17,9	17,3	43,7	32,7
Rayons ionisants	6,7	8,7	6,0	3,7	6,4	6,6
Vibrations*	40,3	30,7	5,2	5,0	25,8	20,2
Gêne sonore*	57,6	49,0	29,4	28,2	45,9	40,6
Bruit supérieur à 80 décibel*	51,3	38,0	11,9	10,1	35,0	26,7
Contrainte visuelle	27,3	30,0	29,5	29,8	28,2	29,9
Conduite routière prolongée*	24,6	21,8	4,8	6,3	16,4	15,5
Chaleur intense*	27,4	21,7	13,1	11,0	21,5	17,3
Froid intense*	23,7	17,0	9,1	7,0	17,7	12,9
Intempéries*	36,6	26,2	4,6	4,7	23,4	17,4
Pression psychologique*	18,8	21,0	24,1	22,2	21,0	21,5
Risque infectieux*	18,0	11,3	37,1	20,7	26,0	15,1
Contact avec le public*	60,3	53,6	76,1	66,7	66,9	59,0

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

Formation (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Ont bénéficié d'une formation depuis un an	46,6	54,8	47,2	48,1	46,9	52,1
<i>Parmi eux :</i>						
En rapport avec leur travail actuel	91,1	91,4	90,8	89,8	91,0	90,8
En rapport avec leur travail futur	18,4	18,1	15,7	15,2	17,3	17,0
Formation d'intérêt général	38,8	44,8	39,1	39,9	38,9	43,0
Rôle de formateur ou tuteur depuis un an*	27,6	30,6	33,7	27,6	30,2	29,3

* Différence significative par sexe en Normandie
Données Nationales 2017-2019

Mode de vie (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Activité sportive régulière	53,9	60,8	52,3	56,0	53,2	58,8
Consommation de tabac*	38,8	33,2	28,7	28,8	34,6	31,4
Consommation de tabac > 15 cigarettes/jour*	21,3	19,9	16,8	17,4	19,4	18,9
Consommation de café*	85,5	82,1	70,2	68,4	79,0	76,5
Consommation de café > 4 tasses/jour*	19,2	16,4	11,0	10,1	15,7	13,8
Trajets domicile/travail longs ou pénibles*	19,8	17,7	13,0	17,0	17,0	17,4

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Indice de masse corporelle*						
Normaux ou maigres	43,7	47,7	57,8	62,1	49,5	53,6
Surpoids	39,2	37,1	25,4	22,7	33,5	31,3
Obèses	17,1	15,2	16,8	15,2	17,0	15,2
Cardio-respiratoire						
Appareil respiratoire						
Existence d'un problème	5,5	4,2	6,9	4,9	6,1	4,5
Plaintes ou signes cliniques	4,1	3,5	5,6	4,3	4,7	3,8
Gêne dans le travail	1,2	0,9	2,2	1,4	1,6	1,1
Traitement ou autre soin*	1,9	2,2	3,8	2,8	2,7	2,4
Appareil cardiovasculaire						
Existence d'un problème	3,2	2,4	3,7	3,0	3,4	2,6
Plaintes ou signes cliniques	1,6	1,7	2,2	2,4	1,9	2,0
Gêne dans le travail	0,3	0,4	0,8	0,8	0,5	0,5
Traitement ou autre soin*	1,4	1,3	2,5	1,4	1,8	1,4
Hypertension artérielle						
Existence d'un problème	7,7	7,7	7,7	5,9	7,7	6,9
Plaintes ou signes cliniques	5,2	5,5	5,1	4,3	5,2	5,0
Gêne dans le travail	0,2	0,2	0,6	0,4	0,4	0,3
Traitement ou autre soin	4,3	4,2	5,9	3,9	4,9	4,1
Neuropsychique						
Troubles neuropsychiques						
Existence d'un problème*	7,8	5,0	16,4	10,9	11,3	7,4
Plaintes ou signes cliniques*	6,6	4,4	14,9	10,1	10,1	6,7
Gêne dans le travail*	2,7	1,8	6,2	4,3	4,1	2,8
Traitement ou autre soin	0,5	0,4	1,1	1,4	0,7	0,8
Fatigue, lassitude						
Existence d'un problème*	23,5	18,4	44,7	30,9	32,3	23,5
Plaintes ou signes cliniques*	22,4	17,7	43,0	30,0	30,9	22,7
Gêne dans le travail*	8,4	7,3	19,2	14,5	12,9	10,2
Traitement ou autre soin*	2,0	1,5	4,7	4,6	3,1	2,8
Anxiété, nervosité, irritabilité						
Existence d'un problème*	16,5	13,3	30,5	23,0	22,3	17,2
Plaintes ou signes cliniques*	15,4	12,6	28,6	22,0	20,9	16,4
Gêne dans le travail*	7,1	5,3	13,3	10,6	9,7	7,4
Traitement ou autre soin*	1,4	1,4	3,9	4,3	2,4	2,6
Troubles du sommeil						
Existence d'un problème*	20,0	15,5	32,0	24,1	25,0	19,0
Plaintes ou signes cliniques*	19,0	14,7	30,9	23,1	23,9	18,1
Gêne dans le travail*	7,4	5,4	13,3	9,7	9,8	7,2
Traitement ou autre soin*	2,4	1,9	4,8	4,6	3,4	3,0

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Ostéo-articulaire						
Troubles ostéo-articulaires du membre supérieur						
Existence d'un problème*	19,6	12,8	29,9	19,0	23,9	15,4
Plaintes ou signes cliniques*	18,7	12,4	28,6	18,4	22,7	14,8
Gêne dans le travail*	10,3	6,8	21,8	12,5	15,0	9,1
Traitement ou autre soin*	4,2	3,5	11,8	7,5	7,3	5,1
Épaule						
Existence d'un problème*	12,6	7,8	21,4	12,2	16,3	9,6
Plaintes ou signes cliniques*	11,5	7,4	20,4	11,7	15,2	9,1
Gêne dans le travail*	5,7	3,7	14,0	7,4	9,1	5,2
Traitement ou autre soin*	2,3	1,9	7,0	4,3	4,2	2,9
Coude						
Existence d'un problème	5,3	3,0	6,5	4,3	5,8	3,6
Plaintes ou signes cliniques*	4,1	2,8	6,0	4,0	4,9	3,3
Gêne dans le travail*	2,5	1,6	4,4	2,7	3,3	2,1
Traitement ou autre soin*	1,0	0,8	2,2	1,7	1,5	1,2
Poignet						
Existence d'un problème*	8,4	4,8	14,8	9,5	11,0	6,7
Plaintes ou signes cliniques*	7,2	4,5	13,2	9,0	9,7	6,3
Gêne dans le travail*	4,0	2,5	9,2	5,8	6,1	3,8
Traitement ou autre soin*	1,1	1,0	4,0	3,1	2,3	1,8
Troubles ostéo-articulaires du membre inférieur						
Existence d'un problème	13,2	9,5	15,5	10,6	14,2	9,9
Plaintes ou signes cliniques*	11,7	8,9	14,6	10,0	12,9	9,4
Gêne dans le travail	7,2	4,3	8,5	5,3	7,7	4,7
Traitement ou autre soin	2,7	2,8	4,0	3,8	3,3	3,2
Troubles ostéo-articulaires du rachis						
Existence d'un problème*	25,7	18,3	35,9	27,2	29,9	21,9
Plaintes ou signes cliniques*	24,2	17,5	34,5	26,3	28,5	21,1
Gêne dans le travail*	15,6	10,1	26,2	17,8	20,0	13,2
Traitement ou autre soin*	7,3	5,9	14,1	10,9	10,1	7,9
Vertèbres cervicales						
Existence d'un problème*	9,9	6,3	21,5	14,7	14,8	9,8
Plaintes ou signes cliniques*	8,6	6,0	20,0	14,0	13,3	9,2
Gêne dans le travail*	5,2	3,1	13,7	9,0	8,7	5,5
Traitement ou autre soin*	2,6	1,8	6,8	5,2	4,3	3,2
Vertèbres dorsolombaires						
Existence d'un problème*	21,8	15,0	25,9	19,7	23,5	16,9
Plaintes ou signes cliniques*	20,3	14,1	24,3	18,8	22,0	16,0
Gêne dans le travail*	12,3	7,8	17,2	11,6	14,3	9,3
Traitement ou autre soin*	5,3	4,3	8,3	6,8	6,5	5,3

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Hommes Normandie (N=1 734)	Hommes National (N=25 479)	Femmes Normandie (N=1 220)	Femmes National (N=17 543)	Normandie (N=2 954)	National (N=43 022)
Autres problèmes de santé						
Digestif						
Existence d'un problème*	6,8	5,6	8,9	8,9	7,7	6,9
Plaintes ou signes cliniques*	5,7	5,1	7,7	8,2	6,5	6,4
Gêne dans le travail	1,4	1,2	2,1	2,0	1,7	1,5
Traitement ou autre soin	2,4	2,3	3,5	3,4	2,8	2,7
Dermatologie						
Existence d'un problème*	7,7	5,2	10,9	6,4	9,0	5,7
Plaintes ou signes cliniques*	6,4	4,8	9,8	6,0	7,8	5,3
Gêne dans le travail*	0,8	0,6	2,8	1,2	1,7	0,9
Traitement ou autre soin*	3,0	2,3	5,0	3,0	3,9	2,6
Troubles de l'audition						
Existence d'un problème*	10,0	7,0	5,6	4,5	8,2	6,0
Plaintes ou signes cliniques*	8,1	6,3	5,2	4,2	6,9	5,4
Gêne dans le travail	2,2	1,7	2,1	1,8	2,2	1,7
Traitement ou autre soin	1,0	0,8	1,2	0,9	1,1	0,8

* Différence significative par sexe en Normandie
Données nationales 2017-2019

DESCRIPTIF DE L'ENSEMBLE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE EN 2017-2019 SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Description de la population (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes Normandie (N=1 035)	Femmes Normandie (N=718)	Hommes Normandie (N=699)	Femmes Normandie (N=502)
Âge				
< 25 ans	15,4	13,5	0,0	0,0
25-34 ans	43,3	40,4	0,0	0,0
35-44 ans	41,4	46,1	0,0	0,0
45-54 ans	0,0	0,0	64,7	64,1
≥ 55 ans	0,0	0,0	35,3	35,9
Profession et catégorie socio-professionnelle (PCS)				
Agriculteurs artisans, commerçants., chefs d'entreprise	0,5	0,0	0,6	0,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,1	8,8	12,0	5,6
Professions intermédiaires	17,9	28,7	20,6	24,1
Employés	12,9	54,2	7,9	55,2
Ouvriers	60,7	8,4	58,9	14,9
Secteur d'activité				
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie	16,5	9,6	22,3	9,2
Construction	45,3	5,0	38,9	6,0
Commerce	14,0	19,9	13,0	13,7
Services	11,1	15,3	12,4	15,3
Santé humaine et action sociale, Adm. publique	13,0	50,1	13,3	55,8
Secteur d'activité détaillé (en effectifs pour la Normandie)				
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0
Industries extractives	3	1	2	0
Industrie manufacturière	148	65	138	45
Production et distribution d'électricité, de gaz...	8	0	3	0
Production et distribution d'eau...	12	3	13	1
Construction	469	36	272	30
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	80	95	46	44
Transports et entreposage	29	8	32	7
Hébergement et restauration	36	40	13	18
Information et communication	22	7	41	9
Activités financières et d'assurance	14	24	4	11
Activités immobilières	3	9	4	6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	26	33	11	26
Activités de services administratifs et de soutien	40	20	13	14
Administration publique	45	23	27	20
Enseignement	8	7	4	13
Santé humaine et action sociale	82	330	62	247
Arts, spectacles et activités récréatives	3	1	4	2
Autres activités de services	7	15	10	8
Activités des ménages en tant qu'employeurs...	0	1	0	1
Catégorie d'entreprise*				
Très petites entreprise (TPE) (< 10 salariés)	17,1	15,3	10,6	12,0
Petites entreprises (PE) (10-49 salariés)	33,6	22,3	31,9	20,1
Moyennes entreprises (ME) (50-249 salariés)	30,9	19,6	32,0	20,3
Entreprises de taille intermédiaire (ETI) (250-4999 salariés)	13,0	16,0	20,0	18,9
Grandes entreprises (GE) (≥ 50000 salariés)	5,3	26,7	5,4	28,7

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

Organisation du temps de travail (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes Normandie (N=1 035)	Femmes Normandie (N=718)	Hommes Normandie (N=699)	Femmes Normandie (N=502)
Changement de travail depuis 1 an				
Non	81,6	79,8	90,5	89,6
Oui, pour raison médicale	1,0	1,4	1,4	2,2
Oui, pour une autre raison	17,1	18,5	8,1	8,0
Oui, raison non précisée	0,4	0,3	0,0	0,2
Travail à temps plein*	94,7	70,2	94,2	70,3
Travail en journée normale*	80,5	73,4	79,7	68,9
Coupures de plus de 2 heures	14,0	17,1	14,1	13,6
Horaires décalés	28,5	31,7	26,8	32,1
Horaires irréguliers ou alternés*	26,4	32,5	25,4	28,8
Travail de nuit*	17,7	13,8	16,2	11,3
Déplacements professionnels de plus de 24h*	12,9	1,7	12,5	2,1
Dépasser ses horaires normaux*				
Jamais	14,5	17,9	21,1	27,9
Rarement	50,7	46,2	45,9	42,5
Assez souvent	25,4	24,5	22,9	22,3
Très souvent	9,3	11,3	10,1	7,3
Sauter ou écourter un repas, ne pas prendre de pause*				
Jamais	39,6	43,2	46,3	49,4
Rarement	40,4	29,6	38,8	27,8
Assez souvent	15,6	18,8	11,4	17,0
Très souvent	4,4	8,4	3,5	5,8
Traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin*				
Jamais	42,1	38,4	44,6	41,0
Rarement	40,6	33,8	35,4	31,8
Assez souvent	14,3	20,4	16,0	20,5
Très souvent	3,0	7,5	4,0	6,7
Pression temporelle forte (>=6)*	33,0	38,8	34,7	42,8
Pression temporelle très forte (>=8)*	91,9	87,8	88,3	83,5
Abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue*	46,5	54,4	42,8	47,9
<i>Parmi eux : Perturbe le travail*</i>	47,7	66,5	49,8	68,1
Aspect positif du travail*	44,3	30,8	46,2	35,7

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

Appréciations sur le travail (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes Normandie (N=1 035)	Femmes Normandie (N=718)	Hommes Normandie (N=699)	Femmes Normandie (N=502)
Travail qui permet d'apprendre des choses*				
Non pas du tout	2,9	2,5	8,9	7,8
Plutôt non	5,4	7,6	12,8	13,7
Plutôt oui	40,4	38,2	48,6	40,6
Oui tout à fait	51,3	51,7	29,6	38,0
Travail varié*				
Non pas du tout	2,5	2,7	4,6	6,8
Plutôt non	8,2	10,0	10,3	12,2
Plutôt oui	41,9	37,6	46,4	41,2
Oui tout à fait	47,4	49,7	38,6	39,8
Choix dans la façon de procéder*				
Non pas du tout	4,5	6,2	6,8	8,6
Plutôt non	14,0	18,2	13,7	14,5
Plutôt oui	46,8	45,4	46,2	42,2
Oui tout à fait	34,7	30,3	33,2	34,7
Possibilités suffisantes d'entraide, de coopération*				
Non pas du tout	1,9	2,0	5,1	8,6
Plutôt non	5,5	8,3	12,1	15,6
Plutôt oui	50,0	50,4	53,9	47,5
Oui tout à fait	42,6	39,4	29,0	28,3
Avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité*				
Non pas du tout	0,6	1,5	2,0	3,0
Plutôt non	6,2	11,2	10,3	12,6
Plutôt oui	53,5	55,7	56,2	57,9
Oui tout à fait	39,7	31,6	31,4	26,5
Sentiment d'un travail reconnu par l'entourage professionnel*				
Non pas du tout	2,2	2,1	4,8	6,5
Plutôt non	10,7	13,7	12,1	18,2
Plutôt oui	51,7	51,6	51,2	47,9
Oui tout à fait	35,5	32,6	32,0	27,5
Faire des choses que l'on désapprouve*				
Non pas du tout	27,7	34,4	27,5	37,2
Plutôt non	49,7	46,2	47,1	41,5
Plutôt oui	18,6	16,5	20,5	17,2
Oui tout à fait	4,0	3,0	5,0	4,0
Travailler avec la peur de perdre son emploi*				
Non pas du tout	64,6	65,3	63,1	71,5
Plutôt non	25,3	24,6	26,1	20,0
Plutôt oui	7,4	8,9	6,0	6,5
Oui tout à fait	2,7	1,3	4,8	2,0
Réussir à concilier vie professionnelle et vie hors travail				
Non pas du tout	2,3	1,6	3,2	1,2
Plutôt non	7,2	7,5	7,2	5,7
Plutôt oui	41,9	46,6	43,8	40,6
Oui tout à fait	48,7	44,3	45,8	52,4

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

Charges physiques du poste de travail (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes Normandie (N=1 035)	Femmes Normandie (N=718)	Hommes Normandie (N=699)	Femmes Normandie (N=502)
Postures contraignantes				
<i>Fréquence d'exposition*</i>				
Non jamais	30,0	40,9	35,0	43,6
Oui parfois	44,5	33,8	43,6	27,8
Oui souvent	25,5	25,3	21,4	28,6
<i>Pénibilité*</i>				
Pas de charge physique	31,4	41,8	37,9	45,2
Charge physique non pénible/difficile	37,1	27,2	27,9	16,2
Charge physique pénible/difficile	31,6	31,0	34,3	38,6
Effort, port de charges lourdes				
<i>Fréquence d'exposition*</i>				
Non jamais	29,4	45,9	38,9	51,8
Oui parfois	43,6	31,6	42,0	24,1
Oui souvent	27,0	22,5	19,1	24,1
<i>Pénibilité*</i>				
Pas de charge physique	31,3	46,8	41,9	52,8
Charge physique non pénible/difficile	38,7	21,5	26,9	12,7
Charge physique pénible/difficile	30,0	31,8	31,2	34,6
Gestes répétitifs				
<i>Fréquence d'exposition*</i>				
Non jamais	34,1	31,5	38,1	30,0
Oui parfois	30,7	25,3	32,3	23,0
Oui souvent	35,2	43,3	29,7	47,0
<i>Pénibilité*</i>				
Pas de charge physique	36,1	32,4	41,7	31,6
Charge physique non pénible/difficile	43,2	45,2	35,0	33,5
Charge physique pénible/difficile	20,7	22,4	23,2	35,0
Importants déplacements à pieds				
<i>Fréquence d'exposition*</i>				
Non jamais	43,9	56,0	42,0	59,7
Oui parfois	27,5	17,0	27,4	15,4
Oui souvent	28,6	27,1	30,6	24,8
<i>Pénibilité*</i>				
Pas de charge physique	45,8	57,2	45,6	61,1
Charge physique non pénible/difficile	40,5	31,7	36,7	23,0
Charge physique pénible/difficile	13,8	11,2	17,7	16,0
Station debout prolongée				
<i>Fréquence d'exposition*</i>				
Non jamais	32,1	39,9	34,8	41,4
Oui parfois	30,2	15,5	27,9	16,3
Oui souvent	37,7	44,6	37,3	42,3
<i>Pénibilité*</i>				
Pas de charge physique	34,1	40,7	37,4	43,2
Charge physique non pénible/difficile	48,5	37,9	39,8	29,1
Charge physique pénible/difficile	17,4	21,4	22,8	27,7

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

Expositions (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Normandie (N=1 035)	Normandie (N=718)	Normandie (N=699)	Normandie (N=502)
Produits chimiques*	37,3	30,8	34,8	29,1
Poussières, fumées*	66,0	16,6	56,0	19,7
Rayons ionisants	7,3	7,1	5,7	4,5
Vibrations*	42,4	4,2	37,3	6,5
Gêne sonore*	59,8	28,6	54,3	30,5
Bruit supérieur à 80 décibel*	53,1	10,8	48,6	13,5
Contrainte visuelle*	25,9	26,8	29,3	33,2
Conduite routière prolongée*	23,2	5,0	26,7	4,5
Chaleur intense*	29,2	12,6	24,8	13,8
Froid intense*	25,2	8,6	21,4	10,0
Intempéries*	38,3	4,9	34,2	4,2
Pression psychologique*	16,7	20,7	22,1	29,0
Risque infectieux*	18,6	39,1	17,1	34,3
Contact avec le public*	63,9	81,4	55,0	68,6

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

Formation (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Normandie (N=1 035)	Normandie (N=718)	Normandie (N=699)	Normandie (N=502)
Ont bénéficié d'une formation depuis un an*	49,8	49,6	41,9	43,8
<i>Parmi eux :</i>				
En rapport avec leur travail actuel	92,2	90,6	89,2	91,0
En rapport avec leur travail futur*	21,4	18,7	13,3	10,5
Formation d'intérêt général	35,7	37,4	44,1	41,8
Rôle de formateur ou tuteur depuis un an*	28,1	34,3	27,0	32,9

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

Mode de vie (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Normandie (N=1035)	Normandie (N=718)	Normandie (N=699)	Normandie (N=502)
Activité sportive régulière*	56,2	50,1	50,3	55,3
Consommation de tabac*	45,2	30,3	29,4	26,4
Consommation de tabac > 15 cigarettes/jour*	27,0	18,5	13,0	14,2
Consommation de café*	82,7	64,1	89,5	79,0
Consommation de café > 4 tasses/jour*	17,7	9,7	21,3	13,0
Trajets domicile/travail longs ou pénibles*	20,4	13,7	18,9	12,0

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

État de santé (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes Normandie (N=1 035)	Femmes Normandie (N=718)	Hommes Normandie (N=699)	Femmes Normandie (N=502)
Indice de masse corporelle*				
Normaux ou maigres	52,5	61,4	30,7	52,7
Surpoids	32,4	23,1	49,2	28,7
Obèses	15,1	15,6	20,1	18,6
Cardio-respiratoire				
Appareil respiratoire				
Existence d'un problème	5,4	6,9	5,7	6,9
Plaintes ou signes cliniques	3,8	5,4	4,5	6,0
Gêne dans le travail	0,9	2,0	1,8	2,4
Traitement ou autre soin*	1,9	3,7	2,0	3,9
Appareil cardiovasculaire				
Existence d'un problème*	2,3	2,3	4,4	5,6
Plaintes ou signes cliniques	1,2	1,7	2,3	3,0
Gêne dans le travail	0,1	0,9	0,6	0,8
Traitement ou autre soin*	0,3	1,4	2,9	4,0
Hypertension artérielle				
Existence d'un problème*	3,8	2,6	13,5	14,9
Plaintes ou signes cliniques*	2,4	1,6	9,5	10,1
Gêne dans le travail	0,1	0,3	0,4	1,0
Traitement ou autre soin*	0,9	1,4	9,3	12,2
Neuropsychique				
Troubles neuropsychiques				
Existence d'un problème*	7,3	14,8	8,4	18,7
Plaintes ou signes cliniques*	5,8	13,6	7,9	16,9
Gêne dans le travail*	2,2	5,9	3,4	6,6
Traitement ou autre soin	0,4	1,3	0,6	0,8
Fatigue, lassitude				
Existence d'un problème*	22,6	43,9	24,8	46,0
Plaintes ou signes cliniques*	21,0	42,1	24,3	44,1
Gêne dans le travail*	6,8	17,9	10,8	21,0
Traitement ou autre soin*	1,4	4,8	2,8	4,5
Anxiété, nervosité, irritabilité				
Existence d'un problème*	14,9	28,4	18,9	33,4
Plaintes ou signes cliniques*	13,5	26,7	18,3	31,2
Gêne dans le travail*	5,9	13,3	8,8	13,4
Traitement ou autre soin*	1,0	3,3	1,9	4,7
Troubles du sommeil				
Existence d'un problème*	18,6	29,1	22,1	36,1
Plaintes ou signes cliniques*	17,2	27,9	21,5	35,0
Gêne dans le travail*	6,4	12,6	8,8	14,2
Traitement ou autre soin*	2,1	4,4	2,8	5,3

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

État de santé (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes Normandie (N=1 035)	Femmes Normandie (N=718)	Hommes Normandie (N=699)	Femmes Normandie (N=502)
Ostéo-articulaire				
Troubles ostéo-articulaires du membre supérieur				
Existence d'un problème*	15,0	22,7	26,5	40,1
Plaintes ou signes cliniques*	13,6	21,4	26,2	38,8
Gêne dans le travail*	7,8	15,8	14,3	30,6
Traitement ou autre soin*	1,8	7,6	7,9	18,4
Épaule				
Existence d'un problème*	9,6	15,0	17,2	30,5
Plaintes ou signes cliniques*	8,1	14,2	16,6	29,1
Gêne dans le travail*	4,3	9,7	7,8	20,0
Traitement ou autre soin*	0,6	4,7	4,7	10,2
Coude				
Existence d'un problème*	3,9	3,4	7,3	11,1
Plaintes ou signes cliniques*	2,3	3,2	6,7	10,1
Gêne dans le travail*	1,4	2,1	4,1	7,7
Traitement ou autre soin*	0,5	1,1	1,8	3,7
Poignet				
Existence d'un problème*	7,1	10,0	10,2	21,4
Plaintes ou signes cliniques*	5,7	8,9	9,6	19,2
Gêne dans le travail*	3,2	6,7	5,1	12,9
Traitement ou autre soin*	0,6	2,6	1,8	6,0
Troubles ostéo-articulaires du membre inférieur				
Existence d'un problème*	11,7	9,5	15,4	24,1
Plaintes ou signes cliniques*	9,9	8,6	14,5	23,1
Gêne dans le travail*	5,9	4,1	9,2	14,8
Traitement ou autre soin*	2,0	2,4	3,8	6,3
Troubles ostéo-articulaires du rachis				
Existence d'un problème*	23,0	32,0	29,6	41,4
Plaintes ou signes cliniques*	21,1	30,6	28,8	40,0
Gêne dans le travail*	12,9	22,2	19,5	32,0
Traitement ou autre soin*	5,7	11,4	9,8	18,0
Vertèbres cervicales				
Existence d'un problème*	8,1	18,2	12,7	26,4
Plaintes ou signes cliniques*	6,5	16,8	11,7	24,5
Gêne dans le travail*	3,9	11,0	7,1	17,6
Traitement ou autre soin*	2,1	5,5	3,4	8,5
Vertèbres dorsolombaires				
Existence d'un problème*	20,0	22,2	24,3	31,1
Plaintes ou signes cliniques*	18,1	21,0	23,6	29,0
Gêne dans le travail*	10,6	14,1	14,8	21,6
Traitement ou autre soin*	4,2	6,3	6,8	11,1

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

État de santé (en %)	Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	Hommes Normandie (N=1 035)	Femmes Normandie (N=718)	Hommes Normandie (N=699)	Femmes Normandie (N=502)
Autres problèmes de santé				
Digestif				
Existence d'un problème*	5,7	8,1	8,5	10,0
Plaintes ou signes cliniques*	4,3	7,6	7,7	7,9
Gêne dans le travail	0,9	1,7	2,2	2,6
Traitement ou autre soin*	1,7	2,4	3,3	4,9
Dermatologie				
Existence d'un problème*	8,5	11,6	6,4	10,0
Plaintes ou signes cliniques*	7,0	10,5	5,4	8,7
Gêne dans le travail*	0,8	2,8	0,9	2,9
Traitement ou autre soin*	3,5	5,0	2,4	5,2
Troubles de l'audition				
Existence d'un problème*	6,9	4,1	14,7	7,8
Plaintes ou signes cliniques*	5,0	3,8	12,8	7,2
Gêne dans le travail*	1,3	1,7	3,6	2,7
Traitement ou autre soin	0,9	1,0	1,2	1,4

* Différence significative par sexe et âge en Normandie

DESCRIPTIF DE L'ENSEMBLE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE EN 2017-2019 SELON LA PCS

Description de la population (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Âge								
< 25 ans	3,5	2,1	4,7	5,9	11,6	14,3	10,0	11,3
25-34 ans	29,0	25,9	28,8	28,6	22,5	25,5	23,8	25,2
35-44 ans	24,3	29,1	26,1	27,4	27,0	22,2	24,8	24,3
45-54 ans	27,8	28,8	25,3	25,3	23,4	23,9	28,3	25,5
≥ 55 ans	15,4	14,1	15,1	12,9	15,5	14,1	13,1	13,7
Secteur d'activité								
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Industrie	16,2	41,4	13,3	41,6	4,6	6,0	23,1	32,8
Construction	18,9	3,7	14,8	4,4	5,6	2,0	51,7	18,6
Commerce	8,1	10,9	9,0	13,8	27,2	35,3	11,5	27,3
Services	25,5	33,9	16,9	18,1	13,6	24,3	8,0	16,0
Santé humaine et action sociale, Adm. publique	31,3	10,1	46,0	22,1	49,1	32,3	5,6	5,1
Secteur d'activité détaillé (en effectifs pour la Normandie)								
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,0	0	0,0	0	0,1	0	0,2
Industries extractives	1	0,2	0	0,1	1	0,0	4	0,4
Industrie manufacturière Production et distribution d'électricité, de gaz...	36	11,2	72	11,7	37	3,9	249	24,7
Production et distribution d'eau...	4	29,5	6	29,1	0	1,7	1	5,5
Construction	1	0,5	9	0,7	1	0,4	18	2,1
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	49	3,7	97	4,4	48	2,0	608	18,6
Transports et entreposage	17	8,0	39	10,0	146	23,5	62	11,7
Hébergement et restauration	2	1,9	9	2,4	15	2,8	50	13,1
Hébergement et restauration	2	0,9	11	1,5	71	8,9	23	2,4
Information et communication	16	10,2	56	3,3	6	1,8	1	0,2
Activités financières et d'assurance	12	3,7	14	3,1	19	3,1	8	0,4
Activités immobilières	3	1,9	4	1,0	10	1,7	5	0,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	27	13,1	18	4,8	32	5,0	19	1,7
Activités de services administratifs et de soutien	5	3,1	11	2,8	17	7,2	53	12,0
Administration publique	10	2,3	13	2,6	81	5,5	11	1,7
Enseignement	4	3,0	20	2,6	7	1,4	1	0,3
Santé humaine et action sociale	67	4,8	269	16,9	331	25,4	54	3,2
Arts, spectacles et activités récréatives	1	0,7	1	1,1	6	0,8	1	0,3
Autres activités de services	2	1,2	7	2,0	24	4,4	7	1,0
Activités des ménages en tant qu'employeurs...	0	0,0	0	0,0	2	0,2	0	0,0
Catégorie d'entreprise								
Très petites entreprise (TPE) (< 10 salariés)	10,0		7,5		16,9		17,0	
Petites entreprises (PE) (10-49 salariés)	25,1		23,2		22,4		35,7	
Moyennes entreprises (ME) (50-249 salariés)	25,9		21,0		20,6		34,2	
Entreprises de taille intermédiaire (ETI) (250-4999 salariés)	17,4		20,4		21,3		10,6	
Grandes entreprises (GE) (≥ 50000 salariés)	21,6		27,9		18,9		2,5	

Données nationales 2017-2019

Organisation du temps de travail (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Changement de travail depuis 1 an								
Non	79,5	78,6	86,0	82,7	82,3	78,3	86,8	82,0
Oui, pour raison médicale	0,8	0,5	0,8	0,7	2,2	1,2	1,3	1,1
Oui, pour une autre raison	19,8	20,5	13,3	16,2	15,2	19,9	11,5	16,2
Oui, raison non précisée	0,0	0,5	0,0	0,4	0,2	0,6	0,4	0,6
Travail à temps plein	93,0	91,3	83,2	86,0	72,1	71,0	92,2	88,7
Travail en journée normale	91,3	92,0	79,5	82,8	70,9	75,3	75,7	70,6
Coupures de plus de 2 heures	10,9	10,3	12,0	12,0	21,4	22,7	12,1	16,3
Horaires décalés	17,8	15,3	25,1	24,6	32,8	30,1	32,1	37,8
Horaires irréguliers ou alternés	19,1	13,9	26,4	26,4	34,0	32,1	26,8	32,0
Travail de nuit*	11,6	5,3	15,9	14,9	13,2	10,6	17,5	20,8
Déplacements professionnels de plus de 24h	16,6	23,3	5,5	9,6	1,7	2,0	12,5	7,8
Dépasser ses horaires normaux								
Jamais	5,5	4,5	8,8	10,3	21,7	21,6	26,2	24,6
Rarement	26,0	33,3	42,4	45,5	52,9	49,7	50,4	49,0
Assez souvent	37,0	38,0	32,7	30,8	20,0	22,0	19,2	20,5
Très souvent	31,5	24,2	16,0	13,4	5,4	6,6	4,2	5,9
Sauter ou écourter un repas, ne pas prendre de pause								
Jamais	22,8	22,1	28,0	30,9	50,3	48,8	52,4	48,5
Rarement	44,1	47,9	41,4	43,1	26,5	31,1	36,2	34,6
Assez souvent	22,4	22,0	22,5	19,4	16,9	14,4	9,4	12,7
Très souvent	10,6	8,0	8,0	6,5	6,3	5,7	2,0	4,2
Traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin								
Jamais	19,5	16,1	28,8	25,6	44,0	42,7	52,0	47,5
Rarement	45,8	46,7	39,2	44,8	33,1	35,7	34,5	36,9
Assez souvent	27,5	29,3	24,2	23,0	17,1	16,8	11,3	12,8
Très souvent	7,2	7,9	7,8	6,5	5,8	4,7	2,2	2,8
Pression temporelle forte (>=6)	47,5	46,5	40,6	42,1	37,9	35,2	30,6	30,0
Pression temporelle très forte (>=8)*	85,5	84,8	86,2	85,7	86,6	87,3	92,3	90,0
Abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue*	68,8	70,0	60,2	59,9	50,0	46,6	34,4	33,7
<i>Parmi eux : Perturbe le travail*</i>	60,7	64,1	70,2	68,1	54,7	54,5	44,7	51,4
Aspect positif du travail*	44,1	44,2	28,8	36,5	42,5	43,0	44,3	42,6

* Différences significatives entre les PCS en Normandie
Données nationales 2017-2019

Appréciations sur le travail (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Travail qui permet d'apprendre des choses								
Non pas du tout	1,2	0,9	1,4	1,8	5,2	5,5	7,9	8,2
Plutôt non	3,5	5,6	5,5	8,2	11,2	12,5	10,8	14,2
Plutôt oui	35,5	41,1	41,4	44,5	39,7	42,7	45,4	43,1
Oui tout à fait	59,8	52,4	51,8	45,5	43,9	39,3	35,9	34,4
Travail varié								
Non pas du tout	1,2	0,6	0,9	1,4	4,9	5,5	5,2	7,9
Plutôt non	3,9	6,4	5,5	9,2	12,8	15,9	11,5	14,9
Plutôt oui	31,7	41,8	40,8	45,2	39,5	42,3	46,6	44,6
Oui tout à fait	63,3	51,1	52,8	44,2	42,8	36,3	36,7	32,7
Choix dans la façon de procéder								
Non pas du tout	1,2	1,6	2,8	4,9	8,2	9,0	7,5	11,2
Plutôt non	8,5	9,6	15,9	18,1	17,4	19,5	14,4	18,1
Plutôt oui	40,3	47,2	50,4	46,9	42,4	42,6	46,6	42,5
Oui tout à fait	50,0	41,6	30,9	30,1	31,9	28,9	31,5	28,1
Possibilités suffisantes d'entraide, de coopération								
Non pas du tout	2,7	1,4	2,0	1,6	4,6	4,3	4,6	4,4
Plutôt non	4,7	10,7	10,0	10,4	11,2	10,9	8,9	10,0
Plutôt oui	52,3	54,3	53,8	54,7	47,2	49,5	51,2	51,6
Oui tout à fait	40,3	33,7	34,2	33,4	37,0	35,4	35,4	34,1
Avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité								
Non pas du tout	0,8	1,3	1,1	1,5	2,4	1,9	1,5	1,5
Plutôt non	8,9	11,5	11,5	13,3	11,8	10,8	6,7	8,1
Plutôt oui	62,5	61,4	61,1	60,0	52,4	53,5	53,3	53,2
Oui tout à fait	27,8	25,8	26,3	25,3	33,4	33,9	38,5	37,3
Sentiment d'un travail reconnu par l'entourage professionnel								
Non pas du tout	1,2	2,0	3,7	3,2	4,1	4,4	3,5	4,7
Plutôt non	9,0	8,9	13,1	14,3	15,9	13,3	11,8	13,4
Plutôt oui	50,8	57,1	54,9	56,7	47,2	50,7	51,6	51,1
Oui tout à fait	39,1	32,0	28,2	25,8	32,9	31,6	33,1	30,8
Faire des choses que l'on désapprouve								
Non pas du tout	31,8	26,9	24,5	25,6	37,5	38,1	29,5	34,8
Plutôt non	54,3	57,5	56,8	54,0	41,3	43,1	43,7	43,5
Plutôt oui	13,2	13,9	15,8	17,6	17,4	15,5	21,3	17,8
Oui tout à fait	0,8	1,7	2,9	2,8	3,8	3,4	5,5	3,9
Travailler avec la peur de perdre son emploi								
Non pas du tout	66,8	66,9	64,4	64,5	67,9	64,3	64,1	62,1
Plutôt non	25,8	25,7	27,2	27,6	22,2	24,5	24,2	26,2
Plutôt oui	6,2	5,7	6,0	6,3	7,4	8,3	8,2	8,7
Oui tout à fait	1,2	1,7	2,5	1,7	2,5	2,9	3,5	3,1
Réussir à concilier vie professionnelle et vie hors travail								
Non pas du tout	0,8	1,6	0,8	1,8	1,7	2,5	3,6	3,7
Plutôt non	11,0	10,6	7,2	7,8	7,2	7,8	6,0	7,0
Plutôt oui	56,3	59,8	51,7	51,2	39,6	42,8	38,2	40,2
Oui tout à fait	31,9	28,0	40,3	39,1	51,6	46,9	52,2	49,1

Données nationales 2017-2019

Charges physiques du poste de travail (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Postures contraignantes								
<i>Fréquence d'exposition</i>								
Non jamais	71,8	78,1	44,4	49,7	38,8	42,3	21,4	23,5
Oui parfois	21,2	17,2	38,0	37,2	32,3	35,2	48,2	48,0
Oui souvent	6,9	4,8	17,7	13,0	28,8	22,5	30,4	28,5
<i>Pénibilité</i>								
Pas de charge physique	73,5	79,5	45,6	51,4	39,9	44,1	23,0	25,0
Charge physique non pénible/difficile	16,6	13,2	26,8	26,9	25,6	27,1	35,7	36,7
Charge physique pénible/difficile	9,9	7,3	27,6	21,7	34,5	28,8	41,3	38,3
Effort, port de charges lourdes								
<i>Fréquence d'exposition</i>								
Non jamais	82,2	87,4	46,8	58,4	43,7	49,7	22,5	27,1
Oui parfois	14,7	11,0	37,9	32,3	29,8	31,7	46,7	47,1
Oui souvent	3,1	1,6	15,3	9,3	26,5	18,5	30,8	25,9
<i>Pénibilité</i>								
Pas de charge physique	83,5	88,4	48,6	60,1	44,6	51,6	24,4	28,8
Charge physique non pénible/difficile	12,2	8,0	25,1	22,7	21,1	22,7	36,6	36,0
Charge physique pénible/difficile	4,3	3,6	26,3	17,1	34,3	25,7	39,1	35,1
Gestes répétitifs								
<i>Fréquence d'exposition</i>								
Non jamais	74,9	74,7	47,3	53,1	27,4	30,4	21,1	20,1
Oui parfois	13,5	15,0	28,9	26,9	24,7	27,4	34,3	34,6
Oui souvent	11,6	10,3	23,7	20,1	47,9	42,3	44,6	45,3
<i>Pénibilité</i>								
Pas de charge physique	76,1	76,8	49,4	55,5	28,4	32,4	23,1	21,7
Charge physique non pénible/difficile	21,2	18,8	33,8	32,7	43,5	44,8	46,0	49,5
Charge physique pénible/difficile	2,7	4,5	16,8	11,8	28,0	22,8	30,8	28,8
Importants déplacements à pieds								
<i>Fréquence d'exposition</i>								
Non jamais	71,7	81,2	49,6	57,9	53,5	58,6	40,4	42,5
Oui parfois	17,4	13,5	23,0	22,8	16,6	16,2	28,5	27,9
Oui souvent	10,9	5,3	27,3	19,3	29,9	25,2	31,1	29,6
<i>Pénibilité</i>								
Pas de charge physique	72,8	82,6	50,9	59,7	54,7	60,6	43,5	44,9
Charge physique non pénible/difficile	24,4	15,5	36,8	32,4	30,8	28,5	38,1	40,9
Charge physique pénible/difficile	2,8	1,9	12,3	7,9	14,5	10,9	18,4	14,2
Station debout prolongée								
<i>Fréquence d'exposition</i>								
Non jamais	67,6	79,1	41,7	52,3	39,1	41,7	24,1	27,1
Oui parfois	20,1	15,3	24,3	25,8	16,6	18,7	29,3	26,4
Oui souvent	12,4	5,6	33,9	21,9	44,3	39,5	46,6	46,5
<i>Pénibilité</i>								
Pas de charge physique	68,1	80,7	43,1	54,1	40,1	43,6	26,2	28,8
Charge physique non pénible/difficile	23,3	15,2	39,7	32,4	36,6	35,2	48,4	47,6
Charge physique pénible/difficile	8,6	4,1	17,2	13,4	23,4	21,3	25,4	23,5

Données nationales 2017-2019

Expositions (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Produits chimiques	18,2	9,6	35,4	27,5	30,8	21,3	38,4	39,8
Poussières, fumées	16,7	9,6	25,6	24,5	24,2	20,4	74,1	65,2
Rayons ionisants*	9,3	8,2	11,4	13,7	4,2	1,9	4,5	3,4
Vibrations	5,0	5,1	12,7	15,5	6,4	5,2	52,0	47,4
Gêne sonore	24,6	22,4	40,8	40,5	27,9	27,4	66,7	63,5
Bruit supérieur à 80 décibel	12,6	11,1	23,2	26,4	13,7	9,7	62,3	52,0
Contrainte visuelle	36,7	35,5	34,6	36,5	27,4	25,3	23,3	24,9
Conduite routière prolongée	26,7	15,9	18,7	17,6	4,3	5,8	21,3	22,2
Chaleur intense	5,4	5,3	14,8	16,6	15,2	12,6	33,5	29,4
Froid intense	3,9	3,4	10,6	10,4	9,7	9,4	30,5	24,2
Intempéries	8,2	4,8	16,2	17,0	10,8	7,8	39,9	34,1
Pression psychologique	27,5	24,1	27,2	26,2	23,8	20,2	14,0	16,5
Risque infectieux	18,0	5,4	36,6	16,9	36,8	22,1	14,0	12,7
Contact avec le public	66,1	42,3	75,9	58,2	82,6	78,1	50,6	51,5

Données nationales 2017-2019

Formation (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Ont bénéficié d'une formation depuis un an	57,9	64,0	58,0	63,1	44,0	44,9	40,2	41,6
<i>Parmi eux :</i>								
En rapport avec leur travail actuel	91,8	91,4	91,4	92,3	92,5	89,6	89,1	89,3
En rapport avec leur travail futur	14,5	16,8	17,2	15,6	14,8	17,1	20,3	19,3
Formation d'intérêt général*	45,8	46,7	44,5	46,7	36,0	37,1	33,6	39,9
Rôle de formateur ou tuteur depuis un an*	51,2	41,5	46,7	37,0	25,9	22,8	18,9	20,9

Données nationales 2017-2019

Mode de vie (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Activité sportive régulière	66,9	67,6	60,8	63,0	54,4	55,4	45,2	53,0
Consommation de tabac	23,3	17,8	25,8	25,7	31,9	33,0	43,8	43,2
Consommation de tabac > 15 cigarettes/jour	9,2	8,4	12,7	14,8	19,2	20,8	25,8	27,7
Consommation de café	85,8	79,6	77,0	76,4	70,7	69,2	84,9	81,5
Consommation de café > 4 tasses/jour	17,0	13,7	14,0	12,4	13,7	11,4	17,9	17,5
Trajets domicile/travail longs ou pénibles*	19,0	22,2	19,2	19,4	12,8	15,3	18,4	14,6

* Différences significatives entre les PCS en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Indice de masse corporelle								
Normaux ou maigres	56,3	58,0	53,4	53,8	53,1	57,7	43,4	47,0
Surpoids	30,3	30,8	33,2	32,4	28,9	26,0	37,6	35,3
Obèses	13,4	11,3	13,4	13,8	18,0	16,3	19,0	17,7
Cardio-respiratoire								
Appareil respiratoire								
Existence d'un problème	4,0	3,6	6,5	4,3	6,6	4,9	5,9	4,8
Plaintes ou signes cliniques	3,2	3,3	5,1	3,7	5,2	4,2	4,6	4,0
Gêne dans le travail	0,8	0,8	2,2	1,0	1,9	1,3	1,3	1,1
Traitement ou autre soin	2,0	2,1	2,6	2,3	3,7	2,8	2,2	2,4
Appareil cardiovasculaire								
Existence d'un problème	1,6	2,0	4,7	2,7	3,7	2,9	2,8	2,7
Plaintes ou signes cliniques*	0,0	1,5	3,4	2,1	1,9	2,3	1,5	1,9
Gêne dans le travail*	0,0	0,3	1,4	0,6	0,6	0,7	0,1	0,4
Traitement ou autre soin	0,8	1,0	2,5	1,4	2,3	1,4	1,4	1,5
Hypertension artérielle								
Existence d'un problème	5,2	6,1	5,8	6,0	8,3	6,7	8,8	8,5
Plaintes ou signes cliniques	3,2	4,4	3,9	4,6	5,5	4,6	6,1	6,0
Gêne dans le travail	0,4	0,2	0,3	0,3	0,7	0,4	0,2	0,3
Traitement ou autre soin	3,3	3,4	3,6	3,3	5,9	4,4	5,3	5,0
Neuropsychique								
Troubles neuropsychiques								
Existence d'un problème	12,7	7,1	11,9	8,4	16,3	9,4	7,1	4,7
Plaintes ou signes cliniques	10,4	6,4	11,3	7,8	14,6	8,6	6,0	4,2
Gêne dans le travail*	5,3	2,7	4,6	3,5	6,2	3,6	2,1	1,5
Traitement ou autre soin	0,8	0,7	1,1	1,0	0,7	1,1	0,5	0,4
Fatigue, lassitude								
Existence d'un problème	34,8	23,0	34,4	24,5	41,9	27,7	23,6	18,9
Plaintes ou signes cliniques	33,7	22,2	33,1	23,8	39,9	26,7	22,6	18,2
Gêne dans le travail	16,1	10,5	13,8	11,2	17,5	12,1	8,4	7,4
Traitement ou autre soin	3,1	2,5	4,0	3,2	3,2	3,8	2,6	1,6
Anxiété, nervosité, irritabilité								
Existence d'un problème	24,8	16,8	24,2	18,4	29,3	20,6	15,5	13,3
Plaintes ou signes cliniques	22,0	15,8	23,1	17,7	27,4	19,7	14,6	12,5
Gêne dans le travail*	11,7	7,3	11,6	8,8	12,8	8,8	5,9	4,9
Traitement ou autre soin*	2,0	2,5	2,7	2,8	3,8	3,6	1,3	1,6
Troubles du sommeil								
Existence d'un problème	24,2	18,8	25,2	19,9	32,8	22,1	19,4	15,4
Plaintes ou signes cliniques	22,3	17,9	24,5	19,2	31,5	21,0	18,4	14,6
Gêne dans le travail*	10,8	7,5	10,5	8,0	13,2	8,4	6,8	5,0
Traitement ou autre soin*	2,8	2,9	4,2	3,2	4,6	3,9	2,2	2,0

* Différences significatives entre les PCS en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Ostéo-articulaire								
Troubles ostéo-articulaires du membre supérieur								
Existence d'un problème	13,5	10,0	19,4	13,3	27,0	17,9	26,4	18,1
Plaintes ou signes cliniques	11,6	9,5	18,6	12,8	25,6	17,2	25,5	17,5
Gêne dans le travail	5,2	4,1	10,6	7,0	19,8	11,6	16,3	11,7
Traitement ou autre soin*	1,8	3,2	5,7	4,3	10,1	6,9	7,3	5,4
Épaule								
Existence d'un problème	7,8	6,2	13,2	8,3	20,5	11,4	17,0	11,0
Plaintes ou signes cliniques	6,3	5,9	12,7	8,0	19,1	10,8	15,8	10,5
Gêne dans le travail	2,4	2,1	6,4	4,0	13,8	6,9	8,8	6,6
Traitement ou autre soin*	1,2	2,0	3,6	2,6	6,6	3,9	3,5	2,8
Coude								
Existence d'un problème	4,3	2,0	4,3	3,0	6,0	4,2	6,8	4,4
Plaintes ou signes cliniques	2,8	1,9	4,0	2,8	5,2	3,9	5,7	4,0
Gêne dans le travail	2,0	0,9	2,3	1,5	4,0	2,6	3,6	2,7
Traitement ou autre soin	0,8	0,6	1,2	0,9	1,7	1,7	1,7	1,2
Poignet								
Existence d'un problème*	5,5	3,6	8,8	5,6	13,3	8,7	11,8	7,7
Plaintes ou signes cliniques*	4,0	3,4	7,7	5,2	11,7	8,2	10,6	7,4
Gêne dans le travail*	1,6	1,7	5,0	2,9	8,1	5,2	6,4	4,7
Traitement ou autre soin	0,8	1,0	1,7	1,5	3,0	2,7	2,4	1,9
Troubles ostéo-articulaires du membre inférieur								
Existence d'un problème*	7,8	7,2	13,9	9,5	16,7	11,0	13,8	10,8
Plaintes ou signes cliniques*	6,7	6,8	12,4	9,1	15,8	10,4	12,5	10,2
Gêne dans le travail*	3,6	2,1	6,2	4,0	9,3	5,8	8,3	5,9
Traitement ou autre soin	1,2	2,6	3,6	3,1	4,2	3,7	2,9	3,2
Troubles ostéo-articulaires du rachis								
Existence d'un problème	20,5	16,3	28,2	20,6	34,2	26,3	29,7	22,3
Plaintes ou signes cliniques	19,0	15,6	27,0	19,9	32,6	25,4	28,3	21,3
Gêne dans le travail*	13,9	7,7	17,0	11,6	25,0	17,3	19,5	14,2
Traitement ou autre soin	6,4	6,0	11,0	7,9	11,6	9,9	9,4	7,3
Vertèbres cervicales								
Existence d'un problème*	12,6	7,7	14,3	9,8	18,7	12,8	12,6	8,1
Plaintes ou signes cliniques*	10,6	7,3	13,2	9,4	17,2	12,2	11,1	7,5
Gêne dans le travail*	8,0	3,9	7,8	5,2	11,7	7,8	7,3	4,7
Traitement ou autre soin	3,2	2,4	4,6	3,5	5,6	4,4	3,6	2,2
Vertèbres dorsolombaires								
Existence d'un problème	12,6	11,3	20,2	15,3	26,3	20,3	25,4	18,5
Plaintes ou signes cliniques	11,4	10,7	19,2	14,7	24,1	19,1	24,0	17,4
Gêne dans le travail*	7,5	4,6	11,2	7,8	17,4	12,1	15,3	10,8
Traitement ou autre soin	4,0	3,9	6,6	5,1	6,8	6,5	7,0	5,2

* Différences significatives entre les PCS en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Cadres/PIS Normandie (N=259)	Cadres/PIS National (N=7 153)	Professions Intermédiaires Normandie (N=656)	Professions Intermédiaires National (N=11 603)	Employés Normandie (N=854)	Employés National (N=11 548)	Ouvriers Normandie (N=1 175)	Ouvriers National (N=12 433)
Autres problèmes de santé								
Digestif								
Existence d'un problème*	7,5	6,6	9,2	7,4	8,5	8,0	6,1	5,7
Plaintes ou signes cliniques*	5,6	6,0	8,2	6,9	7,4	7,4	5,0	5,2
Gêne dans le travail	1,2	1,2	1,9	1,5	2,2	1,9	1,4	1,5
Traitement ou autre soin	3,2	2,5	3,5	2,8	3,1	3,2	2,1	2,4
Dermatologie								
Existence d'un problème	7,1	5,1	8,6	5,5	11,0	6,5	8,2	5,5
Plaintes ou signes cliniques	6,3	4,7	7,8	5,1	9,4	5,9	6,8	5,0
Gêne dans le travail	0,4	0,4	2,7	0,9	2,0	1,2	1,1	0,9
Traitement ou autre soin	4,0	2,5	3,6	2,4	5,1	3,2	3,1	2,2
Troubles de l'audition								
Existence d'un problème*	5,2	4,7	6,2	5,5	5,9	4,2	11,4	8,9
Plaintes ou signes cliniques*	4,4	4,4	5,6	5,0	5,4	3,9	9,2	7,8
Gêne dans le travail	1,2	1,6	2,7	2,0	1,7	1,5	2,5	1,8
Traitement ou autre soin	0,4	0,7	1,1	0,8	0,8	0,8	1,4	1,0

* Différences significatives entre les PCS en Normandie
Données nationales 2017-2019

DESCRIPTIF DE L'ENSEMBLE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE EN 2017-2019 SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE

Description de la population (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Âge										
< 25 ans	7,2	5,0	9,7	11,7	19,6	15,1	6,9	10,2	3,6	5,5
25-34 ans	19,7	26,1	27,6	27,3	23,0	26,8	27,5	28,8	25,1	22,1
35-44 ans	27,4	27,5	25,3	25,7	21,7	23,0	23,4	25,5	28,3	24,7
45-54 ans	30,5	28,5	24,7	23,2	25,0	23,0	23,1	23,0	27,4	28,6
≥ 55 ans	15,2	13,0	12,8	12,2	10,7	12,1	19,0	12,4	15,6	19,1
Profession et catégorie socio-professionnelle (PCS)										
Agriculteurs artisans, commerçants., chefs d'entreprises	0,5	0,2	0,6	0,7	0,2	0,4	0,5	0,6	0,0	0,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,5	23,5	6,1	8,0	4,7	7,9	17,0	25,8	9,3	9,4
Professions intermédiaires	19,7	38,3	12,0	15,2	13,2	16,2	28,5	22,4	34,8	33,3
Employés	8,8	5,5	5,9	6,8	51,8	41,2	29,8	29,9	48,3	48,7
Ouvriers	61,5	32,4	75,3	69,3	30,1	34,3	24,2	21,2	7,6	8,3
Secteur d'activité détaillé (en effectifs pour la Normandie)										
a Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
B Industries extractives	6	0,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
C Industrie manufacturière	396	45,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
D Production et distribution d'électricité, de gaz...	11	50,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
E Production et distribution d'eau...	29	3,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
F Construction	0	0,0	807	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
G Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	0	0,0	0	0,0	265	60,0	0	0,0	0	0,0
H Transports et entreposage	0	0,0	0	0,0	76	24,0	0	0,0	0	0,0
I Hébergement et restauration	0	0,0	0	0,0	107	16,0	0	0,0	0	0,0
J Information et communication	0	0,0	0	0,0	0	0,0	79	14,5	0	0,0
K Activités financières et d'assurance	0	0,0	0	0,0	0	0,0	53	11,1	0	0,0
L Activités immobilières	0	0,0	0	0,0	0	0,0	22	5,3	0	0,0
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0	0,0	0	0,0	0	0,0	96	24,5	0	0,0
N Activités de services administratifs et de soutien	0	0,0	0	0,0	0	0,0	87	30,8	0	0,0
O Administration publique	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	115	17,1
P Enseignement	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	32	9,3
Santé humaine et action sociale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	721	73,6
Arts, spectacles et activités récréatives	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	3,4	0	0,0
Autres activités de services	0	0,0	0	0,0	0	0,0	40	10,2	0	0,0
Activités des ménages en tant qu'employeurs...	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	0,3	0	0,0
Catégorie d'entreprise										
Très petites entreprise (TPE) (< 10 salariés)	9,5		16,7		27,2		24,2		3,2	
Petites entreprises (PE) (10-49 salariés)	24,4		43,2		33,9		32,4		11,2	
Moyennes entreprises (ME) (50-249 salariés)	38,9		37,5		22,3		25,2		13,1	
Entreprises de taille intermédiaire (ETI) (250-4999 salariés)	27,1		2,4		16,5		18,3		23,2	
Grandes entreprises (GE) (≥ 50000 salariés)	0,0		0,1		0,0		0,0		49,3	

Données nationales 2017-2019

Organisation du temps de travail (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Changement de travail depuis 1 an										
Non	85,2	84,4	89,2	86,1	76,7	77,7	77,1	73,0	87,4	85,2
Oui, pour raison médicale	0,9	0,8	0,9	1,0	3,2	1,0	0,5	0,9	1,6	1,1
Oui, pour une autre raison	13,6	14,5	9,6	12,3	19,9	20,6	22,2	25,5	10,8	13,1
Oui, raison non précisée	0,2	0,3	0,2	0,7	0,2	0,7	0,3	0,7	0,2	0,5
Travail à temps plein	94,5	92,4	95,2	92,9	77,0	80,2	80,6	80,8	75,0	73,2
Travail en journée normale	60,9	77,2	91,2	93,3	76,6	75,3	84,4	83,4	67,6	74,6
Coupures de plus de 2 heures	6,8	8,4	11,3	11,4	28,1	27,3	19,3	15,9	13,0	15,4
Horaires décalés	45,3	29,9	14,0	13,1	34,5	35,9	19,0	21,1	37,8	31,1
Horaires irréguliers ou alternés	42,7	27,6	14,0	12,9	29,7	33,4	19,4	21,8	36,4	32,6
Travail de nuit	30,2	21,1	7,0	5,8	5,7	11,6	10,3	8,9	22,2	13,7
Déplacements professionnels de plus de 24h	7,4	13,6	15,9	12,6	6,1	7,5	7,1	9,8	3,2	3,1
Dépasser ses horaires normaux										
Jamais	29,5	14,4	14,5	13,5	20,6	16,5	21,4	18,5	16,5	18,7
Rarement	40,6	43,5	53,0	51,4	48,9	48,2	44,5	43,6	45,2	45,3
Assez souvent	23,5	28,9	23,4	25,2	22,9	25,4	24,0	26,9	25,6	24,9
Très souvent	6,5	13,1	9,0	10,0	7,6	9,9	10,2	11,0	12,7	11,0
Sauter ou écourter un repas, ne pas prendre de pause										
Jamais	50,1	33,2	42,9	42,8	58,5	44,4	50,6	43,1	30,6	36,7
Rarement	36,1	44,6	44,0	41,3	24,1	34,1	35,8	36,2	32,1	34,1
Assez souvent	11,3	17,1	10,7	12,2	13,1	15,5	9,9	15,4	26,3	20,3
Très souvent	2,5	5,1	2,4	3,7	4,4	5,9	3,6	5,3	11,0	8,9
Traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin										
Jamais	44,8	27,1	43,0	41,4	49,2	41,2	50,0	38,7	31,0	32,1
Rarement	36,4	44,8	41,6	39,5	33,5	39,1	33,9	38,9	33,5	36,9
Assez souvent	15,5	22,7	12,7	15,7	13,4	15,7	13,9	17,6	25,9	22,9
Très souvent	3,2	5,4	2,7	3,3	3,9	4,0	2,1	4,7	9,7	8,0
Pression temporelle forte (>=6)	35,2	41,6	31,2	32,1	33,0	33,8	29,5	34,5	46,8	41,7
Pression temporelle très forte (>=8)	90,7	86,4	92,6	90,2	89,5	88,4	90,3	88,5	82,8	83,9
Abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue	49,8	57,4	39,9	42,1	43,5	45,6	41,6	48,3	58,9	51,7
<i>Parmi eux : Perturbe le travail</i>	50,7	66,4	47,4	52,2	36,8	49,9	53,6	56,8	73,9	69,0
Aspect positif du travail	45,4	40,9	43,0	41,7	48,1	46,6	51,3	44,0	27,8	31,7

Données nationales 2017-2019

Appréciations sur le travail (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Travail qui permet d'apprendre des choses										
Non pas du tout	7,1	3,3	4,1	2,9	8,8	6,3	5,7	5,3	2,8	3,7
Plutôt non	11,6	10,3	8,0	7,7	12,9	14,1	9,0	9,8	6,9	9,2
Plutôt oui	45,6	47,7	44,6	40,4	40,3	42,6	40,6	40,3	38,8	40,3
Oui tout à fait	35,8	38,7	43,3	49,1	38,0	37,0	44,7	44,7	51,6	46,8
Travail varié										
Non pas du tout	5,3	2,9	1,6	1,8	8,1	6,3	4,4	5,5	2,5	3,2
Plutôt non	12,8	11,2	7,6	7,1	14,2	14,8	7,8	12,9	9,0	11,7
Plutôt oui	43,4	47,8	48,8	44,6	38,4	42,7	40,3	40,5	37,0	41,3
Oui tout à fait	38,6	38,1	42,0	46,6	39,3	36,3	47,5	41,1	51,4	43,8
Choix dans la façon de procéder										
Non pas du tout	8,7	6,5	3,9	4,1	9,3	9,7	7,0	7,9	5,0	6,0
Plutôt non	16,0	18,9	11,0	10,7	15,3	17,4	13,8	15,4	18,7	17,9
Plutôt oui	44,7	46,9	47,1	44,7	46,3	41,7	38,4	41,9	47,3	47,0
Oui tout à fait	30,6	27,6	38,1	40,4	29,1	31,2	40,8	34,7	29,0	29,1
Possibilités suffisantes d'entraide, de coopération										
Non pas du tout	3,2	1,8	3,1	2,7	4,8	3,3	4,7	3,9	3,9	4,0
Plutôt non	11,7	10,8	8,1	8,0	9,5	10,2	6,2	9,1	10,9	12,9
Plutôt oui	47,9	57,0	53,5	50,4	46,6	50,6	47,1	48,7	52,7	51,9
Oui tout à fait	37,2	30,4	35,2	38,9	39,1	35,9	41,9	38,3	32,5	31,2
Avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité										
Non pas du tout	1,4	1,4	1,1	0,7	1,1	1,6	1,0	1,4	2,5	2,3
Plutôt non	10,5	12,9	5,1	5,1	7,3	8,8	4,9	8,7	16,1	14,8
Plutôt oui	55,0	62,1	53,8	49,4	53,1	53,3	53,5	53,5	59,2	57,8
Oui tout à fait	33,1	23,6	39,9	44,8	38,5	36,3	40,5	36,3	22,1	25,1
Sentiment d'un travail reconnu par l'entourage professionnel										
Non pas du tout	5,3	4,2	2,3	2,5	3,2	3,6	3,1	3,5	4,1	4,1
Plutôt non	13,8	14,9	10,3	9,3	13,5	12,1	8,1	10,3	17,0	14,8
Plutôt oui	53,5	58,4	51,0	49,1	49,2	51,1	48,2	51,6	51,6	53,0
Oui tout à fait	27,4	22,5	36,4	39,2	34,1	33,1	40,6	34,7	27,3	28,0
Faire des choses que l'on désapprouve										
Non pas du tout	32,1	24,3	23,7	31,1	40,7	36,6	43,0	37,6	26,5	31,4
Plutôt non	43,1	55,1	52,4	46,5	39,3	44,6	39,6	46,0	50,7	47,1
Plutôt oui	20,3	17,8	18,9	18,4	17,5	15,9	14,2	13,6	18,8	17,8
Oui tout à fait	4,6	2,8	4,9	4,0	2,5	3,0	3,1	2,9	4,0	3,6
Travailler avec la peur de perdre son emploi										
Non pas du tout	62,2	64,9	60,2	66,2	68,3	64,9	69,9	60,3	68,8	65,7
Plutôt non	26,6	27,7	28,5	24,6	21,6	24,9	21,0	27,0	22,6	24,2
Plutôt oui	8,3	5,8	7,4	6,7	7,3	8,0	7,0	9,3	6,7	7,3
Oui tout à fait	3,0	1,6	3,9	2,5	2,7	2,2	2,1	3,4	1,9	2,7
Réussir à concilier vie professionnelle et vie hors travail										
Non pas du tout	1,9	2,1	3,4	2,7	2,8	3,0	1,1	2,4	1,3	2,4
Plutôt non	7,7	8,2	7,9	8,0	6,7	8,7	3,2	7,5	7,6	7,8
Plutôt oui	41,5	53,4	40,6	38,9	38,7	44,4	47,9	46,5	46,8	45,4
Oui tout à fait	48,9	36,4	48,0	50,4	51,7	43,9	47,9	43,6	44,2	44,3

Données nationales 2017-2019

Charges physiques du poste de travail (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Postures contraignantes										
<i>Fréquence d'exposition</i>										
Non jamais	42,9	49,1	28,8	28,8	39,5	39,3	55,5	58,3	29,2	36,3
Oui parfois	34,0	36,5	47,9	43,9	35,6	39,9	29,3	28,3	38,8	38,3
Oui souvent	23,1	14,4	23,2	27,4	24,9	20,8	15,2	13,3	32,1	25,4
<i>Pénibilité</i>										
Pas de charge physique	44,1	50,8	31,9	30,8	40,8	41,2	56,8	60,4	29,8	37,7
Charge physique non pénible/difficile	23,0	25,8	34,1	34,0	33,6	32,5	25,0	22,0	26,9	27,2
Charge physique pénible/difficile	32,9	23,4	34,1	35,2	25,6	26,3	18,2	17,5	43,3	35,1
Effort, port de charges lourdes										
<i>Fréquence d'exposition</i>										
Non jamais	46,6	58,0	28,2	29,9	38,5	40,9	64,0	69,7	35,7	43,9
Oui parfois	35,9	32,0	45,8	43,6	38,0	39,3	26,0	21,6	33,8	34,8
Oui souvent	17,5	10,0	26,0	26,5	23,5	19,8	10,0	8,7	30,5	21,2
<i>Pénibilité</i>										
Pas de charge physique	48,3	59,7	31,5	32,3	39,7	42,8	65,7	71,7	36,2	45,6
Charge physique non pénible/difficile	25,5	22,4	33,8	33,2	32,9	31,8	20,6	16,2	22,5	22,0
Charge physique pénible/difficile	26,2	17,9	34,7	34,5	27,5	25,4	13,7	12,1	41,3	32,4
Gestes répétitifs										
<i>Fréquence d'exposition</i>										
Non jamais	41,1	49,7	29,2	30,7	26,7	30,7	47,9	47,5	31,2	37,1
Oui parfois	23,0	26,0	37,6	37,1	24,0	30,0	24,4	23,3	26,9	26,3
Oui souvent	35,9	24,4	33,1	32,2	49,3	39,4	27,7	29,2	41,9	36,6
<i>Pénibilité</i>										
Pas de charge physique	43,0	51,9	32,8	33,4	28,0	32,8	50,0	50,1	32,0	39,0
Charge physique non pénible/difficile	32,8	32,5	42,7	42,2	49,5	47,4	38,6	36,2	37,8	37,2
Charge physique pénible/difficile	24,2	15,5	24,5	24,5	22,5	19,8	11,4	13,7	30,2	23,8
Importants déplacements à pieds										
<i>Fréquence d'exposition</i>										
Non jamais	47,4	55,5	44,0	45,9	55,0	54,3	71,5	71,6	41,7	52,8
Oui parfois	20,1	24,8	31,2	29,0	15,0	19,9	16,8	14,5	23,1	20,3
Oui souvent	32,5	19,6	24,8	25,0	30,0	25,8	11,7	13,9	35,2	27,0
<i>Pénibilité</i>										
Pas de charge physique	48,8	57,5	48,3	49,1	56,7	56,5	73,0	73,8	42,5	54,4
Charge physique non pénible/difficile	33,7	33,9	36,7	37,9	35,1	33,6	21,7	20,9	38,0	31,7
Charge physique pénible/difficile	17,5	8,6	15,1	12,9	8,2	9,9	5,3	5,4	19,5	13,9
Station debout prolongée										
<i>Fréquence d'exposition</i>										
Non jamais	38,4	50,9	33,5	34,6	33,5	38,3	57,4	61,5	29,7	37,5
Oui parfois	19,8	25,8	33,6	28,4	16,3	20,6	19,5	16,6	22,3	23,3
Oui souvent	41,8	23,3	33,0	37,0	50,2	41,1	23,1	21,9	48,0	39,2
<i>Pénibilité</i>										
Pas de charge physique	39,5	52,8	37,3	37,1	34,5	40,1	59,6	63,9	30,3	39,1
Charge physique non pénible/difficile	37,1	32,7	43,4	45,4	47,1	40,8	29,9	25,1	41,2	36,4
Charge physique pénible/difficile	23,4	14,5	19,3	17,5	18,4	19,1	10,5	11,0	28,5	24,5

Données nationales 2017-2019

Expositions (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Produits chimiques	41,0	32,4	30,8	33,4	24,9	21,3	22,9	17,3	41,9	30,8
Poussières, fumées	56,8	38,3	73,2	72,4	33,9	31,7	28,8	22,7	21,7	19,6
Rayons ionisants	3,0	15,6	4,9	2,9	0,0	1,0	5,0	2,2	13,1	6,1
Vibrations	31,2	25,2	52,2	55,9	16,6	20,0	13,0	10,5	9,1	8,3
Gêne sonore	64,0	51,1	62,0	64,8	31,5	35,4	32,5	30,7	35,2	31,2
Bruit supérieur à 80 décibel	59,2	40,8	59,4	60,6	18,1	17,9	18,7	16,0	16,1	12,7
Contrainte visuelle	31,7	36,7	24,6	26,2	23,0	24,2	31,0	30,7	31,0	26,8
Conduite routière prolongée	11,8	16,8	30,9	27,9	10,4	17,7	22,5	11,8	5,7	9,6
Chaleur intense	28,2	22,5	31,1	30,2	14,8	15,3	13,6	11,1	16,1	13,5
Froid intense	18,7	13,2	29,2	28,2	17,4	16,7	11,0	8,3	9,7	6,8
Intempéries	14,6	19,8	48,7	50,7	11,7	14,1	20,6	11,8	11,7	9,9
Pression psychologique	17,0	21,5	15,7	18,3	16,0	18,1	12,9	18,2	34,0	31,4
Risque infectieux	8,4	7,1	13,1	12,1	11,2	7,8	13,5	8,8	59,0	46,7
Contact avec le public	34,8	31,9	62,5	67,3	74,5	74,9	63,4	54,5	84,6	84,7

Données nationales 2017-2019

Formation (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Ont bénéficié d'une formation depuis un an	44,8	65,2	41,9	42,4	39,9	41,5	50,1	48,5	54,5	52,8
<i>Parmi eux :</i>										
En rapport avec leur travail actuel	86,4	91,3	89,0	92,7	94,6	89,4	92,1	89,6	92,4	91,8
En rapport avec leur travail futur	20,2	15,8	19,3	18,3	19,9	17,5	20,8	21,0	12,4	14,3
Formation d'intérêt général	43,4	49,3	35,7	37,2	29,7	38,4	30,6	36,3	45,5	43,8
Rôle de formateur ou tuteur depuis un an	26,8	31,6	20,9	22,7	20,9	26,2	26,5	27,6	46,5	34,5

Données nationales 2017-2019

Mode de vie (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Activité sportive régulière	49,7	61,9	49,2	52,0	51,5	55,9	56,6	59,4	58,1	59,7
Consommation de tabac	34,8	26,6	41,6	40,6	37,2	37,8	33,4	31,8	27,4	26,6
Consommation de tabac > 15 cigarettes/jour	19,8	15,8	23,8	25,0	22,2	23,8	18,2	18,4	14,5	15,8
Consommation de café	81,6	80,8	86,2	85,7	73,7	74,2	74,8	73,0	76,4	72,7
Consommation de café > 4 tasses/jour	16,6	15,3	17,1	17,2	14,2	14,3	15,3	11,9	15,1	11,8
Trajets domicile/travail longs ou pénibles	16,5	16,8	23,8	21,1	9,8	14,6	12,8	19,2	16,4	18,1

Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Indice de masse corporelle										
Normaux ou maigres	43,6	49,6	43,2	46,0	54,6	54,9	51,0	57,9	55,2	56,3
Surpoids	39,7	35,7	37,5	37,0	29,8	29,9	31,4	28,4	29,4	26,7
Obèses	16,7	14,7	19,3	17,0	15,6	15,1	17,5	13,7	15,4	17,0
Cardio-vasculaire										
Appareil respiratoire										
Existence d'un problème	6,4	3,8	4,4	4,2	5,7	4,1	5,7	4,9	7,8	5,8
Plaintes ou signes cliniques	3,9	3,4	4,1	3,9	4,1	3,3	2,9	4,1	6,9	5,0
Gêne dans le travail*	1,6	0,9	1,4	1,3	0,5	0,8	0,8	1,0	2,8	1,8
Traitement ou autre soin	2,8	2,1	1,4	1,8	2,3	2,2	2,4	2,7	4,2	3,2
Appareil cardiovasculaire										
Existence d'un problème	3,2	2,2	1,4	1,8	5,3	2,7	4,4	2,8	3,8	3,5
Plaintes ou signes cliniques	1,1	1,6	0,9	1,2	3,0	1,9	1,6	2,2	2,8	2,8
Gêne dans le travail	0,2	0,4	0,1	0,3	1,2	0,6	0,3	0,5	0,8	1,0
Traitement ou autre soin*	0,9	1,2	0,8	0,9	2,5	1,4	2,7	1,3	2,6	1,8
Hypertension artérielle										
Existence d'un problème	9,0	6,9	6,7	7,3	8,0	6,7	7,4	6,3	7,9	7,9
Plaintes ou signes cliniques	5,3	5,2	4,7	5,5	5,0	4,8	4,2	4,5	6,0	5,5
Gêne dans le travail	0,5	0,3	0,1	0,1	0,5	0,2	0,5	0,2	0,5	0,6
Traitement ou autre soin	5,4	3,7	4,1	3,9	3,7	4,0	4,5	3,7	6,2	5,4
Neuropsychique										
Troubles neuropsychiques										
Existence d'un problème	14,2	6,9	4,3	4,0	11,1	6,1	9,0	7,4	17,5	11,4
Plaintes ou signes cliniques	12,1	6,2	4,2	3,6	9,9	5,5	6,6	6,7	16,0	10,6
Gêne dans le travail	6,9	2,7	1,3	1,1	3,7	1,9	2,2	2,9	6,5	4,8
Traitement ou autre soin	0,5	0,6	0,4	0,3	0,7	0,7	1,1	0,9	1,1	1,4
Fatigue, lassitude										
Existence d'un problème	31,9	20,9	18,4	16,9	31,6	21,6	26,5	23,8	48,1	32,5
Plaintes ou signes cliniques	30,7	20,1	17,7	16,5	29,7	21,0	24,5	22,9	46,6	31,7
Gêne dans le travail	16,0	9,3	5,5	5,6	9,8	8,4	7,2	10,0	22,2	16,5
Traitement ou autre soin	4,0	2,3	1,4	1,3	1,9	2,3	3,2	3,0	4,7	4,7
Anxiété, nervosité, irritabilité										
Existence d'un problème	23,6	15,3	12,4	12,0	21,6	16,4	19,4	17,3	32,3	23,7
Plaintes ou signes cliniques	21,6	14,5	12,1	11,3	20,7	15,5	15,5	16,4	31,0	22,9
Gêne dans le travail	11,0	7,0	5,3	4,3	8,8	6,4	7,2	6,9	14,6	11,6
Traitement ou autre soin	2,4	2,1	0,9	1,2	2,6	2,3	3,2	2,5	3,4	4,5
Troubles du sommeil										
Existence d'un problème	28,6	19,8	14,2	12,4	25,9	16,3	23,4	18,5	33,3	24,8
Plaintes ou signes cliniques	26,7	18,9	14,0	11,8	24,4	15,4	21,0	17,5	32,6	23,9
Gêne dans le travail	14,1	7,8	4,3	3,9	10,9	5,6	6,4	6,6	13,8	10,3
Traitement ou autre soin	2,3	2,7	2,3	1,8	2,8	2,5	4,3	2,9	4,8	4,9

* Différence significative entre les secteurs d'activités en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Ostéo-articulaire										
Troubles ostéo-articulaires du membre supérieur										
Existence d'un problème	24,7	13,6	19,5	17,1	25,1	14,4	19,1	13,7	29,0	20,7
Plaintes ou signes cliniques	23,4	13,1	19,2	16,8	23,8	13,8	16,4	13,1	27,9	20,0
Gêne dans le travail	15,9	7,8	10,9	10,2	18,0	8,6	9,4	7,3	19,5	13,7
Traitement ou autre soin	8,1	4,4	4,1	4,4	9,6	4,9	5,5	4,1	9,6	8,2
Épaule										
Existence d'un problème	17,2	8,4	12,2	10,8	17,1	8,8	14,6	8,3	19,9	13,5
Plaintes ou signes cliniques	15,4	8,0	12,0	10,5	16,0	8,3	12,0	7,9	19,1	13,0
Gêne dans le travail	8,6	4,4	5,8	5,5	12,0	4,9	5,8	4,0	12,5	8,4
Traitement ou autre soin	4,2	2,6	2,0	2,3	5,6	2,5	3,8	2,4	5,8	4,8
Coude										
Existence d'un problème	6,6	3,4	5,9	4,6	4,8	2,9	5,0	2,9	6,1	4,9
Plaintes ou signes cliniques	4,6	3,2	5,6	4,4	3,9	2,7	3,1	2,6	5,7	4,7
Gêne dans le travail	3,5	1,9	3,4	2,7	3,4	1,7	2,1	1,5	3,5	3,2
Traitement ou autre soin	1,6	1,0	1,3	1,1	1,1	0,9	0,8	0,9	2,1	2,1
Poignet										
Existence d'un problème	13,2	5,5	7,3	6,4	12,8	6,6	8,6	6,3	13,4	9,6
Plaintes ou signes cliniques	11,4	5,2	7,0	6,2	11,0	6,2	6,2	5,9	12,2	9,1
Gêne dans le travail	8,3	3,1	3,7	3,5	6,9	3,9	3,4	3,4	8,1	5,7
Traitement ou autre soin*	3,0	1,4	1,3	1,4	3,5	2,0	1,1	1,5	2,8	3,0
Troubles ostéo-articulaires du membre inférieur										
Existence d'un problème	17,1	9,6	10,4	10,0	13,9	9,5	12,8	8,5	16,9	12,7
Plaintes ou signes cliniques	15,1	9,1	10,0	9,7	12,8	8,8	10,4	7,9	15,7	12,2
Gêne dans le travail	10,2	4,2	6,1	5,4	5,8	4,6	6,6	3,5	9,5	7,0
Traitement ou autre soin	4,6	3,2	1,9	2,4	3,2	2,9	2,4	2,8	4,2	4,5
Troubles ostéo-articulaires du rachis										
Existence d'un problème	31,7	18,7	24,1	21,0	30,3	22,0	24,3	20,8	36,6	29,0
Plaintes ou signes cliniques	29,8	17,9	23,5	20,3	28,5	20,9	21,7	19,9	35,4	28,2
Gêne dans le travail	22,7	10,7	14,2	12,3	20,5	13,4	14,2	11,2	26,6	20,0
Traitement ou autre soin	12,9	7,0	5,7	6,3	11,1	7,2	7,5	6,9	13,7	12,4
Vertèbres cervicales										
Existence d'un problème	14,5	8,0	9,8	7,0	16,2	8,9	12,5	9,8	19,7	14,8
Plaintes ou signes cliniques	12,7	7,7	9,4	6,8	14,4	8,2	9,7	9,3	18,3	14,2
Gêne dans le travail	9,9	4,4	4,8	3,8	9,7	5,0	6,4	5,0	12,4	9,4
Traitement ou autre soin	5,2	2,6	2,3	2,0	5,1	2,8	2,7	2,9	6,2	5,6
Vertèbres dorsolombaires										
Existence d'un problème	26,0	14,3	19,9	17,3	23,4	17,6	19,3	15,4	27,4	22,1
Plaintes ou signes cliniques	23,7	13,6	19,4	16,6	21,1	16,5	17,2	14,4	26,0	21,1
Gêne dans le travail	16,3	7,5	11,3	9,4	14,1	9,9	9,7	7,5	18,3	13,8
Traitement ou autre soin	8,7	4,8	4,2	4,5	7,6	4,9	4,6	4,5	7,9	8,0

* Différence significative entre les secteurs d'activités en Normandie
Données nationales 2017-2019

État de santé (en %)	Industrie Normandie (N=442)	Industrie National (N=12 570)	Construction Normandie (N=807)	Construction National (N=3 330)	Commerce Normandie (N=448)	Commerce National (N=9 877)	Services Normandie (N=389)	Services National (N=9 376)	Santé/Adm Normandie (N=868)	Santé/Adm National (N=7 665)
Autres problèmes de santé										
Digestif										
Existence d'un problème	8,1	6,1	5,3	4,7	7,9	6,6	8,3	7,3	9,2	9,4
Plaintes ou signes cliniques	5,6	5,6	4,9	4,3	7,4	6,0	5,9	6,7	8,3	8,6
Gêne dans le travail	1,9	1,3	1,3	1,3	1,4	1,5	0,5	1,5	2,7	2,2
Traitement ou autre soin	2,6	2,3	2,1	1,7	2,3	2,7	3,0	2,8	3,8	3,9
Dermatologie										
Existence d'un problème	10,6	5,2	6,4	4,7	9,2	5,4	9,1	6,0	10,5	7,0
Plaintes ou signes cliniques	8,3	4,7	6,3	4,5	7,1	5,0	6,5	5,4	9,8	6,6
Gêne dans le travail*	2,1	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	1,1	0,7	3,0	1,7
Traitement ou autre soin	4,9	2,3	2,8	1,8	3,9	2,3	3,0	2,8	4,7	3,5
Troubles de l'audition										
Existence d'un problème	10,7	6,6	10,5	9,8	4,6	4,9	8,3	5,2	6,5	5,7
Plaintes ou signes cliniques	8,4	5,9	9,3	8,5	3,5	4,4	5,9	4,8	6,1	5,3
Gêne dans le travail	2,6	1,9	2,5	2,1	0,7	1,2	1,9	1,4	2,5	2,4
Traitement ou autre soin	1,7	0,8	1,5	1,1	0,2	0,7	1,1	0,8	0,8	1,0

* Différence significative entre les secteurs d'activités en Normandie

Données nationales 2017-2019

PERSPECTIVES...

En matière de santé au travail comme dans d'autres secteurs socio-sanitaires, même si les indicateurs chiffrés ne sont pas une fin en soi, leur élaboration et leur analyse partagée favorisent la confrontation des points de vue entre les acteurs concernés et aident à orienter les actions de prévention. La production de données chiffrées sur différents aspects du travail et de la santé était ainsi l'objectif du dispositif Evrest initié au début des années 2000 et opérationnel en 2007 dans la région Nord - Pas-de-Calais. En Haute-Normandie, le dispositif Evrest est créé à la fin novembre 2008 et en Basse-Normandie, il devient opérationnel en 2013.

Ce rapport met à disposition des résultats descriptifs à partir des données recueillies par les équipes de santé au travail dans le cadre du dispositif Evrest en Normandie. Il apporte une quantité importante de résultats afin que chacun puisse trouver, en fonction de ses centres d'intérêt, les informations les plus proches de ses préoccupations. Ces chiffres ne constituent en aucune façon une norme ou un objectif à atteindre, mais permettent simplement de situer le ressenti des conditions de travail et la santé perçue des salariés.

Ce rapport, qui doit son existence à la participation active des équipes de santé au travail, à l'implication forte des membres du comité de pilotage et au soutien des partenaires fidèles depuis plusieurs années, marque une étape d'un dispositif qui se veut pérenne, sa spécificité résidant également dans la mise en place d'un suivi longitudinal.

L'extension du périmètre d'observation à l'ensemble de la Normandie a permis le développement de la base de données issue du dispositif Evrest et une réflexion large sur le dispositif et ses intérêts. Les lettres Evrest normandes sont également l'occasion d'étudier et de développer plus particulièrement certaines thématiques. Elles sont consultables sur le site de l'OR2S⁸ (lettre concernant les troubles musculo-squelettiques, les seniors, la restauration...)

L'observatoire Evrest est en place en Normandie depuis maintenant plus de 10 ans. Des travaux longitudinaux pourront ainsi commencer à être réfléchis en région. De plus, depuis le 1^{er} octobre 2020, une page supplémentaire de 11 questions portant sur le vécu de la crise sanitaire au travail a également été ajoutée au questionnaire habituel. L'analyse des questionnaires complétés dans cette période de crise représentera une source intéressante. Enfin, depuis 2022, le questionnaire s'est enrichi d'explorations concernant le parcours professionnel et le maintien dans l'emploi. L'analyse de ces champs apportera de nouveaux indicateurs utiles aux réflexions dans ce domaine.

⁸ www.or2s.fr

Toutes les informations utiles, tant pour les équipes du travail qui ne se sont pas encore lancées dans le projet que pour celles qui sont déjà impliquées, sont disponibles sur le site internet de l'observatoire Evrest :

<http://evrest.istnf.fr/>

Ce site rassemble toutes les informations sur le projet : actualités, méthodes, questionnaire Evrest et documents utiles, liste des référents régionaux déjà en place, expériences de médecins utilisateurs par rapport à leur pratique clinique et à l'usage du chiffre, aide à l'exploitation des données, etc.

Les médecins qui souhaitent participer doivent s'inscrire en ligne, en se munissant de leur numéro d'inscription à l'Ordre. Les infirmiers de santé au travail peuvent également s'inscrire à l'observatoire en leur nom propre depuis 2022. L'adresse pour les inscriptions est la suivante :

<https://ssl.voozanoo.net/evrest/scripts/inscription.php>

Après avoir rempli cette demande, le médecin ou l'infirmier sera contacté par téléphone par l'équipe de son référent régional Evrest afin de valider les informations fournies, et de répondre à ses questions éventuelles. La saisie des données se fait en ligne (directement pendant l'entretien avec le salarié, ou plus souvent en différé à partir du questionnaire papier rempli), à l'adresse suivante :

<https://ssl.voozanoo.net/evrest/scripts/authentify.php>



ANNEXE : LE QUESTIONNAIRE



EVREST 2019

Nom naiss Prénom Sexe M/F Date naiss
 Dép. naissance Salarié Contrat : CDI ou assimilé Autre PCS-ESE
 Entreprise NAF2008 Nb salariés
 Etablissement de type : Privé Public Suivi individuel renforcé : oui non
 Atelier (facultatif) Champ libre (facultatif)

Conditions de travail

En remplissant ce questionnaire, je reconnais avoir pris connaissance et accepter les termes de la note d'information sur le dispositif Evrest.

1. Depuis 1 an, avez-vous changé de travail ? Oui₁ Non₀
 Si oui, était-ce pour raison médicale ? Oui₁ Non₀

2. Travaillez-vous à temps plein ? Oui₁ Non₀

3. Habituellement, travaillez-vous en journée normale ? Oui₁ Non₀
 Avez-vous régulièrement :
 - Des coupures de plus de 2 heures Oui₁ Non₀
 - Des horaires décalés (tôt le matin, tard le soir) Oui₁ Non₀
 - Des horaires irréguliers ou alternés Oui₁ Non₀
 - Du travail de nuit (entre 0h et 5h) Oui₁ Non₀

Faites-vous régulièrement des déplacements professionnels de plus de 24h ? Oui₁ Non₀

4. Contrainte de temps :
 a) En raison de la charge de travail, vous arrive-t-il de :
 - Dépasser vos horaires normaux Jamais₀ Rarement₁ Assez souvent₂ Très souvent₃
 - Sauter ou écourter un repas, ne pas prendre de pause
 - Traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin

b) Pouvez-vous coter les difficultés liées à la pression temporelle (devoir se dépêcher, faire tout très vite, ...)

Pas difficile | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | Très difficile (Entourer un chiffre)

c) Devez-vous fréquemment abandonner une tâche que vous êtes en train de faire pour une autre non prévue ?
 Oui₁ Non₀

Si oui, diriez-vous que cette interruption d'activité : - perturbe votre travail Oui₁ Non₀
 - est un aspect positif de votre travail Oui₁ Non₀

5. Appréciations sur votre travail :

	Non pas du tout ₀	Plutôt Non ₁	Plutôt oui ₂	Oui tout à fait ₃
- Votre travail vous permet d'apprendre des choses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Votre travail est varié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Vous pouvez choisir vous-même la façon de procéder	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Vous avez des possibilités suffisantes d'entraide, de coopération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Vous avez les moyens de faire un travail de bonne qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Votre travail est reconnu par votre entourage professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Vous devez faire des choses que vous désapprouvez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Vous travaillez avec la peur de perdre votre emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Vous arrivez à concilier vie professionnelle et vie hors-travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Charge physique du poste de travail : votre poste de travail présente-t-il les caractéristiques suivantes ?

	Non jamais ₀	Oui parfois ₁	Oui souvent ₂	Si oui, est-ce difficile ou pénible ?	
Postures contraignantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si OUI →	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>
Effort, Port de charges lourdes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si OUI →	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>
Gestes répétitifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si OUI →	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>
Importants déplacements à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si OUI →	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>
Station debout prolongée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si OUI →	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>

Questionnaire réalisé dans le cadre du protocole Evrest

7. Etes-vous exposé à :

Oui ₁ Non ₁		Oui ₁ Non ₁		Oui ₁ Non ₁		Oui ₁ Non ₁	
Produits chimiques	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Gêne sonore	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Chaleur intense	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Risque infectieux	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Poussières, fumées	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruit > 80db	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Froid intense	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Contact avec le public (usagers, patients, clients, élèves....)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Ray. ionisants	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Contrainte visuelle	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Intempéries	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Vibrations	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Conduite routière prolongée	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Pression psychologique	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

Formation

1. Depuis 1 an, avez-vous eu une formation ? Oui₁ Non₀
 Si oui, était-ce : en rapport avec votre travail actuel Oui₁ Non₀
 en rapport avec un futur poste Oui₁ Non₀
 une formation d'intérêt général Oui₁ Non₀
2. Depuis 1 an, avez-vous eu un rôle de formateur, de tuteur ? Oui₁ Non₀

Mode de vie

1. Faites-vous de façon régulière (au moins 1 fois/semaine) une activité physique ou sportive : Oui₁ Non₀
2. Consommation usuelle :
 Tabac (nbre de cig/jour) Non fumeur₀ Ancien fumeur₁ Moins de 5 cig₂ 5 à 15 cig₃ > 15 cig₄
 Café (nbre de tasses/jour) Pas de café₀ 1 à 4 tasses₁ Plus de 4 tasses₂
3. Avez-vous des trajets domicile/travail longs ou pénibles ? Oui₁ Non₀

État de santé actuel = les 7 derniers jours (à remplir par le médecin ou l'infirmier(e))

Questionnaire renseigné par : le médecin₁ l'infirmier(e)₂ Nom IdEST.....

Dernier entretien santé-travail (hors reprise, à la demande, ...) il y a : ≤1 an 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans ou + jamais

Poids : ___ kg Taille : ___ cm

		Plaintes ou signes cliniques au cours des 7 derniers j	Est-ce une gêne dans le travail ?	Traitement ou autre soin	(Colonne libre, facultatif)
Cardio-respiratoire					
RAS <input type="checkbox"/>	- appareil respiratoire	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- appareil cardio-vasculaire	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- HTA	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
Neuro-psychique					
RAS <input type="checkbox"/>	- fatigue, lassitude	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- anxiété, nervosité, irritabilité	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- troubles du sommeil	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	Digestif	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
Ostéo-articulaire					
RAS <input type="checkbox"/>	- épaule	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- coude	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- poignet / main	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- membres inférieurs	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- vertèbres cervicales	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	- vertèbres dorso-lombaires	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	Dermatologie	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _
RAS <input type="checkbox"/>	Troubles de l'audition	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	Oui ₁ <input type="checkbox"/> Non ₀ <input type="checkbox"/>	_ _

Questionnaire réalisé dans le cadre du protocole Evrest

Questionnaire complémentaire au questionnaire Evrest (facultatif)

Pour utiliser ces champs libres :

- poser les questions que vous avez établies impérativement APRES avoir rempli, avec le salarié, le questionnaire Evrest dans son intégralité (poser les questions au début ou au milieu du questionnaire est susceptible d'en modifier les réponses
- prévoir dès le départ le codage que vous allez utiliser (et le noter soigneusement), personne ne pourra dire à quoi correspondront les données saisies dans cette partie du questionnaire

(Q1)
..... | _ | _ |

(Q2)
..... | _ | _ |

(Q3)
..... | _ | _ |

(Q4)
..... | _ | _ |

(Q5)
..... | _ | _ |

(Q6)
..... | _ | _ |

(Q7)
..... | _ | _ |

(Q8)
..... | _ | _ |

(Q9)
..... | _ | _ |

(Q10)
..... | _ | _ |

Questionnaire réalisé dans le cadre du protocole Evrest

Des questions supplémentaires ont été ajoutées fin 2020 suite à la pandémie de Covid-19. La dernière version du questionnaire Evrest est téléchargeable à cette adresse : <http://evrest.istnf.fr/docs/Fichier/2021/4-211214062755.pdf>

Ce document a été réalisé en juillet 2022
avec le soutien financier de l'ARS Normandie, la Dreets Normandie, la Carsat Normandie et le CHU de Rouen.

Rédacteurs

Grégoire Preud'homme, Jeanne Pfister, Manon Pruvost-Couvreur, Nadège Thomas (OR2S)
et Laétitia Rollin (CHU de Rouen)

Coordination et suivi de l'enquête

Laétitia Rollin (CHU de Rouen), Mathilde Boulanger (MIST Normandie), Anne-Marie Fouin (SISTM 50),
Marie-Hélène Gaultier (SISTM 50) et Dr Mathieu Saily (Santé BTP Rouen-Dieppe)

Directeur de la publication

Maxime Gignon.

Observatoire régional de la santé et du social

Antenne de Rouen : L'Atrium - 115, Boulevard de l'Europe - 76100 Rouen - Téléphone : 07 71 13 79 32
Mail : info@or2s.fr - Site Internet : www.or2s.fr

